Montréal mercredi 26 mai 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 213 86 pages 6 cahiers **Averses, Max. 19 Min. 9** **65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢**

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LES DENIS DROLET

FESTIVAL JUSTE POUR RIRE

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTOILES... DE L'HUMOUR

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

4 1

HOCKEY

ÉTONNANTS FLAMES!

SPORTS, PAGES **3** À **5**

ÉLECTIONS 2004

› *Les tiers partis exigent un vote à la proportionnelle* **PAGE A13**

« C'EST MARTIN QUI A COUPÉ EN SANTÉ » — HARPER
PAGE **A12**

« ÇA SENT L'IMPROVISATION » — DUCEPPE
PAGE **A13**

« CE NE SONT PAS LES PROMESSES QUI COMPTENT » — LAYTON
PAGE **A13**

Le plan Martin reçoit un accueil mitigé du gouvernement Charest

INJECTION DE 9 MILLIARDS EN SANTÉ

GILLES TOUPIN

COBOURG, Ontario — Le premier ministre Paul Martin a annoncé hier matin, dans un hôpital ontarien flambant neuf, une proposition de réforme du système de santé canadien qui sera valable pour une génération, a-t-il assuré. Celle-ci prévoit neuf milliards de dollars d'argent frais, sans compter une clause d'indexation des transferts aux provinces pour la santé et un projet d'assurance médicaments qui n'a pas encore été chiffré.

Cet engagement a reçu un accueil mitigé à Québec. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, y voit un « signal positif ». Mais, du même souffle, il avertit le premier ministre canadien que, pour le gouvernement Charest, il n'est pas question de se faire imposer des normes nationales en échange des dollars fédéraux.

Le chef libéral fédéral voulait pourtant marquer un grand coup dans sa campagne électorale, en annonçant ce nouveau transfert aux provinces pour

›Voir **SANTÉ** en **A2**

Plus de 500 morts en Haïti et en République dominicaine

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Une femme pleure sur le cercueil d'un parent mort à la suite des pluies torrentielles qui ont frappé la République dominicaine et Haïti. Depuis dimanche, la crue des eaux a fait 500 morts et des centaines de disparus, selon un bilan provisoire établi par les autorités. En République dominicaine, la plupart des personnes qui ont péri habitaient la ville de Jimani, où le fleuve Soleil a inondé des quartiers entiers. À Haïti, les victimes sont de Jacmel et de Fonds Verrette. À lire en page A23.

Encore Jeanson!

PIERRE FOGLIA

Une autre affaire Jeanson ?

Hélas !

Pour avoir négligé de se présenter au contrôle antidopage de la Flèche Wallonne, le 21 avril dernier en Belgique, la jeune cycliste s'expose à une suspension qui pourrait achever de gâter complètement sa saison, en la privant et des Jeux olympiques et des championnats du monde plus tard à l'automne. Elle devrait cependant être au départ de l'épreuve de la Coupe du monde de cyclisme, samedi, sur le mont Royal.

Notons qu'il ne s'agit pas d'un refus de contrôle, mais d'une « omission ». Le règlement de l'Union cycliste internationale dit une *carence* de contrôle, et prévoit — article 131 — une suspension de un à six mois ou, *si les circonstances le justifient*, un simple avertissement.

C'est évidemment ce que souhaite Mlle Jeanson, un simple avertissement, et elle a quelques bonnes raisons d'espérer la clémence des instances concernées. On ne le saura pas avant deux bonnes semaines.

Le 21 avril dernier, donc, Mlle Jeanson franchissait la ligne d'arrivée de la Flèche Wallonne à la 30e place après une course décevante, et une journée, une matinée surtout, très mouvementée. Les coureurs ont deux choses à faire après avoir franchi la ligne d'une épreuve officielle :

›Voir **JEANSON** en **A2**

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
La perquisition à Kanesatake aura lieu dans un an. RDI n'a jamais été prévenu autant d'avance. Les caméras vont être bien placées.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 17
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	AFFAIRES 18
Carrières	AFFAIRES 9
Décès	AFFAIRES 18 et 19
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 26 et 27
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 7
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	Actuel 6
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14 et AFFAIRES 2
Quoi faire	ACTUEL 8
Vacances/voyage	ACTUEL 7

Météo
Nuageux avec averses, maximum **19**, minimum **9**, plus de détails en page SPORTS **16**

6 21924 98765 1

Alliance Québec dans la mouise et la dissension

TRISTAN PÉLOQUIN

À moins d'une semaine des élections à la présidence d'Alliance Québec, rien ne va plus au sein du lobby linguistique anglophone. Alors que le charismatique révérend Darryl Gray, accusé de violence conjugale mais tout de même candidat favori dans la course, risque de perdre son poste de pasteur de l'Église Union United, la situation financière de l'organisme a atteint un niveau plus qu'inquiétant.

Depuis les cinq dernières semaines, aucun des employés permanents de l'organisme de défense des droits de la communauté anglophone n'a été rémunéré, et rien n'indique pour le moment qu'ils le seront.

Selon le porte-parole d'Alliance Québec, Rob Bull, cette situation est due au fait que le ministère du Patrimoine canadien, qui finance l'organisme à 90 %, refuse depuis le mois de février de lui verser les sommes qui permettraient de payer ces salariés. Les comptes d'Alliance Québec sont donc presque complètement à sec.

›Voir **ALLIANCE** en **A2**

PROPOS DÉPLACÉS SUR LES MOHAWKS

Chagnon forcé de s'excuser

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Attaqué de toutes parts pour avoir suggéré que la violence qui sévit à Kanesatake était inhérente aux communautés autochtones, le ministre Jacques Chagnon a dû s'excuser en début de soirée hier.

« Si cela a affecté des gens, je m'en excuse parce que je ne voulais certainement vexer personne », a déclaré le ministre de la Sécurité publique à l'entrée du caucus libéral et après une rencontre au bureau du premier ministre.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, M. Charest participe de très près aux discussions et aux décisions entourant Kanesatake depuis plusieurs semaines. Un peu plus tard, d'ailleurs, le premier ministre a réitéré que M. Chagnon avait toute sa confiance.

Toute la journée hier, plusieurs personnes avaient demandé la tête du ministre. M. Chagnon s'est attiré des flèches envenimées, de la part du chef James Gabriel notamment, pour avoir prétendu que la violence à Kanesatake avait un lien avec le fait que la population y est plus jeune qu'ailleurs au Québec.

›Voir **CHAGNON** en **A21**

ENFIN! UN SOLARIUM À PRIX ABORDABLE

Solariums PANOVISION

License R.B.Q # 1983-2179-28
Conçu et fabriqué par Solariums Zytco Ltée

Constatez et Comparez

Long /Prof	8 Pieds	10 Pieds	12 Pieds	14 Pieds
12 Pieds	4,557$	5,241$	5,810$	6,380$
14 Pieds	5,013$	5,696$	6,380$	7,063$
15 Pieds	5,127$	5,924$	6,608$	7,291$
17 Pieds	5,582$	6,380$	7,177$	7,975$

1-800-338-2575 WWW.ZYTCO.COM

Financement Disponible

10'x 14'
85$
Par mois / 7ans

Aluminium et verre simple trempé
Inclus une porte et une fenêtre

SAINT-LAURENT
4940, Chemin Bois-Franc,
Saint-Laurent, Qc. H4S 1A7
RIVE-SUD
848 Pl. Trans-Canada,
Longueuil, Qc, J4G-2M1
514-335-6222 800-338-2575
HEURES D'OUVERTURE
Lund. - Vend. 10h00 à 17h00
Sam. 10h00 à 15h00
www.zytco.com

3212333A 3225190

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Les cinq ans de MUTEK Dans notre cahier LP2, trois pages de reportages sur le MUTEK, événement de musique, son et nouvelles technologies qui célèbre son cinquième anniversaire dans quelques jours. Et ne ratez pas notre chroniqueur invité, Bruno Blanchet. **À lire demain dans le cahier LP2**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

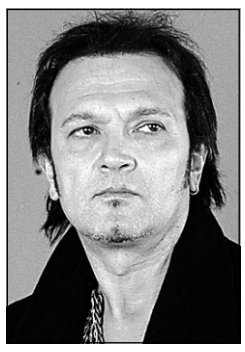

Venez clavarder avec le chanteur Marc Gabriele à 13 h
cyberpresse.ca/clavardage

Suivez la campagne électorale en consultant notre section spéciale
cyberpresse.ca/elections

Retrouvez tous les résultats du tournoi de Roland-Garros
cyberpresse.ca/rolandgarros

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Injection de 9 milliards en santé

SANTÉ suite de la page A1

la santé, qui totalise trois milliards de dollars : un milliard dès le présent exercice financier, et deux milliards l'année prochaine. Il s'agit, pour le premier ministre, « de combler l'écart identifié dans le rapport Romanow ». M. Romanow, dans ses conclusions sur l'avenir des soins de santé au Canada, avait en effet demandé un transfert supplémentaire d'au moins 15,3 milliards en 2005-2006. C'est ce qu'entend faire M. Martin s'il est élu, et il veut de plus négocier avec les provinces une formule d'indexation, dite clause ascenseur, qui « assurera des augmentations stables et prévisibles pour de nombreuses années ».

« Nous devons mettre un terme aux querelles d'argent entre Ottawa et les provinces, a déclaré M. Martin, et la façon que nous privilégions pour y arriver, c'est de conclure une entente sur le financement qui s'étendra sur 10 ans pour que les provinces sachent combien d'argent elles recevront et qu'elles puissent planifier en conséquence. »

M. Martin a répété hier qu'il avait fait de la réforme du système de santé la grande priorité de sa campagne électorale. « C'est un symbole de nos valeurs nationales », a-t-il dit.

Le projet de Paul Martin comprend, outre les nouveaux transferts en espèces, une stratégie de réduction des temps d'attente dans les hôpitaux, une décision qui coûtera cinq milliards de dollars au gouvernement fédéral en cinq ans. Le plan libéral a été baptisé « Cinq en cinq » et il vise à réduire en cinq ans les temps d'attente dans au moins cinq secteurs cruciaux de traitement : les soins contre le cancer, les soins pour les maladies cardiaques, l'imagerie diagnostique, les prothèses articulaires et la restauration de la vue.

Du côté des soins de première ligne, un gouvernement libéral promet d'assurer aux Canadiens des services 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Il promet ainsi d'enrayer la pénurie de personnel médical en augmentant le nombre de places disponibles en médecine dans les universités. « Par exemple, a affirmé M. Martin, nous accélérerons la qualification des nouveaux immigrants qui ont des compétences médicales et injecterons 75 millions dans la formation graduelle de 1000 de ces nouveaux Canadiens. »

M. Martin a aussi promis un programme canadien de soins à domicile, qui inclura la couverture des médicaments et les services de réadaptation. Ce nouveau fonds coûtera deux milliards de dollars sur cinq ans au gouvernement fédéral. Le programme comprendra, a dit le premier ministre, les services aux patients qui reçoivent des soins actifs après l'hospitalisation, la gestion de cas et l'intervention à domicile pour les patients souffrant de maladies mentales et les soins palliatifs pour les gens en phase terminale. »

En ce qui concerne les médicaments, les libéraux promettent également de créer un plan de couverture des médicaments d'ici 2006. « Les médicaments essentiels, a dit Paul Martin, ne doivent pas être la cause de la ruine financière d'une famille. » Le plan touchera les coûts dits catastrophiques, la gestion complète, l'utilisation et les coûts des médicaments d'ordonnance. Cela sera suivi d'une législation appropriée et d'un engagement financier fédéral encore à déterminer.

Enfin, pour faire respecter la Loi canadienne sur la santé, Paul Martin promet de mettre sur pied un nouveau mécanisme des différends, c'est-à-dire un comité de trois experts indépendants et impartiaux qui révisera les cas où il sera allégué qu'il y a eu violation des dispositions de la loi. Dans certains cas, cela voudra dire que certaines cliniques qui prodiguent des soins privés seront contraintes de fermer.

Le premier ministre a assuré que les excédents budgétaires prévus par son gouvernement seront amplement suffisants pour financer son projet. « Nous avons mis de côté cet argent », a-t-il assuré, en affirmant qu'il n'augmentera pas les impôts pour financer ce projet.

Le chef libéral a reconnu hier qu'il avait sabré allègrement le financement de la santé en 1995 lorsqu'il était ministre des Finances. Sans ces coupes, a-t-il estimé, « nous serions aujourd'hui l'Argentine », un pays qui a connu un effondrement économique dramatique.

« Dans la vie d'un gouvernement ou dans la vie des gens, a-t-il encore plaidé, il y a parfois des pressions si fortes qu'elles exigent un consensus national pour y faire face. Et cela doit devenir la priorité nationale. Cela est arrivé en 1995 quand le pays a dit qu'il fallait mettre un terme aux déficits croissants qui, essentiellement, allaient être payés par nos enfants et nos petits-enfants. La nation a demandé aux gouvernements de régler ce problème. Et nous l'avons réglé. (...) La même chose s'est produite peu après avec le Fonds de pension du Canada. (...) Encore là, nous avons réglé le problème avec les provinces. Ce qui se passe en ce moment, c'est justement l'existence de ce grand consensus national qui fait que l'on ne peut continuer à discuter indéfiniment des soins de santé. Nous avons à mettre en place les réformes qui seront en place pour la génération à venir. »

En créant ces nouveaux fonds, M. Martin s'est bien défendu hier de vouloir se mêler des champs de compétence des provinces. Il a soutenu que son gouvernement et les provinces avaient les mêmes objectifs et qu'il avait créé ces fonds « pour aider les provinces à rencontrer les objectifs que nous avons en commun ».

Encore Jeanson!

JEANSON suite de la page A1

se mettre une petite laine pour ne pas attraper froid et s'informer du contrôle antidopage. Suis-je sur la liste ? C'est la question que ne s'est pas posée M^lle Jeanson.

En plus de la gagnante de l'épreuve, sept coureuses ont été désignées au hasard, pendant la course, pour passer le contrôle antidopage. Les numéros de dossard sont écrits au crayon gras sur une feuille affichée bien en vue à la ligne d'arrivée. J'ai dit au hasard ? Pas dans le cas de Geneviève. Elle est sur la liste rouge de l'UCI depuis son exclusion des championnats mondiaux à Hamilton pour un taux d'hématocrite non conforme. Dans son cas, le hasard tombe toujours sur elle. À toutes les courses. Elle le sait. Elle n'a pas d'excuse. Et son entourage, qui l'entoure si mal depuis si longtemps, moins encore.

À Huy, c'est la petite ville où se termine la Flèche Wallonne, il y avait sept numéros sur la feuille. Dont le 101. Le dossard de Jeanson. Elle sera la seule à ne pas se présenter au contrôle. L'UCI a pris acte de l'infraction. En a référé à la USA Cycling (Jeanson court sous licence américaine), et la USA Cycling a refilé le cas à la très sérieuse USADA (US Anti-Doping Agency) qui a demandé des explications à la coureuse.

Pourquoi avez-vous négligé de vous présenter au contrôle antidoping, M^lle Jeanson ?

Je lui ai posé exactement la même question.

Liège, le 21 avril. Au petit matin, comme à Hamilton, l'équipe médicale antidopage de l'UCI débarque à l'hôtel où séjournent Jeanson et les autres coureuses de l'équipe Rona et procède aux prises de sang. Une heure plus tard, coup de téléphone du médecin responsable des analyses : M^lle Jeanson, vous ne pouvez pas prendre le départ de la Flèche Wallonne. Votre taux d'hématocrite est hors norme (plus de 47). Veuillez passer à notre hôtel pour l'analyse de l'échantillon B.

« Je me suis rendue à leur hôtel comme Jeanne d'Arc se rendant à son bûcher, raconte Geneviève. Je ne pouvais pas le croire. Je m'étais testée à la centrifugeuse deux jours avant et j'étais à 43. J'étais en état de choc. Ma carrière était finie, ma vie qui tient tant au vélo était finie aussi. J'arrive à cet hôtel du Cygne-d'Argent, je me souviens du nom, une chambre, des messieurs qui parlent en flamand, en arrivant on me demande un échantillon d'urine. Il n'y a pas de femme présente et je dois m'exécuter devant un médecin homme. Je comprends que je suis sur la liste rouge, mais est-ce que cela signifie que je doive accepter n'importe quoi ? J'accepte cependant. Après le pipi, on procède à l'analyse de l'échantillon B. Et là, énorme surprise : 44,9 ! Alors que l'échantillon A était à 49,3. »

(Petite parenthèse : échantillons A ou B, c'est le même sang exactement, de la même prise de sang, prélevé au même moment avec la même seringue. Les différences entre les deux échantillons sont très très rares : moins de 1 % des cas. Et encore, quand il y a différence, elle est infime. Dans le cas de Geneviève, elle est énorme, incroyable, inexplicable. J'ai le graphique officiel devant moi : le A, 49,3. Le B, 44,9. Incompréhensible.)

« Dans la chambre, après l'analyse du B, raconte Geneviève, le malaise était immense. Les messieurs n'en finissaient plus de s'excuser. Mais moi, j'étais détruite. Et dans un état second. Je me souviens qu'on est arrivé au départ à la dernière minute. J'ai mal couru cette course que j'ai déjà gagnée. Et à l'arrivée à Huy, je ne pensais à rien. On a traîné plus d'une heure dans le coin. J'aurais dû aller avoir la liste. Mon entraîneur aurait dû aller voir la liste. Mais on ne l'a pas fait. Ne me demandez pas pourquoi. Le matin, j'avais eu une prise de sang et donné un échantillon d'urine. Je ne dis pas que c'est pour cela, mais inconsciemment, je me disais sans doute que j'avais déjà satisfait à tous les contrôles possibles pour la journée... »

Ce en quoi M^lle Jeanson avait tort. Les deux contrôles sont indépendants. Elle aurait pu prendre des produits illicites pendant la course qui ne pouvaient évidemment pas apparaître dans le prélèvement du matin. Soit dit en passant, cet échantillon matinal a été analysé au Deutsche Sporthochschule de Cologne et s'est avéré négatif.

En principe, l'USADA devait recommander hier à l'UCI la sanction appropriée, simple avertissement ou suspension. Dans une communication-surprise hier après-midi, l'agence américaine a accordé à Geneviève jusqu'au 4 juin pour préciser de nouveau ses explications, mais surtout pour traduire en anglais celles de son entraîneur, André Aubut. M^lle Jeanson devrait être fixée sur son sort entre le 5 et le 10 juin. D'ici là, elle tentera de satisfaire à son dernier critère de qualification pour les Jeux en se classant dans les huit premières, sur les pentes du mont Royal, samedi.

Alliance Québec dans la mouise et la dissension

ALLIANCE suite de la page A1

Joint au téléphone, le porte-parole de Patrimoine Canada, Éric Amyot, a indiqué à *La Presse* que le gel de ces versements a été rendu nécessaire par une analyse du dossier d'Alliance Québec. « Selon l'entente de contribution que nous avons signée, Alliance Québec doit respecter un certain plan d'action, et nous sommes en train de recueillir des informations supplémentaires afin de savoir si ce plan d'action est effectivement respecté. À la lumière de ces données, nous serons bientôt en mesure d'indiquer si nous entendons, ou non, continuer notre partenariat financier avec l'organisme », a affirmé le porte-parole.

Rappelons qu'en décembre, Alliance Québec a déjà vu son budget amputé de près de 100 000 $ par Patrimoine Canada à la suite d'une vérification de ses comptes menée par une firme d'Ottawa. En plus de cette diminution (qui a fait passer son budget de 635 000 $ à 539 000 $ par année), Alliance Québec a également dû se résigner à rembourser 60 000 $ à Patrimoine Canada, pour des sommes versées en trop au cours des deux dernières années.

Autre problème : les élections à la présidence de l'organisme, prévues pour samedi, pourraient fort bien être annulées à la dernière minute. Alléguant de « graves irrégularités dans le processus électoral », le candidat Giuliano d'Andrea, considéré comme le leader de l'aile modérée d'Alliance Québec, a tenté hier d'obtenir une ordonnance de sauvegarde auprès de la Cour du Québec, repoussant de 45 jours la tenue du scrutin.

La décision finale devrait être rendue vendredi, mais selon M. d'Andrea, les avocats d'Alliance Québec tentent depuis hier après-midi « d'acheter la paix » en lui promettant le poste de vice-président s'il retire sa requête. « Je n'accepterai aucun compromis »,

« Nous sommes face à un organisme complètement sclérosé et il faut que les choses rentrent dans l'ordre »

a-t-il déclaré à *La Presse*. « Nous sommes face à un organisme complètement sclérosé et il faut que les choses rentrent dans l'ordre », a-t-il expliqué.

Si elles devaient avoir lieu, les élections opposeraient le révérend Darryl Gray, actuellement président par intérim de l'organisme et pasteur contesté de l'Église Union United (voir autre texte en page A9), le vice-président Ivan Harding, l'ex-conseiller municipal de Dollard-des-Ormeaux, Bill Spears, ainsi que M. d'Andrea.

Dans sa requête, M. d'Andrea allègue que la haute direction d'Alliance Québec fait tout pour lui mettre des bâtons dans les roues en refusant sciemment de livrer leurs cartes de membre à plus de 500 nouveaux adhérents qu'il a lui-même recrutés. Il ajoute que le révérend Darryl Gray, qui occupe à la fois le poste de chef de la direction et de président par intérim de l'organisme, se trouve en grave conflit d'intérêts puisque cette double fonction lui permet d'utiliser les bureaux et les employés d'Alliance Québec pour promouvoir sa campagne indûment.

Parallèlement à cette requête, M. d'Andrea cherche également à convaincre les policiers montréalais d'intenter une poursuite pour fraude contre la haute direction de l'organisme. Selon lui, Alliance Québec a illégalement puisé 5000 $ dans le compte en banque de la section East-Island (une des neuf associations locales qui composent Alliance Québec), il y a deux ans, alors que cette section se trouvait en tutelle forcée.

Selon différentes sources, Patrimoine Canada aurait indiqué récemment qu'il retirerait complètement ses billes si une telle poursuite criminelle était intentée.

Alliance Québec, un groupe de pression créé en 1982 en réaction à la loi 101, est loin d'en être à ses premiers déboires. Connu pour son caractère bouillant, son ancien président, Brent Tyler, fait actuellement face à une poursuite pour voies de fait à l'endroit de l'ancien président de l'aile jeunesse de l'organisme, Christopher Dye.

Au fil des ans, Alliance Québec a vu le nombre de ses membres décroître considérablement d'une année à l'autre.

ACTUALITÉS

Irak: Bush relève le général Sanchez

Critiques et réserves autour du projet de résolution américain à l'ONU

JOONEED KHAN

Au lendemain d'un discours réitérant sa volonté de « maintenir le cap » en Irak, le président George W. Bush préparait hier le départ du général Ricardo Sanchez comme commandant des forces d'occupation du pays, et un déluge de critiques s'abattait sur son projet de résolution sur l'Irak soumis à l'ONU la veille.

PHOTO ANJA NIEDRINGHAUS, AP

Un attentat contre un hôtel de Bagdad a fait cinq blessés hier. Des soldats américains évacuent un GI blessé.

Le Pentagone a insisté que Sanchez, dont Bush a salué hier le « travail fabuleux », faisait l'objet d'une simple « rotation », et que son remplacement prochain par le général George W. Casey Jr n'était pas lié au scandale des tortures à la prison d'Abou Ghraib.

La générale Janis Karpinski, suspendue de la direction des prisons irakiennes et mutée à Fort Jackson, en Caroline du Sud, a déployé une vive défense blâmant ses supérieurs, dont le général Sanchez, et les Renseignements militaires.

Dans son discours lundi, Bush a annoncé qu'il allait détruire cette prison, « symbole de mort et de torture » sous le régime irakien déchu et « devenue un symbole de la conduite infâme de quelques militaires américains ».

Amnistie internationale s'y est opposée, estimant que cela détruirait du même coup des preuves des crimes de l'ancien régime. Pour l'Association irakienne des droits de l'homme, la décision de Bush est « purement symbolique pour que les gens oublient rapidement ce qui s'est passé ».

Projet de résolution

Le projet de résolution des États-Unis vise à faire avaliser par l'ONU le transfert de « souveraineté » en Irak à un « gouvernement intérimaire » prévu le 30 juin par le régime d'occupation, et à associer d'autres pays à la sécurité et la reconstruction du pays.

La Grande-Bretagne a coparrainé le texte, mais le premier ministre Tony Blair a déclaré hier que les Irakiens doivent avoir le dernier mot en matière militaire. « La décision finale doit rester celle du gouvernement irakien, c'est ce que signifie transfert de souveraineté », a répondu Blair en réponse à une question.

En conférence de presse à Londres avec son homologue Geoff Hoon, le ministre irakien de la Défense Ali Allaoui a déclaré que les Irakiens auront un contrôle « conjoint » des troupes étrangères et que celles-ci resteront encore en Irak « des mois, pas des années ».

Le secrétaire d'État américain Colin Powell déclarait peu après, à l'issue d'une rencontre à Washington avec son homologue belge Louis Michel, qu'« en fin de compte, les forces américaines restent sous commandement américain et feront tout ce qui est nécessaire pour se protéger elles-mêmes ».

« Évidemment, nous prendrons en compte tout ce qu'il (le futur gouvernement irakien) pourrait dire au niveau militaire ou politique », avait-il souligné auparavant.

La Belgique « exclut pour le moment » l'envoi de troupes en Irak, a indiqué pour sa part Michel.

La Russie et la France, deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU qui étaient opposés à l'invasion de l'Irak, de même que l'Allemagne, ont jugé que le projet de résolution « devait être amélioré », ce qui signifie en langage diplomatique qu'il comporte des failles.

La France veut une résolution « crédible », donc un « transfert de compétence et de souveraineté qui soit sincère, clair, complet, et qui ne soit pas artificiel », a déclaré son ministre Michel Barnier.

La Russie a « beaucoup de questions » et le projet « a besoin d'être retravaillé », a déclaré un responsable à Moscou. « Il faut régler la manière dont sera formé le gouvernement provisoire en Irak », et la résolution ne pourra être débattue qu'après, a-t-il dit.

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan devait se rendre hier au Conseil de sécurité pour rendre compte de la mission de son envoyé en Irak, Lakhdar Brahimi, pour former ce gouvernement.

Un responsable de l'administration Bush indiquait entre-temps que la composition du nouveau gouvernement ne serait peut-être pas connue cette semaine.

Le *Washington Post* écrivait hier, citant des sources irakiennes proches de Brahimi, que le prochain gouvernement serait dirigé par Hussain Shahristani, un physicien nucléaire qui fut longtemps emprisonné à Abou Ghraib car il refusait de travailler pour Saddam Hussein. C'est un chiite sans expérience politique, mais proche du grand ayatollah Ali Sistani.

À Bagdad, le Conseil de gouvernement transitoire a lui aussi critiqué le projet de résolution. Ghazi al-Yaouar, son président en exercice, a exigé pour l'Irak le droit de réclamer au besoin le départ des troupes étrangères.

Les dépêches faisaient état de 14 morts et d'une cinquantaine de blessés hier dans des combats acharnés à Najaf entre les forces américaines et les miliciens du leader chiite Moqtada al-Sadr. Un obus a endommagé le mausolée de l'imam Ali, au lendemain d'une mise en garde de l'Iran aux États-Unis pour la sauvegarde des lieux saints chiites en Irak.

Mais le *Christian Science Monitor* rapporte que des négociations se déroulent en coulisses pour que la milice de Sadr, l'Armée du Mehdi, se transforme en parti politique. Le régime d'occupation pourrait alors annoncer, avant le 30 juin, « la fin des combats », « sur le modèle de ce qu'il a négocié à Falloujah », écrit-il.

PHOTO D'ARCHIVES GETTY IMAGES

Le général Ricardo Sanchez sera remplacé comme commandant des forces d'occupation en Irak après le scandale des sévices à la prison d'Abou Ghraib.

Enfin, Londres a reconnu hier que deux Britanniques tués lundi dans un attentat devant le QG de la coalition à Bagdad étaient des employés du Foreign Office. Et des responsables irakiens disent qu'un attentat contre un hôtel de Bagdad, qui a fait cinq blessés hier, visait en fait la mission diplomatique australienne, à côté.

Et le Pentagone a annoncé qu'un obus d'artillerie de 155 mm découvert le 17 mai en Irak contenait bien du gaz sarin. L'engin avait explosé, entraînant « une très faible dispersion de cet agent » toxique mortel, avait alors indiqué l'armée américaine en Irak.

Avec AFP, AP, Reuters, CSM, FT, TOI et Newsweek.

Chalabi, un pantin de l'Iran pour manipuler Washington?

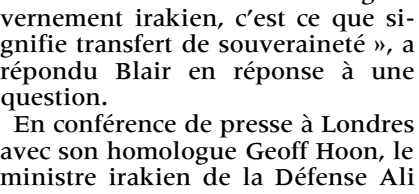

ISABELLE HACHEY
À LONDRES

Le régime de Téhéran aurait-il dupé les faucons de la Maison-Blanche et poussé les États-Unis en guerre, question de se débarrasser une fois pour toutes de son ennemi juré, Saddam Hussein ? Cela ressemble à une théorie du complot, mais c'est bel et bien la rumeur qui circule ces jours-ci à Washington.

Une « enquête urgente » a été lancée dans la capitale américaine pour déterminer si l'Iran a poussé les États-Unis à envahir l'Irak, en transmettant de faux renseignements au Pentagone par l'intermédiaire du Congrès national irakien (CNI) dirigé par Ahmad Chalabi, rapportait hier le *Guardian* de Londres.

L'Iran aurait manipulé les néo-conservateurs du gouvernement de George W. Bush pour se débarrasser d'un voisin qui lui était hostile, et pour ouvrir la voie à un Irak gouverné par la majorité chiite, craignent des agents de services de renseignements américains cités par le journal britannique.

Le bras droit de M. Chalabi, Aras Habib, est soupçonné d'être un agent des services de renseignements iraniens depuis plusieurs années. Il a disparu sans laisser de trace peu après les perquisitions effectuées jeudi par la police irakienne et les GI américains dans la villa de M. Chalabi, à Bagdad.

Avant la guerre, M. Habib dirigeait un programme de collecte de renseignements sur l'Irak financé par le Pentagone. Il avait mis des agents américains en contact avec des membres du régime ayant fait défection. Ces exilés avaient fourni des informations sur les armes de destruction massive (ADM) de Saddam Hussein, qui se sont par la suite révélées sans fondements.

Des officiels américains croient maintenant que l'Iran, qui a fait la guerre à l'Irak dans les années 80 et qui est dirigé par une théocratie chiite, était à l'origine de la tromperie. « Les services de renseignements iraniens ont manipulé les États-Unis pendant plusieurs années à travers Chalabi », a dit une source du milieu des renseignements au *Guardian.*

« L'Iran a mené l'une des opérations de renseignements les plus magistrales de l'histoire, a ajouté Larry Johnson, un ancien responsable de la stratégie de contre-terrorisme au département d'État américain. Il a persuadé les États-Unis et la Grande-Bretagne de le débarrasser de son plus grand ennemi. »

Le magazine *Time* rapportait dimanche que le FBI a lancé une enquête criminelle pour déterminer si M. Chalabi et M. Habib auraient reçu des informations top secrètes sur les opérations militaires en Irak, qu'ils auraient ensuite passées à l'Iran. Téhéran a réfuté ces allégations, lundi, tout en reconnaissant avoir entretenu avec M. Chalabi un « dialogue continu et permanent ».

M. Chalabi a aussi démenti les allégations, accusant le directeur de la CIA, George Tenet, de mener une campagne de diffamation contre lui. Richard Perle, l'un des plus influents néo-conservateurs de l'administration Bush, a soutenu hier sur les ondes de la BBC que les membres de la CIA « ont été hostiles à Chalabi depuis longtemps » et ne sont pas dignes de confiance. « Ils essaient de transférer sur d'autres la responsabilité de leurs propres erreurs », a-t-il ajouté.

Vraie ou fausse, l'affaire jette une lumière crue sur la lutte de pouvoir qui se joue depuis près de deux ans à Washington entre les faucons du Pentagone, qui ont longtemps soutenu M. Chalabi, et les agents secrets, qui n'ont jamais accordé leur confiance à cet exilé irakien à la fortune douteuse.

Qu'il ait été ou non à la solde de Téhéran, une chose est claire : M. Chalabi avait trouvé, avant l'invasion, un auditoire réceptif parmi les néo-conservateurs. En les abreuvant de « preuves » sur les programmes d'armement irakiens, M. Chalabi leur a dit ce qu'ils voulaient entendre. De plus, il n'a jamais caché que son but était de renverser Saddam Hussein. Pour lui, la fin justifiait les moyens.

Le vice-président Dick Cheney et le secrétaire à la défense adjoint, Paul Wolfwofitz, espéraient le voir à la tête du nouvel Irak. Mais M. Chalabi, un chiite laïque, semble aujourd'hui être tombé en disgrâce. En plus de la rafle dans sa villa, où documents, ordinateurs et armes ont été saisis, son parti s'est brutalement vu couper les vivres la semaine dernière. Depuis quatre ans, le CNI avait réussi à extraire 27 millions US des coffres de Washington.

M. Chalabi est aussi, et de loin, le politicien le plus méprisé de Bagdad. Bien des Irakiens le surnomment le « chien fidèle de Bush » ou « Ahmad le voleur », en référence à son implication dans la faillite de la banque Petra, en Jordanie. En 1989, M. Chalabi a été condamné en son absence à 22 ans de prison pour avoir détourner des millions de la banque dont il était le directeur.

Néanmoins, le politicien a encore beaucoup d'influence. Sa fortune personnelle est estimée à 150 millions de dollars US. Il est ministre du gouvernement intérimaire. En tant que directeur du comité de « débaasisation », il décide aussi du sort de milliers d'anciens membres du Parti baas. On l'accuse à ce titre d'avoir procédé à des règlements de comptes personnels, à des enlèvements et à des tortures.

En fin stratège, M. Chalabi a placé des alliés et des parents dans tous les postes stratégiques du pays en reconstruction. Il a une influence énorme sur le réseau de banques irakiennes. L'un de ses neveux est ministre de la Défense. Un autre dirige le tribunal qui jugera Saddam Hussein.

Depuis sa rupture avec Washington, il se présente comme le politicien qui ose se tenir debout devant l'occupant américain. Opportuniste, sans doute, mais dans le bourbier actuel, une telle stratégie ne peut pas lui faire de tort.

Al-Qaeda renforcé

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES – La guerre dirigée par les États-Unis en Irak a dominé l'année 2003, renforcé la détermination d'Al-Qaeda, entraîné un affaiblissement de la coalition antiterroriste et conduit à une division entre l'Europe et les États-Unis, relève l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS) dans son rapport annuel.

« En 2003 et jusqu'en 2004, l'intervention en Irak conduite par les États-Unis a dominé tout le spectre des affaires internationales », note d'emblée le document de l'Institut international d'études stratégiques, « diluant les énergies et les ressources de la coalition antiterroriste ».

L'intervention en Irak a « encouragé le recrutement en faveur du djihad (guerre sainte) et intensifié la motivation d'Al-Qaeda à encourager et aider les opérations terroristes », insiste l'IISS, dont le siège est à Londres.

Selon des « estimations a minima des services de renseignement, ajoute l'IISS, Al-Qaeda est aujourd'hui présent dans plus de 60 pays et au moins 20 000 djihadistes ont été entraînés dans des camps en Afghanistan depuis 1996 ».

« Un reste de direction (d'Al-Qaeda) est toujours intact et plus de 18 000 terroristes potentiels sont toujours en liberté, avec les recrutements qui s'accélèrent du fait de l'Irak », affirme le centre d'analyses stratégiques londonien. « Avec la bénédiction publique d'Oussama ben Laden, « jusqu'à un millier de djihadistes se sont infiltrés en Irak ».

ACTUALITÉS

Les banques de sperme menacées de fermeture par la révélation obligée de l'identité du donneur

LOUISE LEDUC

À quoi bon faire un don de sperme si vous n'êtes pas rémunéré et que l'enfant, une fois devenu grand, pourra en plus vous retracer ? La fin du don anonyme, vite fait bien fait contre une centaine de dollars, annonce vraisemblablement la fermeture des banques de sperme et la probable venue au monde de quantité de petits Américains *made in Canada*.

La prédiction vient du docteur Serge Bélisle, chef du département d'obstétrique et de gynécologie de l'hôpital Saint-Luc. « Tout indique qu'il va nous falloir importer du sperme américain, explique le docteur Bélisle, président du 18e Congrès mondial sur la fertilité et la stérilité en cours à Montréal. Au lieu de payer 200 $, les Québécois devront alors consentir 650 $US, et ce sans que nous puissions leur garantir un contrôle de la qualité aussi serré. »

En vertu de la Loi canadienne sur la procréation assistée, promulguée en mars, chaque enfant pourra dorénavant connaître le nom de son géniteur, une donnée capitale à l'heure où les tests génétiques sont de plus en plus utilisés pour prévenir quantité de maladies.

Même si le Code civil québécois ne reconnaît aucune filiation entre le donneur de sperme et l'enfant, le docteur Bélisle croit que la nouvelle loi canadienne aura d'énormes impacts sur sa clinique de Saint-Luc, où étaient menées annuellement entre 600 et 800 inséminations annuelles à partir de donneurs anonymes.

En mettant fin à l'anonymat du don de sperme, le Canada a ainsi imité plusieurs pays qui ont légiféré dans ce sens, comme les Pays-Bas, l'Australie et l'Allemagne.

« Aux Pays-Bas, il y a deux ans, quand la loi a obligé les cliniques à documenter l'identité des hommes, on est passé d'une trentaine de donneurs à un seul, signale Johannes L.H. Evers, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université de Maastricht. Mais comme la Belgique, où le don est toujours anonyme, est tout à côté, les Néerlandais qui préféraient cette façon de procéder ont tout simplement traversé la frontière. »

En Australie, où le don de sperme anonyme n'est plus permis depuis 1998, le recrutement est aussi devenu difficile. « Cependant, comme le don de sperme a ralenti à ce moment-là dans la plupart des pays, qu'ils aient mis fin ou pas au don anonyme, nous ne sommes pas certains que la loi en soit la cause, note Helen Szoke, directrice de la Infertility Treatment Authority, en Australie. Par contre, ce que l'on a documenté, c'est que le profil des donneurs a beaucoup changé depuis 1998. Le donneur typique n'est plus un étudiant qui a besoin d'argent, mais des hommes plus vieux qui réalisent qu'un don de sperme est un geste autrement plus lourd de conséquences qu'un simple don de sang. »

Aux Pays-Bas, il y a deux ans, quand la loi a obligé les cliniques à documenter l'identité des hommes, on est passé d'une trentaine de donneurs à un seul.

Selon Mme Szoke, la proximité des États-Unis et de leurs banques de sperme commerciales risque de poser un défi particulier au Canada, mais elle croit qu'Ottawa est allé dans la bonne direction. « Il faut cesser de voir le don de sperme comme une simple solution à un problème d'infertilité d'une personne, dit-elle. Les hommes qui font un don de sperme doivent réaliser qu'ils vont donner la vie, et que d'abord et avant tout, c'est bien d'un enfant qu'il s'agit. »

En 2000, l'Université de Surrey, en Grande-Bretagne, a mené une étude auprès de 16 jeunes Australiens, Américains et Anglais qui n'avaient su une fois adultes qu'ils étaient nés d'un don de sperme. L'une des répondantes avait indiqué qu'en apprenant a vérité, elle avait eu l'impression que toute sa vie avait été basée sur un immense mensonge. Aux prises avec des problèmes d'identité, les 16 personnes avaient tenté de retrouvé leur « vrai père », sans succès, en raison de l'anonymat des dons.

La goutte, une maladie fréquente chez les hommes

ASSOCIATED PRESS

PARIS – Elle arrive souvent au beau milieu de la nuit, après un dîner particulièrement copieux et arrosé... Une douleur brutale et intense envahit le gros orteil et irradie le corps entier. Le moindre contact avec le drap et toute tentative de mouvement deviennent insoutenables. C'est la crise de goutte ! Explications de la revue *Nutrinews*.

Maladie fréquente chez les hommes, entre 30 et 50 ans, la goutte est rare chez la femme (10 % des cas) et elle ne survient qu'après la ménopause. Elle est liée à une augmentation excessive du taux d'acide urique dans le sang (hyperuricémie), soit parce que l'organisme en produit trop, soit parce qu'il n'en élimine pas assez.

Elle n'apparaît généralement qu'après des années d'hyperuricémie, mais peut aussi ne jamais se manifester...

C'est donc ce « trop-plein » d'acide urique qui se dépose années après années dans les articulations, essentiellement au niveau du gros orteil, du pied et du coude, qui va être à l'origine de l'inflammation et de la crise de goutte.

La première crise survient en général brusquement, en pleine nuit, à la suite d'excès alimentaires ou alcooliques, à un traumatisme articulaire, à un surmenage physique ou intellectuel, ou encore après une opération ou à la suite d'un traitement médicamenteux (diurétique...).

La douleur est intense. Elle se situe bien souvent au niveau du gros orteil, qui est tendu, rouge, luisant, et dégage une forte chaleur. Elle s'accompagne parfois de fièvre et de frissons. Le malade ne supporte plus le contact avec les draps et est incapable de bouger.

Le traitement de la crise de goutte repose sur la prise d'un médicament (la colchicine), souvent associée à du repos et à un régime. De la glace placée sur l'articulation peut également soulager.

Après le premier accès de goutte, il s'en produit généralement d'autres, quelques semaines, quelques mois, voire quelques années plus tard... C'est pourquoi un traitement de fond est généralement prescrit. Associant médicament et régime alimentaire, il vise à diminuer le taux d'acide urique dans le sang.

Le régime à lui seul est incapable de guérir la goutte. Mais il est toujours associé au traitement médicamenteux. On préconise généralement la suppression des aliments trop gras, un régime hypocalorique en cas de surcharge pondérale, une réduction de la consommation des aliments à l'origine d'une surproduction d'acide urique (abats, viandes, sardines, fruits de mer, anchois...), la diminution, voire la suppression de l'alcool. Une alimentation légère, à base de légumes, de fruits, et bien arrosée... d'eau : deux litres par jour !

Clavardage
Marc Gabriele
Il fait son retour en toute *Transparence*
avec Webcam
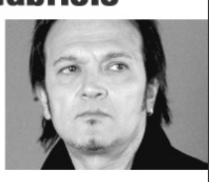
Mercredi à 13 h
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

La JOIE
Chez Birks
ROBERTO COIN
ce créateur de bijoux italien de réputation internationale définit son art en un mot : la joie.
Birks vous invite à venir le rencontrer et à admirer son éblouissante collection de bijoux, le jeudi 27 mai, de 17 h à 19 h, au 1240, square Phillips à Montréal.
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ BIRKS AU CANADA
BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS
BIRKS
3230779A

Confort. Élégance. Relaxation.
Le Luxor
CONDOMINIUMS DE LUXE
Livraison printemps 2005
Maintenant en construction
Bureau des ventes
5805, Tommy Douglas
North Hampstead, Québec
tél.: 514.905.5555
Visitez-nous au **www.leluxor.com**
www.tramsmgmt.com
3226307A

L'exclusivité redéfinie.
LES CONDOMINIUMS HARBOURTEAM
au Vieux Port de Montréal
Maintenant en construction — **réservez dès aujourd'hui**
Bureau des ventes
1000, de la Commune
Montréal (Québec)
T 514.286.2345
F 514.286.0750
Un projet résidentiel de prestige offert par **Gestion Immobilière Trams Inc.**
www.tramsmgmt.com
3226315A

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal remercie
Ses donateurs majeurs
CAMPAGNE DE FINANCEMENT
Association des employés du personnel du Sun Life
Banque Nationale du Canada
Comptoir Saint-Léonard
Fondation de bienfaisance T. A. St-Germain
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation René Malo
Fraternité Sainte-Élisabeth du Canada
Monsieur Jean Hattenberger
Monsieur Joseph-Louis Gueneau
Robinson Cartes de souhaits inc.
Succession J. A. De Sève
Sun Life du Canada
OPÉRATION BONNE MINE
Banque Nationale du Canada
Fondation Fournier-Éthier
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Fondation Maurice Lamarche S. J.
Hôtel Delta Montréal
Monsieur Éric Girard
GUIGNOLÉE
Association des pompiers de Montréal
Canadian Tire (Geffrey Frenette ltée - Gestion André R. Vaillancourt ltée)
Fondation Berthiaume du Tremblay
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Fonds de bienfaisance des employés de Bombardier Aéronautique
Gaz Métropolitain inc.
Loto-Québec
Société de transport de Montréal et ses employés (Mont-Royal - Legendre - Anjou - St-Michel - St-Denis)
The Gazette
Sa charmante porte-parole
Élise Guilbault, comédienne
Ses précieux partenaires
JEAN COUTU
Hydro Québec
Bell
LA PRESSE
Pour leur extraordinaire appui au cours de l'année 2003-2004!
Merci !
3231625A

YVES BOISVERT

La bureaucratie qui tue

D'après le rapport de la police de Laval, quand ils ont arrêté Gérard Asselin dans son auto, samedi soir, il était tellement saoul que c'est un policier qui est allé mettre le pied sur le frein.

Il avait roulé sur les trottoirs dans ce quartier tranquille. Il avait roulé sur les terrains. Il zigzaguait. Des passants effrayés avaient appelé la police.

Les policiers avaient activé sirène et gyrophares. Mais apparemment, ça ne le dérangeait pas. Il reculait tranquillement sa voiture. Un policier a ouvert la portière et a freiné pour lui.

Il était 18 h 40 par ce beau soir de mai et, à ce moment précis, aucun petit garçon ne faisait du vélo dans le bout de la rue Géraldine, dans le quartier Fabreville.

C'est une chance ? Si on veut. Mais si je vous dis qu'un type est allé tirer sept ou huit coups de carabine à l'aveuglette dans votre quartier, et qu'il n'y a eu aucun blessé, vous trouverez-vous chanceux ?

Les gens qui conduisent ivres sont des fusils chargés à bloc qui tirent à l'aveuglette.

Bang, bang, bang. Ils ne regardent pas, ils tirent, et ils ne savent même pas qu'ils tirent, ces connards.

Si je vous disais que la police de Laval et la Sûreté du Québec ont arrêté Asselin cinq fois depuis le mois de décembre, vous trouveriez-vous plus chanceux encore ? Cinq fois saoul à mort. Toujours trois fois la limite d'alcool permise dans le sang, une fois presque quatre !

Comment se fait-il qu'il était en liberté ? Parce que, mesdames et messieurs, la négligence criminelle n'est pas seulement au volant ! Elle est aussi dans les bureaux de ceux qui sont censés faire appliquer la loi.

////////////////////////////

Des fois, il n'y a pas de blessé. Des fois, un petit gars fait du vélo à Saint-Timothée, sur la Rive-Sud. Il s'appelle Benoit Dupras. Il a 11 ans et il meurt parce qu'un chauffard est allé lui foncer dessus. Un récidiviste de l'alcool au volant, comme ils disent aux nouvelles.

Bang.

Asselin n'a tué personne, mais il a tout fait pour ça !

Il a perdu son permis de conduire en avril 2003 pour avoir conduit en état d'ébriété.

Pas grave ! Le 14 décembre 2003, il est encore arrêté : il a conduit sans permis, avec trois fois le taux d'alcool limite.

Pas grave : il prend encore la route, encore plus saoul, le 21 mars 2004, selon les relevés de la police. À un taux où la plupart d'entre nous seraient dans le coma (presque quatre fois la limite).

Pensez-vous qu'on l'a emprisonné ? Pas du tout. Il est libéré en attendant son procès.

Le 9 avril 2004, Asselin, sans permis, est encore arrêté. Le relevé de la police indique encore plus de trois fois la limite permise d'alcool dans le sang du conducteur.

Sans doute, pensez-vous, cela l'a mené tout droit aux cellules : l'homme ne comprend pas ce qui se passe, c'est l'évidence ! Je répète : permis suspendu en avril 2003, arrestation en décembre 2003, arrestation en mars 2004, arrestation en avril 2004. Ça va faire, non ?

Eh ben non.

On retrouve Asselin sur les belles routes des Laurentides, qui pète la *balloune* avec un taux de trois fois et demie la limite permise HUIT JOURS PLUS TARD, le 17 avril 2004.

Cinq arrestations en un an ! Il faut quoi, au juste ?

La vérité, c'est qu'il faut un mort. Sans mort, vous pouvez déconner longtemps au Québec en conduisant très, très saoul, pourvu que vous le fassiez dans différents districts.

La preuve : samedi soir, Asselin, sans permis, arrêté cinq fois en un an saoul, saoul, saoul, est encore au volant d'une voiture.

Cette fois, il a passé la fin de semaine en prison. Hier, devant le juge, il a été mis en liberté à condition de suivre une cure de désintoxication fermée de deux semaines à Terrebonne, puis une autre de six mois, fermée aussi, ce qui veut dire 24 h sur 24, aucune sortie.

Vous vous demandez sûrement qui est ce type. C'est un homme de 64 ans qui a fait carrière comme secrétaire de rédaction à la Presse Canadienne. Il a travaillé comme remplaçant au pupitre à *La Presse* pendant des années. Plusieurs d'entre nous l'ont côtoyé. Alors ? Alors rien. Je voudrais bien vous rassurer en vous disant que c'était un monstre, mais ce n'est pas le cas. C'était un monsieur qui rentrait à l'heure et qui faisait son travail. Ce n'était pas un ignorant ou un abruti. Dans sa carrière, il a dû mettre en page dans le journal 287 histoires de gars saouls qui tuent des gens.

De toute manière, je ne veux pas d'explications, je suis sûr qu'il y en a plein. Ce n'est pas de nos maudites affaires, en ce moment, ses explications. Ce qui est de nos affaires, ce sont les connards sans nom qui conduisent ivres, et qui deviennent des fusils chargés à bloc. Je ne veux pas savoir leur nom ni s'ils sont dépressifs ou malades, ou s'ils ont mérité de la patrie. Il y a plein de gens dépressifs et malades qui ne deviennent pas des dangers publics. Il n'y a aucune raison pour conduire ivre. Ni pour tirer dans les rues.

////////////////////////////

Le nouveau ministre de la Justice, Jacques Dupuis, disait la semaine dernière qu'il fallait changer la loi, punir plus sévèrement. Il voulait montrer qu'il n'était pas indifférent à la mort du petit Dupras ni aux autres cas récents.

J'ai une mauvaise nouvelle pour vous, monsieur le ministre. Le problème, ce n'est pas la loi, c'est son application.

Comment se fait-il que Gérard Asselin ait pu être arrêté le 21 mars, le 9 avril et le 17 avril sans qu'il ne soit incarcéré ? N'est-il pas manifeste qu'un homme sans permis qui conduit avec des taux pareils, se fout de la loi et est un danger public ? Qu'il faut le retirer de la circulation ?

Pourquoi ceci ? C'est dû en partie au fait que certaines accusations sont portées devant la Cour du Québec, d'autres devant des cours municipales ; l'échange d'informations ne se fait pas bien. Mais c'est dû aussi à des directives et à des choix des procureurs de la poursuite.

Hier, par exemple, même si la Couronne savait qu'Asselin avait été arrêté cinq fois depuis la révocation de son permis, on a choisi de l'accuser par voie sommaire au lieu de procéder par acte criminel : du jargon qui signifie que la peine maximale sera de six mois au lieu de cinq ans. Pourquoi ? Parce que *judiciairement parlant*, il n'a encore qu'une seule cause en cours. Les accusations dans trois cas ne sont pas encore déposées. Les directives disent qu'en pareil cas, on procède par voie sommaire. La belle affaire !

Autrement dit, Asselin a été arrêté si souvent et si vite que la machine n'a pas encore digéré ses dossiers, ce qui joue en sa faveur.

Il n'y a pas que les passants qui ont été chanceux, dans cette affaire. S'il y avait eu une mort, l'administration en aurait été responsable.

La bureaucratie aussi peut tuer.

15 ans de prison pour un meurtrier

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir tué froidement et gratuitement le jeune Marc-Alexandre Chartrand, la nuit du 20 octobre 2001, Benoît Guimond passera au moins les 15 prochaines années en prison, a décrété le juge Jean-Guy Boilard, hier.

Même si Guimond, 31 ans, a été déclaré coupable de meurtre non prémédité par un jury, le magistrat a signalé hier que son crime était plus proche de la préméditation, et qu'il ne lui avait trouvé aucune circonstance atténuante. La nuit du drame, Guimond était avec des amis et célébrait apparemment son intronisation au sein des Rockers, un groupe école des Hells Angels. Guimond et ses amis ont tenté d'entrer au bar Aria en passant devant la longue file d'attente qui se massait à l'entrée du bar *after-hour* de la rue Saint-Denis, et se sont vu interdire l'accès par les portiers. Une rixe a éclaté, suivie d'une fusillade. Un ami de Guimond a tiré sur la porte du bar, tandis que Guimond a tiré en direction de la foule, blessant un jeune homme au bras. Au moment où il s'enfuyait, Guimond a été interpellé par le jeune Chartrand, qui lui demandait de se calmer et prendre ça « cool ». Pour toute réponse, Guimond s'est retourné et lui a tiré un coup de feu mortel.

Hier, le juge a demandé à Guimond s'il avait quelque chose à dire avant de recevoir sa peine. L'accusé est resté de marbre et a décliné l'invitation, ce qui n'a pas aidé sa cause. « La Cour aurait voulu savoir pourquoi une vie humaine a été prise », a expliqué le juge, en soulignant que le « droit au silence » perdait de sa légitimité au moment de la sentence. Guimond s'est vu imposer la perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 15 ans.

LA TOUTE NOUVELLE VOLVO S40 2005

C'EST LE TEMPS DE PASSER VOTRE COMMANDE.

AVEC SON TOUT NOUVEAU LOOK SANS COMPROMIS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, SON TOUT NOUVEAU MOTEUR TURBO DE 218 CH ET SA TOUTE NOUVELLE ATTITUDE, LA S40 SE DISTINGUE DE TOUS NOS PRÉCÉDENTS MODÈLES. TOUT SIMPLEMENT PARCE QUE NOUS L*AVONS CONÇUE POUR UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO, JUSQU'AU SYSTÈME AUDIO ULTRA-SOPHISTIQUÉ. MAIS NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER PAR LA NOUVELLE ALLURE ET LES NOUVELLES LIGNES, C'EST QUAND MÊME UNE AUTHENTIQUE VOLVO. VISITEZ LE SITE WWW.LANOUVELLEVOLVOS40.COM

VOLVO
pour la vie

LA TOUTE NOUVELLE
VOLVO S40 2005 | 29,995$* PDSF

CARACTÉRISTIQUES DE LA S40 2005 :
- CHOIX DE MOTEURS HAUTE PERFORMANCE DE 168 CH OU 218 CH À DACT AVEC CVVT
- BOÎTE MANUELLE À 6 RAPPORTS RAPPROCHÉS À FAIBLE COURSE OFFERTE
- ROUES EN ALLIAGE DE 18 PO EN OPTION
- SIÈGES SPORT AVEC TRAITEMENT T-TEC
- TRACTION INTÉGRALE (LA MEILLEURE DE SA CATÉGORIE) CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT OFFERTE
- SYSTÈME AUDIO AMBIOPHONIQUE DOLBY[MD] PRO LOGIC II DE 445 WATTS AVEC 13 HAUT-PARLEURS
- CONSOLE CENTRALE ULTRA-MINCE (UNE PREMIÈRE MONDIALE)
- UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ DIGNES DE VOLVO

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(405) 771-2305

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394

* Le PDSF pour une S40 2005 2.4i commence à 29,995 $. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails.
© 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez volvocanada.com. Dolby et Pro Logic sont la propriété de Dolby laboratories.

3226919A

ACTUALITÉS

Émouvant hommage à Serge Turgeon

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Les enfants de Serge Turgeon, à la porte de l'église Saint-Jean-Baptiste. Au cours de la cérémonie, sa fille Catherine lui a rendu hommage en ces termes : « Nous sommes fiers d'être ses enfants. C'était un homme de culture qui nous a fait partager son goût des voyages, de la musique, du théâtre et il avait le sens de l'humour. »

JEAN BEAUNOYER

Plus de 1000 personnes ont assisté hier matin aux funérailles particulièrement émouvantes de Serge Turgeon, à l'église Saint-Jean-Baptiste. De nombreuses personnalités du monde politique et artistique ont fraternisé et se sont regroupées pour une cérémonie marquée par l'affection sincère, la dignité et l'émotion.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait le premier ministre du Québec, Jean Charest ; le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe ; le chef de l'opposition officielle à Québec, Bernard Landry ; le ministre Denis Coderre, qui représentait le gouvernement fédéral ; une ancienne ministre de la Culture, Lise Bacon ; et de nombreux camarades du monde du théâtre, de la télévision et de la chanson.

Le prêtre célébrant, l'abbé André Lamoureux, a demandé aux participants de manifester un signe de paix et c'est ainsi qu'on a vu des gens de théâtre et de la télévision s'embrasser et des politiciens de partis rivaux, se serrer la main. L'atmosphère était à l'harmonie, au recueillement et à l'amour alors qu'on rendait hommage à l'artiste et au père de famille. Ses six enfants se sont rendus devant l'assistance pour partager des souvenirs.

« Nous sommes fiers d'être ses enfants, a dit Catherine. C'était un homme de culture qui nous a fait partager son goût des voyages, de la musique, du théâtre et il avait le sens de l'humour. »

Le frère du disparu, Luc Turgeon, a ajouté : « Si Serge était un rassembleur, il était d'abord un rassembleur de famille. Il ne ratait aucune occasion de réunir les membres de la famille. »

Élizabeth Chouvalidzé a fait une première lecture de la Bible, racontant l'histoire de Job ; Gérard Poirier a lu une épître de saint Paul. Guy Nadon, Lise Bergevin, au nom du Rideau Vert, et Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, ont également rendu hommage au défunt.

Après avoir parlé de la fierté de Serge Turgeon, de sa fierté de la langue française, de sa culture, de son statut d'artiste et en ajoutant « c'est maintenant à nous de dire que nous sommes fiers de toi », Pierre Curzi a provoqué une ovation de plusieurs minutes.

Marie-Denise Pelletier a ensuite chanté avec ferveur une chanson de Claude Gauthier devenue un hymne au Québec, *Le Plus Beau Voyage*, et *La Quête* de Jacques Brel, a été interprétée par Jean Maheu.

« C'est la plus belle cérémonie que j'ai célébrée », a confié l'abbé André Lamoureux, qui a toujours été près des artistes puisqu'il a été relationniste du diocèse de Montréal pendant 20 ans.

« Le plus difficile, c'est de vivre un adieu définitif », confiait Nicole Cardinal, la mère des trois premiers enfants de Serge Turgeon.

Sur le parvis de l'église, Michel Tremblay, Denise Filiatrault, Guy Latraverse, Raymond Legault, Gaston L'Heureux, Marie Tifo, Françoise Faucher pour ne nommer que ceux-là, regardaient leur camarade quitter définitivement la scène.

« Sa vie aura été son plus grand rôle », a dit Pierre Curzi.

L'aspirine et le cancer du sein

ASSOCIATED PRESS

CHICAGO – L'acide acétylsalicylique (ou aspirine), ce médicament en vente libre qui peut aider à prévenir les attaques cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, semble aussi réduire les risques de développer le cancer du sein le plus courant chez la femme, selon une étude.

Les auteurs de cette étude reconnaissent que de tels résultats sont enthousiasmants, mais ils tiennent à souligner qu'il faudra pousser plus avant les recherches avant que les médecins puissent recommander aux femmes de prendre de l'aspirine pour écarter le cancer du sein. La consommation d'aspirine peut aussi entraîner des effets secondaires indésirables.

C'est dans le *Journal de l'Association médicale américaine* que paraissent aujourd'hui même les résultats de l'étude.

Québec s'en tient à la règle de l'unanimité du jury

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Superprocès criminels ou pas, le ministre de la Justice québécois, Jacques Dupuis, résiste à l'idée de voir un accusé condamné par seulement 10 ou 11 des 12 membres d'un jury, même si cela éviterait que certains procès avortent, à cause d'une impasse.

Il y a deux jours, son homologue manitobain, Gord Mackintosh, affirmait au contraire que Québec voulait faire abolir la règle du verdict unanime et l'affichait au nouveau Comité interministériel sur l'efficacité de la justice.

« Le ministre à des réserves importantes face à cette idée, a corrigé hier l'attachée de presse de M. Dupuis, Marie-Josée Duhamel. Ce n'est pas une suggestion du Québec. C'est une simple idée parmi tant d'autres issues d'un document de réflexion déposé à la création du comité, en 2003. »

« Le Comité n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Rien n'a encore été recommandé », renchérit Patrick Charrette, porte-parole du ministère de la Justice du Canada, qui devra prendre la décision finale.

Un vieux débat

Ailleurs, la règle de l'unanimité du jury alimente depuis très longtemps les débats. En Angleterre, d'où est issu le droit criminel canadien, les jurés peuvent condamner un accusé « 10 à 2 » depuis 1967. Aux États-Unis, la Cour suprême a confirmé dès 1972 que la Constitution n'empêchait pas la Louisiane et l'Oregon d'agir ainsi. Ces deux États réalisent des économies (en évitant de coûteux nouveaux procès) et neutralisent les jurés extrémistes, qui font parfois fi de la preuve pour s'entêter dans une idée de façon irrationnelle. Au Canada, l'idée a tout de même été écartée par la Commission de la réforme du droit en 1980. Les experts craignaient d'accroître le risque d'erreurs judiciaires et de rendre les verdicts moins solides aux yeux du public. Depuis les mégaprocès, les choses se font toutefois plus complexes. L'unanimité peut être plus difficile à atteindre tandis qu'un procès avorté coûte plus cher que jamais. On craint aussi de voir le crime organisé cibler un juré, en le menaçant ou en l'achetant pour le convaincre de contredire les autres et de provoquer une impasse (et donc, un nouveau procès).

Spécialiste des droits et libertés, Me Julius Grey pourrait « peut-être » envisager qu'on outrepasse l'opinion d'un seul juré. « Plus que ça, on porterait gravement atteinte à la présomption d'innocence, dit-il. Si deux ou trois jurés résistent, ça montre qu'il existe un sérieux doute. »

Au Barreau du Québec, le bâtonnier Pierre Gagnon est du même avis. « Pourquoi les exigences seraient-elles moindre lorsqu'on réunit plusieurs accusés ? interroge l'avocat. Le Barreau ne veut pas qu'on crée des tribunaux d'exception. Notre système fonctionne depuis des siècles. On ne devrait pas s'en éloigner sans raison. »

DES AUBAINES À NE PAS MANQUER !

COMPAQ
PRESARIO SR1020NX
• Processeur Intel Celeron à 2,8 GHz
• Mémoire SD RAM DDR PC2100 512 Mo
• Disque dur 80 Go
• Lecteurs optiques CD-RW et DVD-ROM
• Modem télécopieur 56 Kbps v.92 et carte réseau 10/100
• 6 ports USB 2.0 (2 à l'avant, 4 à l'arrière)
• MS Windows XP^MC Édition familiale
569190
Moniteur en sus.
BAS PRIX QUOTIDIEN 749,95

À L'ACHAT DE TOUT PC HP OU COMPAQ, OBTENEZ GRATUITEMENT L'IMPRIMANTE DESKJET 3650 HP (514625) APRÈS LES RABAIS*
CODE DU BON : 76853
*À l'exception des ordinateurs A520 et A530N HP.

OU

ÉCONOMISEZ 165 $
hp invent
PAVILION A450N
• Processeur Intel Pentium 4 à 3,0 GHz avec HyperThreading
• Mémoire SD RAM DDR 512 Mo
• Disque dur 160 Go
• Lecteurs DVD+RW et CD-ROM 48X
• Modem télécopieur haute vitesse V.92 et carte réseau
• Graphiques GeForce FX5200 avec mémoire réservée 128 Mo
• Lecteur de carte média numérique 7 en 1
• Windows XP^MC Édition familiale et bien plus
560428
Moniteur en sus. Commande spéciale dans certains maagsins.
PRIX APRÈS RABAIS 1399,95
*Le rabais postal US est d'après un taux de change de 30 % pouvant fluctuer.
Notre prix 1564,95 - Rabais instantané - 100$ et postal - 50 $ US* (65 $ CAN)

PASSEZ À L'APPAREIL TOUT-EN-UN 2175 HP (515705) POUR SEULEMENT 99,95 $
CODE DU BON : 76858
POURQUOI ?
• IMPRIME 4 800 PPP
• IMPRIME 18 PAGES/MIN EN NOIR, 13 PAGES/MIN EN COULEURS
• SCANNER INTÉGRÉ 9 600 PPP
• IMPRESSION À PARTIR DE LA CARTE MÉMOIRE DE L'APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE

COMPAQ
ORDINATEUR PORTATIF PRESARIO R3140CA
• Écran large TFT WXGA 15,4 po
• Processeur AMD Athlon 64 3000+
• Mémoire DDR 512 Mo
• Disque dur 60 Go
• Lecteur optique combiné DVD+RW/CD-RW
• NVidia GeForce4 440GO avec mémoire DDR 32 Mo
• Réseau local sans fil 802.11b/g 54g intégré
• 3 ports USB 2.0
• Windows XP^MC Édition familiale
570285/570281
BAS PRIX QUOTIDIEN 1899,85

ACHETEZ CETTE IMPRIMANTE POUR SEULEMENT 99 $ (APRÈS LES RABAIS) À L'ACHAT DE TOUT APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE HP DE 199 $ OU PLUS. RABAIS POSTAL DE 75 $ US (97,50 CAN) ET INSTANTANÉ 32 $! CODE : 76906
ÉCONOMISEZ 129,50

Article en demande

APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 935
• 5,3 mégapixels
• Zoom optique 3X et numérique 7X
• Mode film avec audio
• Impression directe de photos avec les imprimantes HP
514524
Commande spéciale dans certains magasins.
BAS PRIX QUOTIDIEN 449,70

IMPRIMANTE PHOTOSMART 245
• Imprime jusqu'à 4 800 x 1 200 ppp
• Impression sans bordure sans un ordinateur
• Branchement USB
517309/520878
*Le rabais postal US est d'après un taux de change de 30 % pouvant fluctuer.
RÉDUCTION DE PRIX 229,93
était 269,93

Nº 57 COULEUR
474821
49,96

ÉCONOMISEZ 30 $
APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 435
• 3,1 mégapixels
• Zoom numérique en continu 5X
• Enregistre de courts clips avec audio
• Impression directe de photos avec certaines imprimantes HP
516856
Code du bon : 75136
PRIX APRÈS RABAIS 169,89
Notre prix 199,89 Rabais instantané -30 $

ÉCONOMISEZ 20 $
IMPRIMANTE PHOTOSMART 7760
• Jusqu'à 4 800 ppp optimisés en couleurs
• Imprime jusqu'à 21 pages/min en noir, 16 pages/min en couleurs
• Impression de photos sans marge - 4 po x 6 po en 36 secondes
520877
Code du bon : 76838
PRIX APRÈS RABAIS 259,50
Notre prix 279,50 Rabais instantané -20 $

ÉCONOMISEZ 40 $
IMPRIMANTE PHOTO PHOTOSMART 7960
• Technologie à 8 encres pour des photos de qualité professionnelle
• Jusqu'à 4 800 ppp optimisés en couleurs
• Jusqu'à 21 pages/min en noir, 16 pages/min en couleurs
520873
Code du bon :75659
PRIX APRÈS RABAIS 359,95
Notre prix 399,95 Rabais instantané -40 $

Pour d'autres excellentes aubaines, consultez en magasin ou en ligne notre toute dernière circulaire !

magasin
Plus de 225 magasins et en pleine expansion!
catalogue
téléphone 1-800-668-6888
télécopieur 1-800-567-2260
en ligne
www.bureauengros.com

BUREAU EN GROS^MC
Pour le magasin BUREAU EN GROS le plus près et les heures d'ouverture, composez le : 1-800-668-6888
rien de plus simple.^MC

Il se peut que les articles ne soient pas offerts pour la livraison ou en ligne. Valable jusqu'au 1er juin 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks.
3231003A

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-05-25 — Banco Spécial
03 11 15 18 22 28 30 37 38 40
41 43 47 53 55 56 58 61 67 70

La Quotidienne — Tirage du 2004-05-25
3 : 213
4 : 2824

Extra — Tirage du 2004-05-25
NUMÉRO 415824

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous! Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 375 $ / 45 h*
COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine 165 $ à 183 $/semaine* aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier
3200698 3222813

Stressless EKORNES
Vos meilleurs moments de détente
En cuir souple
EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com
3200021 3229539

License RBQ 8240-6026-4
Cabanons Fontaine 1976-2004
Profitez d'une promotion unique pour les modèles préfabriqués au choix :
Payez le solde 3 mois* après livraison, sans frais, sans intérêt
OU
Une option au choix* dans la sélection du fabricant
EN PLUS
Un rabais supplémentaire de 75 $ ou une porte à demi vitrée P-02 si la livraison, plus de 75 jours*
3215043

POUR CONNAÎTRE LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION, APPELEZ-NOUS :
Montréal et banlieue .....(450) 536-3563
Autres régions 1 888 838-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil Internet : www.cabanons.com
*Certaine conditions s'appliquent. Voir détaillant. Valide jusqu'au 31 mai 2004
3215045

Université d'Ottawa

uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

200 000 000 $

C'est viser haut?
À l'Université d'Ottawa, c'est pratique courante!

Depuis 156 ans, l'Université d'Ottawa est un foyer d'innovation où de grandes idées naissent et rayonnent, au plus grand profit du Canada et du monde entier. La *Campagne de l'Université canadienne* permettra à nos étudiants et étudiantes et à notre corps professoral, et du fait même à notre grande Université, de réaliser leur immense potentiel. L'Université canadienne vise haut... avec raison.

Campagne de l'Université canadienne
Cabinet national de la Campagne

Plusieurs chefs de file du Canada prêtent leur concours à l'ambitieuse campagne de l'Université d'Ottawa. Leur passion et leur dévouement découlent d'une ferme conviction : investir dans l'Université canadienne, c'est investir dans l'avenir du pays tout entier.

Coprésidente

Huguette Labelle
Chancelier
Université d'Ottawa
Ottawa

Coprésident

Guy Saint-Pierre
Ancien président du conseil d'administration
Banque Royale du Canada
Montréal

Coprésident

Gabriel Tsampalieros
Président et chef de la direction
Les Entreprises Cara Limitée
Toronto

Marc Jolicoeur
Président du Bureau des gouverneurs, Université d'Ottawa
Associé, Borden Ladner Gervais s.r.l.
Ottawa

Lisa LaFlamme
Correspondante nationale
CTV News
Toronto

John C.S. Lau
Président-directeur général
Husky Energy
Calgary

Julia G. Levy
Présidente
Conseil scientifique consultatif
QLT inc.
Vancouver

Gilles G. Patry
Recteur et vice-chancelier
Université d'Ottawa
Ottawa

Robert H. Pitfield
Vice-président à la direction
Opérations internationales
Banque Scotia
Toronto

Hugh Segal
Président
Institut de recherche en politiques publiques
Montréal

Paul M. Tellier
Président-directeur général
Bombardier
Montréal

Alex Trebek
Animateur
Jeopardy!
Los Angeles

Torrance J. Wylie
Vice-président
Global Public Affairs
Ottawa

www.campagne.uOttawa.ca

3231712A

ACTUALITÉS

Sept ans de prison pour un ingénieur sexagénaire

CHRISTIANE DESJARDINS

Pourquoi l'ingénieur Fernand Imbeault s'est-il embarqué dans un trafic de stupéfiants à 66 ans, alors qu'il avait un job à 100 000 $ par année à Hydro-Québec, un train de vie modeste, une vie apparemment heureuse avec sa conjointe et plusieurs enfants et petits-enfants, un passé sans tache et qu'il était à l'aube de la retraite, avec possibilité d'une seconde carrière comme consultant ?

En condamnant hier le sexagénaire à sept ans de prison, le juge Jean-Guy Boilard a dit que l'attitude d'Imbeault demeurait une énigme, d'autant plus que selon lui, « à 60 ans, on devient pantouflard. »

« Pourquoi a-t-il accepté le risque de se retrouver en prison pour plusieurs années » s'est étonné le juge.

Imbeault, un ingénieur de carrière qui a obtenu son doctorat en 1970 dans une université de l'Illinois, s'est défendu seul, sans avocat, dans ce procès où il était accusé de complot et trafic de stupéfiants. La GRC avait une preuve colossale contre lui, notamment de l'écoute électronique, des documents, et le concours d'agents doubles et d'un agent civil qui ont fait des transactions avec Imbeault en 2002. L'ingénieur disait représenter un groupe de trafiquants très puissants (notamment les Hells Angels), qui voulaient importer une première quantité de 50 kg de cocaïne du Mexique, qui serait suivie par des quantités de 200 kg tous les 10 jours. Imbeault s'est rendu au Mexique pour la première importation (avec les agents doubles), mais la transaction a avorté.

L'avocat Jacques Bouchard, que Imbeault a appelé en catastrophe pour le représenter au moment de la sentence, a signalé que cette importation n'a pas réussi et n'avait aucune chance de réussir. « Je ne comprends pas. C'est difficile de comprendre ce qui s'est passé dans la vie d'Imbeault à ce moment-là », a dit l'avocat.

Après son arrestation en juillet 2002, les policiers ont offert à Imbeault de collaborer, dans le but de prendre les trafiquants qu'il disait représenter. Il a carrément refusé. À son procès, il a tenté de faire croire au jury qu'il voulait en fait importer des fruits et légumes du Mexique, ou réaliser un nébuleux échange.

« Une thèse rocambolesque, frisant l'incohérence », a statué le juge Boilard, hier.

Sept ans de prison, c'est beaucoup pour un homme comme Imbeault, mais c'est quand même la moitié de ce que demandait la Couronne. Le procureur, Me Alexandre Dalmeau, a dit hier qu'il n'excluait pas la possibilité d'en appeler de cette peine.

Clavardage

Marc Gabriele

Il fait son retour en toute *Transparence* avec Webcam

Mercredi à 13 h
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

Animateurs de ***CPAC*** *: Martin Stringer, Ike Awgu, Michelle Lavoie, Julie Rocheleau, Peter Van Dusen, Pierre Donais, Ken Rockburn, Glen McInnis, Holly Doan*

COUVERTURE ÉLECTORALE SANS FRONTIÈRES

CPAC vous emmène sur le champ de cette campagne électorale fédérale pour une couverture que vous ne verrez nullepart ailleurs. Nous avons mobilisé plus d'équipes sur le terrain et envoyé plus d'autobus aux quatre coins du Canada que nul autre réseau afin de vous présenter une couverture en profondeur allant bien au-delà des manchettes quotidiennes. Grâce à nos autobus électoraux et nos équipes dans plusieurs comtés, vous suivrez quotidiennement l'évolution de la campagne partout au Canada sur les ondes de **CPAC**.

REGARDEZ CPAC AU
VIDÉOTRON-MONTRÉAL 77
BELL EXPRESSVU 126 FRANÇAIS
BELL EXPRESSVU 510 ANGLAIS
STAR CHOICE 396

SUR LA PISTE ÉLECTORALE
LES SOIRS DE SEMAINE 21 H 00 & 22 H 00 HE
Notre couverture de style « cinéma vérité » vous présente les portraits de différents comtés et vous permet de suivre des candidats en pleine campagne à la poursuite de votes. Stimulant, surprenant et plus original que tout ce que vous verrez ailleurs à la télévision.

L'HEURE POLITIQUE LES SOIRS DE SEMAINE 20 H 00 HE
En compagnie de l'animateur Peter Van Dusen, évaluez chaque soir l'évolution de la campagne en regardant des entrevues avec des représentants des partis, des commentateurs et des sondeurs, et au moyen d'analyses offertes par des correspondants de CPAC se trouvant sur le terrain.

REVUE POLITIQUE LES SOIRS DE SEMAINE 19 H 00 HE
L'animateur Pierre Donais présente chaque soir un survol des dernières nouvelles électorales survenues au cours de la journée au moyen d'entrevues et d'analyses provenant des quatre coins du pays.

ROCKBURN EN TOURNÉE DIMANCHE 21 H 00 HE
Tout au long de la campagne, l'intervieweur chevronné Ken Rockburn vous invite à ce rendez-vous hebdomadaire pour examiner en profondeur les opinions qu'ont des électeurs dans plusieurs régions du pays sur les enjeux électoraux.

LA TOURNÉE DES CHEFS
LES SOIRS DE SEMAINE 18 H 00 & 23 H 00 HE
Couverture quotidienne non commentée et réalisée sur place des activités des chefs alors qu'ils sont en pleine campagne, y compris leurs discours, points de presse, séances de photo et bien plus.

GOLDHAWK EN DIRECT DIMANCHE 20 H 00 HE
L'éminent journaliste de radiotélévision Dale Goldhawk anime l'unique tribune téléphonique nationale en direct consacrée entièrement à l'élection.

LE FACTEUR X SAMEDI 17 H 00 HE & DIMANCHE 22 H 00 HE
L'animateur Ike Awgu présente les points de vue et perspectives des jeunes sur les enjeux électoraux.

LIGNE OUVERTE ÉLECTORALE CHAQUE SEMAINE
Nos caméras se rendent dans les studios de stations de radio aux quatre coins du pays pour capter ce que disent les auditeurs sur la campagne électorale lors d'émissions de ligne ouverte. Consultez cpac.ca pour obtenir l'horaire de la semaine.

COUVERTURE ÉLECTORALE 2004 SUR SEMAINE
Couverture électorale en profondeur de dernière heure. Consultez cpac.ca pour obtenir l'horaire de la semaine.

VOTE2004

cpac
LA CHAÎNE POLITIQUE DU CANADA

Fondée par l'industrie de la câblodistribution canadienne. *Regardez nos émissions en ligne, en tout temps à* **www.cpac.ca**

3231476A

Il y a des éléments troubles dans le passé du révérend Gray

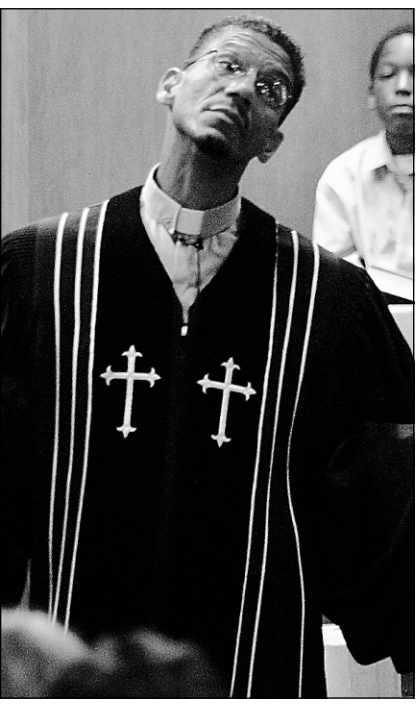

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©
Le révérend Darryl Gray

TRISTAN PÉLOQUIN

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les choses sont loin d'aller pour le mieux pour le président par intérim d'Alliance Québec, Darryl Gray. Non seulement le pasteur devra-t-il faire face à des accusations de voies de fait simples sur sa conjointe le 11 juin prochain, mais son Église pourrait également lui retirer sous peu son ministère.

Cette possibilité est actuellement sérieusement étudiée par un comité du Montreal Presbytery, l'instance religieuse qui gouverne les églises United Union de la région de Montréal et d'Ottawa, dont celle où officie le révérend Gray.

Ordonné aux États-Unis par l'Église baptiste au milieu des années 80, le révérend Gray, âgé de 49 ans, est devenu pasteur de l'église Union United de Montréal en 1998. Son embauche était toutefois conditionnelle à ce qu'il obtienne une maîtrise en théologie à l'Université McGill, une formation qu'exigent la plupart des églises Union United au pays. Or, à quelques semaines du délai de six ans qui lui a été fixé, « le comité qui étudie le cas du révérend Gray n'est pas satisfait des progrès scolaires qui ont jusqu'à présent été accomplis », affirme le secrétaire du Montreal Presbytery, Fred Braman. « Aucune décision n'a encore été prise, mais chose certaine, la possibilité que le révérend se voit retirer son titre de pasteur de l'église Union United de Montréal n'a absolument rien à voir avec les accusations criminelles auxquelles il fait face », ajoute M. Braman.

Personnage controversé, le révérend Gray est né à Boston, d'un père américain et d'une mère canadienne. Il a grandi en Caroline du Sud, avant de faire son service militaire et de déménager au Kansas dans la jeune vingtaine, après avoir été reconnu coupable d'un vol par effraction qui lui a valu trois mois de probation et 1200 $ d'amende.

Au Kansas, en avril 1984, alors qu'il était âgé de 30 ans, il a été mis en nomination au poste de sénateur de district (l'équivalent d'un député provincial) en remplacement d'un sénateur démocrate sortant, mais n'est pas parvenu à se faire élire lors de son investiture officielle après huit mois de mandat, le chèque de 75 $ nécessaire à sa candidature ayant rebondi.

Poursuivi par les services sociaux

Parallèlement à cela, une poursuite a été intentée par le département des Services sociaux et de la Réhabilitation du Kansas contre M. Gray et son ex-conjointe, Donna J. Carthen. Le couple a été accusé d'avoir reçu 3080 $ d'aide sociale entre juillet 1983 et mai 1984 sans y avoir droit. Il a été impossible de savoir si cette somme a finalement été remise.

Après trois ans d'études religieuses à Atlanta, le révérend Gray a déménagé en Nouvelle-Écosse, où il a notamment brigué l'investiture conservatrice d'une circonscription provinciale. Son passé en sol américain a alors été largement diffusé dans les médias locaux et sa nouvelle tentative d'être élu a échoué. Jusqu'à son départ de la province en 1998, il a continuellement fait les manchettes des journaux néo-écossais en accusant les policiers d'être racistes et de s'en prendre injustement aux Noirs.

Maintenant qu'il est à Montréal, il continue d'accuser les policiers d'agir de manière brutale avec les minorités visibles. Il les tient notamment responsable du décès du jeune Rohan Wilson, mort à l'hôpital le 21 février, quelques heures après une intervention policière nocturne.

Depuis qu'il a été accusé de voies de faits contre sa conjointe, Olive Simmonds, en avril, le révérend Gray a toujours clamé son innocence. Mme Simmonds a également déclaré qu'il s'agissait d'accusations bidon. Peu après cette déclaration publique, Darryl Gray a accusé le quotidien *The Gazette* d'agir de façon raciste en révélant certains faits troublants de son passé.

Les PC IBM : puissance et performance à partir de 529 $.

PC IBM offerts à partir de 529 $ à l'achat d'un accessoire.

Performance abordable

PC de bureau ThinkCentre[MC] A30 IBM (85F)
- Processeur Pentium[MD] 4 d'Intel[MD] à 2,80 GHz
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go (7 200 tr/min)
- Carte Ethernet intégrée
- Unité de disquettes
- Garantie limitée de un an avec service sur place

529 $ À l'achat d'un accessoire pour PC de bureau A30

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 VALEURD

Choisissez parmi ces accessoires abordables pour PC de bureau A30 :

Unités optiques	
• Unité CD-ROM 48X	50 $
• Unité CD-RW 48X/24X/48X	118 $
• Unité combinée CD-RW/DVD-ROM 48X/24X/48X	151 $
Écrans	
• Écran CRT ThinkVision[MC] E74 IBM de 17 po[1]	140 $
• Écran à cristaux liquides ThinkVision L150 IBM de 15 po	399 $
• Écran à cristaux liquides ThinkVision L170 IBM de 17 po	579 $
Modules de mémoire	
• Mémoire additionnelle de 256 Mo	79 $
• Mémoire additionnelle de 512 Mo	141 $

Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre PC de bureau A30, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ134 VALEURD sur le site Web.

Performance exceptionnelle

PC de bureau ThinkCentre A50p IBM*
avec mémoire additionnelle de 512 Mo
- Processeur Pentium[MD] 4 d'Intel[MD] à 2,80 GHz avec technologie HT
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Édition familiale
- Total de 768 Mo – mémoire DDR SDRAM de 256 Mo + mémoire additionnelle de 512 Mo
- Disque dur de 80 Go (7 200 tr/min)
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM 48X/24X/48X/16X
- Modem et Ethernet intégrés
- Carte graphique GeForce4 MX440 de NVIDIA avec mémoire de 64 Mo
- Garantie limitée de un an

1 049 $ (livraison gratuite)
***Écran vendu séparément**

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 4WNF047

Mobilité à prix avantageux

Bloc-notes ThinkPad[MD] G40 IBM (JF3)
- Processeur Celeron[MD] d'Intel[MD] à 2,40 GHz
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Ethernet et modem
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Garantie internationale limitée de un an

1 199 $

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 VALEURT

Équipez votre bloc-notes G40 de ces accessoires abordables :

Mallettes de transport	
• Mallette standard	44 $
• Mallette supérieure	99 $
• Mallette de luxe IBM en cuir	142 $
Accessoires	
• Clé à mémoire USB 2.0 de 64 Mo	49 $
• Verrou Kensington	57 $
• Mémoire additionnelle de 256 Mo	85 $
Alimentation	
• Adaptateur c. a. additionnel	69 $
• Batterie additionnelle	129 $

Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre bloc-notes G40, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ134 VALEURT sur le site Web.

Mobilité et performance

Bloc-notes ThinkPad R40 IBM
avec mémoire additionnelle de 512 Mo
- Technologie mobile Centrino[MC] d'Intel[MD]
  - Processeur Pentium[MD] – M d'Intel[MD] à 1,40 GHz
  - PRO d'Intel[MD]/Accès réseau sans fil 802.11b
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Professionnel
- Total de 768 Mo – mémoire DDR SDRAM de 256 Mo + mémoire additionnelle de 512 Mo
- Disque dur de 30 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM Ultrabay[MC] Plus
- Modem et Ethernet intégrés
- Carte graphique ATI Mobility RADEON 7500 avec mémoire DDR SDRAM de 32 Mo
- Sous-système de sécurité intégré 2.0 IBM
- Garantie internationale limitée de un an

2 049 $ (livraison gratuite)

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 4WTF041

www.ibm.ca/lamaison | 1 866 721-9265

Les frais de transport et de manutention ne sont pas remboursables et seront facturés en sus, à moins d'indication contraire, à savoir : 4,95 $ pour les accessoires de moins de 75 $; 9,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 75 $ et 500 $; 14,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 500 $ et 1 000 $, les imprimantes, les scanneurs, les écrans et les projecteurs; 59,95 $ pour les accessoires de plus de 1 000 $; 59,95 $ pour tous les systèmes sans écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 69,95 $ pour tous les systèmes avec écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 119 $ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Édition familiale; 69 $ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Professionnel. Les accessoires (à l'exception des imprimantes, des scanneurs, des écrans et des projecteurs) seront expédiés avec votre système sans frais supplémentaires. Taxes en sus. Tous les prix et toutes les spécifications et offres promotionnelles peuvent être erronés, annulés ou changés en tout temps et sans préavis. Aucune promotion ne peut être combinée avec aucune autre offre ou réduction sur quantité à laquelle vous avez droit. IBM se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les quantités peuvent être limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. IBM se réserve le droit de modifier, de substituer ou de retirer n'importe quelle offre, ou n'importe quel produit ou service en tout temps, sans préavis. Les prix, les offres et les photographies peuvent être erronés et modifiés. Certaines conditions peuvent s'appliquer pour que vous puissiez bénéficier des garanties. Une copie de la garantie et des modalités IBM est incluse avec chaque achat. Pour obtenir une copie de ce contrat, appelez IBM au 1 800 565-3344. Tous les chèques doivent faire l'objet d'une approbation de crédit. 1. Grandeur de l'image affichable mesurée en diagonale. Varie selon le modèle. 2. Nécessite un compte d'accès Internet. 3. Téléchargement gratuit. Nécessite un compte d'accès Internet. **Pour obtenir la liste complète des modalités, visitez le site Web www.ibm.ca/lamaison. IBM et ThinkPad sont des marques déposées, et Rapid Restore, ThinkCentre et ThinkVision sont des marques de commerce d'IBM Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel Speed Step, Itanium, Pentium et Pentium III Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Tous les autres noms de produit ou marques sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.

3231730A

IBM[MD]

IBM recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour les affaires.

Pourquoi choisir IBM?

Les PC IBM offrent les innovations suivantes propres à IBM :
- **Access IBM[2] – Accédez à un réseau étendu de soutien en ligne au simple toucher d'un bouton.**
- **Logiciel Rapid Restore[MC] PC[3] d'IBM – Protégez votre système au moyen de ce programme assurant la sauvegarde et la restauration rapides des données préalablement enregistrées.**
- **System Migration Assistant – Transférez facilement vos données personnelles ainsi que vos paramètres réseau et système de votre ancien PC à votre nouveau PC.**
- **Access Connections – Passez facilement d'un profil de connexion réseau à un autre grâce à cette solution de connectivité de réseau câblé ou sans fil (solution offerte avec les blocs-notes seulement).**

Avantage Prix IBM

Si vous achetez un système IBM admissible et que vous trouvez un produit équivalent annoncé par un de nos concurrents désignés à un prix inférieur au prix affiché dans la présente annonce, et ce, dans un délai de 14 jours suivant la date d'achat, nous vous rembourserons la différence.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse suivante : www.ibm.ca/lamaison/avantageprix

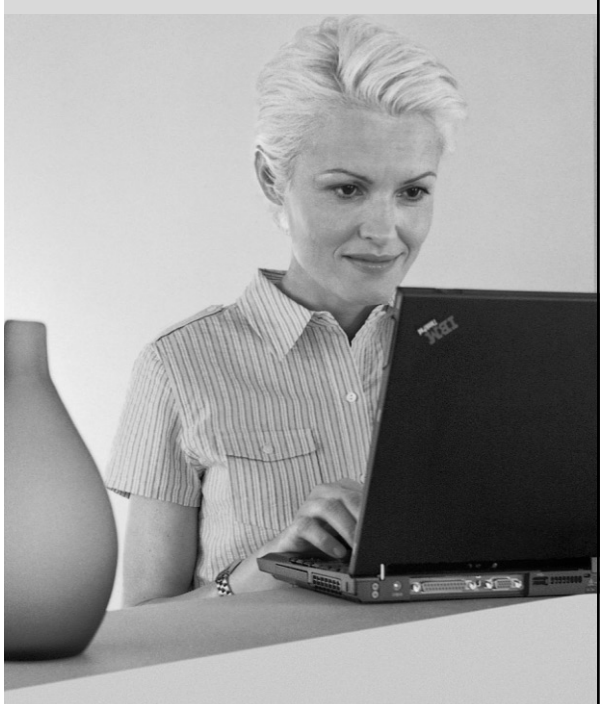

intel inside pentium 4

ACTUALITÉS

Pas de superprocès pour 11 membres du Wolf Pack

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Il n'y aura pas de superprocès devant jury pour les 11 présumés proxénètes du gang de rue Wolf Pack, arrêtés dans le cadre du démantèlement du réseau de prostitution juvénile à Québec.

Au cours d'une scéance agitée et ponctuée par l'expulsion de la mère de l'une des jeunes plaignantes, 10 des 11 accusés ont indiqué au juge Jean-Claude Beaulieu, de la Cour supérieure, leur décision de faire option pour avoir leur procès devant un juge seul de la Cour du Québec.

Plus tard, au cours de la matinée, le juge Alain Morand fixait aux 15,16 et 17 juin la tenue du procès, sans témoins, pour Nerva Lovinski, Jean Pierrin, Jocelyn-Filogène Mior, Jean-Bernard Estelle, Téchelet Pierre-de-Bellefeuille, Ndjeka-Kundju Kandula, Nadine Gingras, David Moïse, Jean-Claude Karera et Patrick Kayishema.

Me Stéphane Beaudoin a par ailleurs annoncé que son client, Clément Karera, désirait toujours avoir un procès devant jury. La date de ce procès doit être fixée le 28 juin, à moins que l'accusé, qui doit subir un procès le 25 juin sous une accusation de complot pour trafic de stupéfiants, ne se ravise. Les 11 accusés font face à 144 chefs d'accusation de proxénétisme, de voies de fait, de menaces et d'avoir vécu des fruits de la prostitution de jeunes filles d'âge mineur, pour la plupart.

Certains des accusés font aussi face à des accusations d'agression sexuelle et quatre d'entre eux, dont Nerva Lovinski, chef présumé de la filière haïtienne, à une accusation de gangstérisme.

La décision des accusés d'opter pour un procès en Cour du Québec évite la tenue d'un procès d'une durée de six semaines pour les membres présumés de la filière africaine et de trois à quatre mois pour ceux de la filière haïtienne.

Deux des membres du gang de rue ont déjà été condamnés à la prison après avoir plaidé coupable aux accusations portées contre eux.

Le 16 septembre 2003, Jean-Max Dolcine, 26 ans, a écopé d'une peine de 14 mois de prison, si l'on tient compte de sa détention provisoire. Le 18 décembre, Jean Denizard Fandal, 43 ans, a été condamné à trois années de pénitencier. Sur une période d'une année, Fandal a exploité un petit réseau de prostitution et de trafic de stupéfiants.

INCENDIE DE L'ÉCOLE JUIVE

Un accusé reste en prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Sleiman Elmerhebi, ce jeune homme de 18 ans accusé d'avoir mis le feu à l'école United Talmud Torah de Saint-Laurent en avril dernier, restera derrière les barreaux jusqu'à la fin de son procès, a décrété le juge Robert Sansfaçon, hier, au palais de justice de Montréal.

La semaine dernière, le magistrat avait accordé la liberté sous caution aux deux autres coaccusés dans cette affaire, soit Simon Zogheib, 18 ans, et Rouba Fahd Elmerhebi, 36 ans. Cette dernière est la mère de Sleiman et n'est accusée que de complicité après le fait.

En raison d'une ordonnance de non-publication, il nous est interdit de dévoiler les motifs que le juge a invoqués pour garder Sleiman en prison.

« Un public bien informé comprendrait difficilement que l'auteur (allégué) soit remis en liberté », a-t-il dit entre autres. Les trois accusés reviendront devant le tribunal le 10 juin pour la divulgation de la preuve.

Rappelons que la bibliothèque de l'école primaire juive United Talmud Torah a été la cible d'un incendie criminel dans la nuit du 5 avril, jour de la pâques juive. Un tract revendiquant l'incendie et signé par « Les Brigades du Cheik Ahmed Yassine » avait été retrouvé sur place.

EN BREF

Mort tragique dans les Laurentides

Un adolescent de 17 ans a été retrouvé sans vie hier midi dans un boisé situé entre Sainte-Sophie et Saint-Jérôme, dans les Laurentides. Le jeune homme aurait fait une chute à vélo alors qu'il roulait avec un ami vers Saint-Jérome durant la nuit de lundi à mardi. Après la chute, l'ami en question serait parti pour chercher de l'aide. Ce n'est qu'hier après-midi qu'il est retourné avec de l'aide auprès de la victime, qui était déjà morte au moment de l'arrivée des secours. La police municipale de Saint-Jérome a ouvert une enquête pour tente d'élucider les circonstances du décès.
Nicolas Bérubé

L'ex-footballeur Tom Kane subit son enquête

L'enquête préliminaire de l'ex-footballeur de la NFL, Thomas Kane, a commencé hier au palais de justice de Montréal, pour le meurtre non prémédité de sa femme, Tamara Shaikh. La femme de 35 ans, mère de quatre enfants, a été battue à mort le 30 novembre dernier, dans le logement où Kane résidait avec sa mère, dans l'arrondissement de LaSalle. Une ordonnance de non-publication nous interdit de dévoiler la teneur des témoignages livrés dans le cadre de l'enquête qui se poursuit aujourd'hui. Élevé dans Saint-Henri, Thomas Kane devait connaître une brillante carrière dans le football, d'abord à l'Université de Syracuse, puis dans la NFL, avec les Seahawks de Seattle auxquels il s'est joint en 1988. En 1994, il avait tenté sans grand succès un retour au jeu, puis avait sombré dans la toxicomanie. L'enquête préliminaire est présidée par le juge Joseph Tarasofsky. Me Richard Shadley assure la défense de Kane, alors que c'est Me Louis Bouthillier qui officie pour la Couronne.
Christiane Desjardins

Enquête du SPVM confiée à la SQ

Pendant qu'un homme de 25 ans est toujours hospitalisé après avoir été atteint par le tir d'une policière du Service de police de la ville de Montréal, l'enquête sur cet incident a été transférée, hier, à la Sûreté du Québec. Même si les médecins ne craignent plus pour la vie de cet homme, le SPVM a décidé, par souci de transparence, de confier à un autre corps de police le soin de faire toute la lumière sur cet événement survenu vers 16 h lundi sur le boulevard Saint-Laurent, près du boulevard de Maisonneuve, au centre-ville de Montréal.
Marcel Laroche

« Climatisez en toute tranquillité avec HydroSolution »

Climatiseur central

Thermopompe centrale

Climatiseur mural bibloc

Idéal pour les résidences chauffées avec des plinthes électriques ou avec un système à eau chaude !

Aussi offerts : appareils de chauffage central et chauffe-eau

Pour une estimation gratuite sans obligation de votre part, appelez-nous :

514 ÉNERGIE (363-7443)

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

www.hydrosolution.com

Pour l'achat d'appareils de chauffage et de climatisation :
• un financement avantageux
• cartes de crédit acceptées : VISA MasterCard

Note : Le service est limité à certains secteurs. Informez-vous auprès d'HydroSolution pour savoir s'il est offert dans le vôtre.

RBQ : 8109-7594-22

HydroSolution
Une filiale du groupe Hydro-Québec

3223291A

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

FOLIE MODE
TOUS les NOUVEAUX ARRIVAGES
Tissu MODE
• polyester • lin • rayonne • tricot
• coton • tissu pour costumes et plus
40 % DE RABAIS
TOUT L'INVENTAIRE
Tissu pour LA MARIÉE

SOLDE PROLONGÉ

-2 m 99
40 % DE RABAIS
OU ARTISANAT
33 1/3 % DE RABAIS à 50 % DE RABAIS

SUPERBE ASSORTIMENT DE TISSUS À DRAPERIE
50 % DE RABAIS

CANEVAS D'EXTÉRIEUR
• spécialement conçu pour auvents et balcons
2 m 99 et plus
50 % DE RABAIS

TOUTES les FORMES EN MOUSSE
UNE TOUTE PREMIÈRE!
• haute ou basse densité
• pour literie, artisanat ou projets décor
33 1/3 % DE RABAIS

JACQUARDS
Collection Vandalia
9 m 99
60 % DE RABAIS

TOUS LES ITEMS DANS CETTE ANNONCE VALIDES POUR MEMBRES club elite SEULEMENT. Prix non-membres disponibles en magasin.

3231114A

TOYOTA JOURS ÉTIQUETTES ROUGES

COROLLA 2004

TOYOTA Président
ACCÈS TOYOTA
1er PAIEMENT GRATUIT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
VIVEZ UNE BELLE EXPÉRIENCE D'ACHAT.
1920, Ste-Catherine Ouest (coin St-Marc)
937-7777
SERVICE DE VALET P

* Bail 48 mois, 24 000 km par an, 0,07 $ du km excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit de Toyota crédit Canada inc. Taxes en sus.

3228086
3228117

ÉLECTIONS 2004

NOUVEAU-BRUNSWICK

BERNARD LORD S'EN PREND À PAUL MARTIN

PAGE 16

PLAN MARTIN : « ÇA SENT L'IMPROVISATION » — GILLES DUCEPPE PAGE 13

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS !

Scandale Académie

Reconnu pour sa verve, le député bloquiste de Richelieu, Louis Plamondon, a bien fait rire ses militants lors de son assemblée d'investiture lundi soir en proposant un nouveau jeu télévisé, « Scandale Académie ». Quel rapport avec la politique ? C'est tout simplement qu'une des jeunes vedettes de la dernière mouture de *Star Académie*, Marc-André Niquette, vient de sa circonscription. Ce dernier est évidemment devenu une coqueluche locale... « Pour le moment, à Ottawa, ce n'est pas Star Académie, c'est Scandale Académie », a lancé le coloré député et vétéran du Bloc, qui a proposé ses propres règlements. Toutes les semaines, au lieu d'éliminer un candidat libéral, on en ajouterait un, a-t-il ainsi suggéré.

LE CANADA EN PARLE

Michael Ignatieff

Essayiste, romancier et professeur des droits de la personne à la prestigieuse Université Harvard, Michael Ignatieff compte parmi les rares intellectuels de gauche à avoir appuyé la guerre en Irak. En entrevue à *La Presse*, il a déjà affirmé que les États-Unis constituaient une puissance impérialiste et qu'il s'agit d'une bonne chose. Car sans leur force militaire, a-t-il soutenu, jamais l'aide humanitaire ne fonctionnerait.

LE CHIFFRE DU JOUR

67 400

Nombre de décès imputables au cancer que prévoyait enregistrer le Canada pour l'année 2003. Au cours de la même année, on estimait que 139 900 nouveaux cas de cancer seraient déclarés. Les cancers les plus fréquemment diagnostiqués sont celui du sein chez les femmes et celui de la prostate chez les hommes.
(*Institut national du cancer du Canada*)

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Tu nous as menti. Tu nous as fait voter pour toi, pi là, *goodbye* Charlie Brown ! »

— Une citoyenne en colère, Solange Denis, à Brian Mulroney, venu s'adresser en mai 1985 à des manifestants opposés au projet de désindexation des pensions de vieillesse.

QUESTION QUIZ

Outre Saint-Maurice, quelle circonscription Jean Chrétien a-t-il représentée à la Chambre des communes ?
Réponse en page 12

Vous désirez réagir à la campagne électorale?
elections@lapresse.ca

PHOTO PC ©

Paul Martin au côté du ministre sortant de la Santé, Pierre Pettigrew, à Cobourg, Ontario, lors de l'annonce du plan de réinvestissement en santé.

SANTÉ

Québec ne tolérera aucune norme nationale

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les engagements de Paul Martin en matière de santé ont reçu un accueil mitigé hier à Québec.

Le Parti libéral du Canada donne « un signal positif » en promettant plus d'argent pour la santé, estime le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. Mais Ottawa semble ouvrir la voie à des normes nationales qui seraient inacceptables au Québec, a-t-il ajouté du même souffle.

Réagissant au nom du gouvernement Charest, M. Couillard constate que le plan dévoilé hier par M. Martin « va plus loin » qu'un simple engagement sur le niveau de financement. Les visées fédérales quant aux listes d'attente d'interventions chirurgicales, au programme pancanadien d'assurance médicaments et au fonds particulier pour les soins à domicile nécessiteront « une vigilance certaine » du Québec en vue de la conférence fédérale-provinciale que promet M. Martin pour l'été prochain, s'il est élu.

Selon M. Couillard, les provinces et Ottawa s'entendent sur des priorités comme la réduction des listes d'attente ou les soins à domicile, « mais cela doit en rester là. Il ne s'agit pas de développer des normes nationales ou des objectifs nationaux et surtout pas que le gouvernement du Québec doive rendre compte à un autre ordre de gouvernement ou à d'autres citoyens que ceux du Québec », a prévenu M. Couillard.

Déjà à l'Assemblée nationale, au moment même où M. Martin rendait publiques ses propositions, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, avait prévenu que « le Québec n'acceptera aucune norme nationale dans la santé. Nous serons très fermes là-dessus. » Quelle que soit « la terminologie employée, conditions nationales, normes nationales, programmes pancanadiens, nous n'embarquerons pas là-dedans parce que nous avons, en matière de santé, une compétence qui est primordiale, fondamentale et même sacrée », a lancé M. Pelletier. Cet été, le Québec fera valoir « très fermement le point de vue que la santé est de compétence provinciale » a-t-il tranché.

La critique péquiste en santé, Louise Harel, voit « derrière cette annonce l'idée de construire un système de santé à partir d'Ottawa. Les fonds supplémentaires ne suffisent même pas à combler les déficits autorisés des hôpitaux », a-t-elle déclaré.

Son collègue Daniel Turp a renchéri en indiquant que le premier ministre Jean Charest doit dire immédiatement que la proposition fédérale est irrecevable au Québec parce qu'elle constitue une intrusion inacceptable dans les compétences des provinces.

Quant à la critique de l'Action démocratique en santé, Sylvie Roy, elle observe que « davantage de souplesse » était attendue d'Ottawa. M. Martin n'a guère donné de place à une participation du privé dans le système de santé, a-t-elle aussi déploré, mais Québec ne devrait pas pour autant bouder ces fonds fédéraux, tant les besoins sont grands.

Paul Martin vise juste, mais...

Le fédéral ne doit pas dicter ses priorités, selon le milieu québécois de la santé

PASCALE BRETON

Les milieux de la santé accueillent positivement la promesse du Parti libéral du Canada d'injecter de l'argent frais, mais rejettent toute ingérence dans les champs de compétence provinciale.

C'est à chacune des provinces d'identifier ses priorités, a rappelé la porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec, Lisa Massicotte.

Les cibles avancées par le chef libéral Paul Martin semblent bonnes et « au bout du compte, probablement que c'est là que nous allons investir, mais ce n'est pas acceptable que ce soit le fédéral qui dicte ces priorités. C'est un champ de compétence des provinces. Le ministre (Philippe Couillard) a déjà entamé une réforme, il sait exactement ce qu'il doit faire », a-t-elle lancé.

La réaction était semblable du côté de l'Association des CLSC et CHLSD. « Toutes les sommes supplémentaires dans le réseau de la santé et des services sociaux sont pour nous des nouvelles satisfaisantes, a réagi la directrice générale, Marie-Claude Martel. Par contre, il faut réaffirmer que ces sommes doivent arriver à l'intérieur des champs de juridiction du Québec. Le ministre est en train de faire une réforme majeure et il faut éviter d'avoir de nouveaux programmes au niveau canadien. »

S'inquiétant eux aussi du respect des compétences provinciales, les médecins ont rappelé qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'une promesse électorale. « Sur le plan des sommes, c'est un pas dans la bonne direction. Ce qui me préoccupe, c'est le respect des compétences provinciales », a commenté le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Renald Dutil. « Ça m'inquiète parce qu'on n'est pas égaux au point de vue des priorités, au point de vue de la conception du système de santé. On a beau dire qu'on a un système de santé au Canada, il y a 10 provinces, il y a 10 esprits, 10 façon de l'appliquer, de le gérer », a renchéri le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Yves Dugré.

Bien que prudente, la présidente de la Fédération des infirmières du Québec, Jennie Skeene, voit d'un bon oeil la reconnaissance accordée par le fédéral aux soins à domicile, assortie d'un budget de deux milliards. « À travers les années, le déplacement du milieu hospitalier vers les soins à domicile s'est fait et il n'y a jamais eu de garanties que ça fasse réellement partie du système de santé, donc pas d'obligation pour le gouvernement fédéral d'y participer. »

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Je ne vais pas nier que dans le budget de 1995, nous avons réduit les paiements de transfert aux provinces. Mais nous devions le faire. »

— **Paul Martin** à propos du déséquilibre fiscal

« Paul Martin propose un maigre 236 millions $ en santé au Québec en 2004-2005. C'est à peine l'équivalent de quatre jours et huit heures d'opérations pour le système québécois de santé. »

— **Gilles Duceppe** à propos du plan libéral sur la santé

« Paul Martin n'a pas plus de crédibilité sur le financement des soins de santé qu'il n'en a eu sur le contrôle des dépenses fédérales. »

— **Stephen Harper**

LE CANADA DEVRAIT-IL...

RESSERRER LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES?

SITUATION ACTUELLE

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la sécurité aux frontières est devenue l'un des enjeux importants dans les relations entre le Canada et les États-Unis, notre principal partenaire commercial. Après avoir adopté une controversée loi antiterroriste, Ottawa a annoncé il y a peu une politique nationale de sécurité assortie d'un budget de 690 millions $ pour la sécurité maritime, la collecte de renseignements et l'évaluation des menaces. Il envisage aussi la possibilité de doter les passeports de données biométriques.

LE POUR

- Le Canada a tout intérêt à démontrer qu'il prend à coeur les questions de sécurité avec les États-Unis, son principal partenaire commercial.
- Le Canada partage l'espace nord-américain avec les États-Unis et doit partager les préoccupations américaines en ce qui a trait à la sécurité du continent, particulièrement la frontière, l'espace aérien et les ports.
- Le Canada n'est pas à l'abri d'attaques terroristes et ne doit pas servir de refuge pour les groupes terroristes.

LE CONTRE

- Plusieurs organismes s'inquiètent pour la liberté de circulation des personnes et craignent des abus dans la transmission des renseignements personnels.
- Tout resserrement aux frontières serait nuisible pour le Canada au plan économique.
- Les transporteurs routiers anticipent des coûts additionnels en raison du temps d'attente et des retards aux frontières.
- Une plus grande intégration du Canada dans un système de sécurité nord-américain pourrait menacer la souveraineté du pays.

POSITION DES PARTIS

- Le NPD et le Bloc québécois conviennent de l'importance d'assurer la sécurité aux frontières, en collaboration avec les autorités américaines, tout en permettant la libre-circulation des personnes et des biens.
- Le Parti libéral favorise un resserrement des liens avec les États-Unis afin de renforcer la sécurité.
- Le Parti conservateur est en faveur du resserrement de la sécurité.

VU DU QUÉBEC

- Le gouvernement du Québec rappelle que tout resserrement de la sécurité aux frontières ne doit pas avoir d'effet sur le flux du commerce.

HORAIRE DES CHEFS

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE©

Gilles Duceppe

- **9h00** : Présentation de la plate-forme régionale de l'Estrie à Sherbrooke
- **12h55** : Rencontre avec les médias régionaux à Victoriaville
- **13h50** : Hôtel de ville de Plessisville
- **14h50** : Visite de l'usine Keystone de Thetford Mines
- **17h10** : Inauguration du local électoral de Thetford Mines

PHOTO PC

Stephen Harper

- **11h30** : Conférence de presse, hôtel Fairmont, St-John's
- **12h00** : Chambre de commerce de St-John's
- **19h00** : Rassemblement partisan en compagnie du premier ministre de la Nouvelle-Écosse John Hamm à Halifax

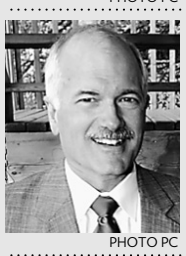

PHOTO PC

Jack Layton

- **9h00** : Annonce des engagements envers les villes à Toronto
- **15h** : Visite du local électoral Toronto-Danforth, la circonscription où M. Layton se présente
- **19h** : Assemblée d'investiture dans le comté Trinity-Spadina

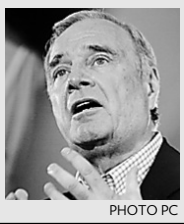

PHOTO PC

Paul Martin

- **9h15** : Tournée de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal
- **12h30** : Tournée de l'hôpital Charles-LeMoyne à Longueuil
- **19h00** : Rencontre avec les candidats locaux, aéroport de Winnipeg

PHOTO PC

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- Beauséjour, au Nouveau-Brunswick.

Recherche : *La Tribune*

SUR CYBERPRESSE

Vous souhaitez poser une question à un candidat de votre circonscription ?

Vous voulez en savoir plus sur le fonctionnement des élections générales ?

Vous voulez consulter les détails du dernier sondage électoral CROP-*La Presse* ?

Rendez-vous à **www.cyberpresse.ca/elections** !

Santé: Harper s'en prend à la crédibilité de Martin

JOËL-DENIS BELLAVANCE

FREDERICTION — Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a durement attaqué hier la crédibilité de Paul Martin qui se présente depuis le début de la campagne comme le gardien du régime de soins de santé, affirmant que le premier ministre demeure l'homme qui a imposé les compressions les plus sévères dans le financement de la santé dans les années 90 lorsqu'il était ministre des Finances.

PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE ©

Le chef conservateur Stephen Harper semblait bien content, hier à bord de son avion, en regardant la première page d'un journal montréalais dont il venait de faire la manchette.

Réagissant au plan libéral d'investir quelque 9,1 milliards de dollars au cours des prochaines années dévoilé en matinée par M. Martin, le chef conservateur n'a pu s'empêcher de rappeler que le gouvernement libéral soutenait dans son dernier budget n'avoir pas la marge de manoeuvre financière pour augmenter les paiements de transferts aux provinces pour les programmes sociaux.

Devant quelque 300 militants conservateurs réunis dans la capitale du Nouveau-Brunswick, M. Harper s'est demandé à la blague si le gouvernement Martin avait remporté « la mère de toutes les loteries » pour arriver à promettre un tel investissement en pleine campagne électorale.

« Paul Martin a dit qu'il n'y avait pas d'argent frais pour la santé il y a deux mois. Tout à coup, il nous dit qu'il y a des milliards de dollars d'argent frais pour la santé. Que s'est-il passé ? Le gouvernement de Paul Martin a-t-il gagné la mère de toutes les loteries ? Non, il a déclenché des élections », s'est moqué le chef conservateur, provoquant l'hilarité dans la salle où se trouvait également le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, venu donner son appui à M. Harper.

Durant son discours, M. Harper a soutenu que M. Martin, lorsqu'il était ministre des Finances dans le gouvernement de Jean Chrétien, a retranché quelque 25 milliards de dollars en paiements de transferts aux provinces lorsqu'il menait la lutte contre le déficit. Il s'agit d'une somme colossale qui force les provinces à faire des acrobaties pour réussir à équilibrer leur budget, selon le chef conservateur.

« Paul Martin est le seul homme politique au Canada de toute l'histoire à avoir réduit de manière substantielle le budget de la santé en chiffres absolus au pays », a-t-il affirmé.

Mais lorsque ce boulet financier a été éliminé, M. Martin a utilisé les surplus pour financer des programmes inutiles tels que le programme de commandites (250 millions), le registre national des armes à feu (environ 1 milliard) et des programmes de subventions mal ficelés de 1 milliard au ministère des Ressources humaines, a-t-il ajouté.

« Paul Martin nous dit aujourd'hui que la santé est sa priorité. Pendant 10 ans, Paul Martin a choisi ses priorités. Premièrement, il a coupé et refilé les problèmes aux provinces. Ensuite il y a eu du gaspillage et des scandales. Puis il y a eu des délais et de l'indécision. La santé n'était pas sa priorité il y a deux mois. Pourquoi le serait-elle dans deux mois ? » s'est-il demandé.

« Paul Martin n'a pas plus de crédibilité sur la question du financement de la santé qu'il en a en matière de gestion de fonds publics. Ce gouvernement a tellement peu de crédibilité pour gérer l'argent des contribuables qu'il faut se tourner vers la vérificatrice générale, une commission d'enquête ou encore la police pour savoir ce qui est arrivé à notre argent. Pourquoi devrions-nous les croire maintenant sur la santé ? » a-t-il martelé.

Après avoir donné son appui inconditionnel à Stephen Harper durant la présente campagne électorale, le premier ministre Bernard Lord a aussi vertement critiqué la proposition du Parti libéral annoncée hier par Paul Martin.

M. Lord a soutenu que M. Martin aurait plus de crédibilité s'il avait annoncé une augmentation des paiements de transferts aux provinces il y a deux mois lorsque son gouvernement a déposé son budget.

Il s'est aussi élevé contre toute tentative du fédéral de vouloir imposer quelque condition que ce soit aux provinces en santé.

« C'est un peu tard ce qu'il propose. Il y a eu un budget il y a moins de deux mois et M. Martin avait l'occasion de démontrer aux Canadiens son engagement envers la santé. Au lieu de le faire, il s'est contenté de réaliser le dernier engagement de Jean Chrétien (un montant forfaitaire de 2 milliards cette année). Mieux vaut tard que jamais, mais je ne veux pas voir le fédéral me dicter comment gérer les soins de santé », a déclaré M. Lord.

La corne d'abondance et l'entonnoir

DENIS LESSARD

ANALYSE

QUÉBEC — Trop peu ou trop tard. Peut-être les deux. Hier, au moment même où Paul Martin, depuis Cobourg en Ontario, rendait publics les engagements du PLC en matière de santé, les conseillers des premiers ministre provinciaux s'activaient autour d'un texte commun qui sera rendu public tout prochainement. Ce sera une lettre, car une annonce publicitaire aurait forcé le Conseil de la fédération aux mêmes contorsions que tout autre groupe de pression désireux d'intervenir dans la campagne fédérale.

Et il y a fort à parier que les gouvernements profiteront de l'occasion pour parler de l'intrusion annoncée du fédéral dans la santé, compétence provinciale. Ils feront écho à la question formulée par Jean Charest il y a quelques jours : « En respectant les compétences des deux ordres de gouvernement, quand allez-vous assumer votre part du financement de la santé ? »

« Il y a un rôle pour le fédéral pour dire ce qui est une vision nationale », disait hier M. Martin. Pour Ottawa, il y a un système national de santé, partie intégrante du tissu social canadien. La santé « est une juridiction provinciale, mais nous aurons un partenariat pour assurer que les Canadiens de tout le pays aient accès au système, et le gouvernement fédéral a un rôle à jouer là dedans », a expliqué M. Martin.

À Québec, les fonctionnaires ont vite vu bien des « fils attachés » au financement accru d'Ottawa. Les documents publiés par le PLC parlent du « rôle accru du Conseil de la santé » et du « principe du donnant-donnant » dans les négociations à venir avec les provinces. C'est avec ce fond de scène qu'on comprend l'accueil bien mitigé du ministre québécois de la Santé, Philippe Couillard aux engagements annoncés par M. Martin. La réponse tiède de Québec n'augure rien de bon pour les libéraux, qui font déjà face à une intense pression. De sources fédérales, on indique que d'autres engagements du PLC qui devaient suivre celui sur la santé ne sont pas encore prêts — il n'y aura pas de nouvel engagement national d'ici lundi prochain.

Pour M. Couillard, l'argent supplémentaire est le bienvenu, mais le plan d'Ottawa va bien au-delà. Dans les officines à Québec, ceux qui suivent depuis longtemps cette partie de souque à la corde entre Ottawa et les provinces ont perçu immédiatement un air de déjà vu dans les intentions du fédéral, qui propose des politiques de plus en plus ciblées à chaque ronde de négociation.

En septembre 2000, le gouvernement Chrétien voulait poser ses conditions, mais ne parlait alors que d'objectifs diffus, les provinces devaient s'engager à remettre les fonds pour « l'adaptation aux soins primaires ». Le fédéral a alors injecté 21 milliards de plus pour les cinq années suivantes.

Cette fois, plus pointu encore, le plan Martin va même jusqu'à identifier les types d'interventions que doivent privilégier les provinces pour réduire les listes d'attente. L'objectif « cinq sur cinq » prévoit un fonds spécial de 4 milliards de fonds fédéraux pour que les provinces s'attaquent aux délais d'attente pour les cancéreux et les cardiaques. On veut aussi accélérer la cadence de l'imagerie diagnostique et multiplier les interventions pour les problèmes d'articulation et les cataractes.

Tout récemment encore, le premier ministre Charest qualifiait « d'insensée » l'intention d'Ottawa de gérer les délais d'attente, une prérogative du gouvernement qui a la responsabilité de livrer les services.

À Québec, hier, une image se dégageait : tenace, à chaque ronde de négociation, le gouvernement fédéral se fait de plus en plus précis, amène les provinces dans une sorte d'entonnoir pour obtenir les fonds dont elles ont dramatiquement besoin.

« Il n'y a pas de conditions, mais des objectifs communs sur lesquels on s'entendra, on va s'accommoder des objectifs que le Québec a en tête, on n'aura pas de standards nationaux », insistait hier un important conseiller de Paul Martin.

« On va amener à la table la position traditionnelle du Québec : la santé est une compétence provinciale, le fédéral a à la financer et cela s'arrête là. Cela ne doit pas aller jusqu'à fixer des normes ou des objectifs nationaux », prévenait le ministre M. Couillard. Les provinces et Ottawa doivent s'en reparler cet été — démarche exceptionnelle : les ministres provinciaux des Finances et de la Santé tiennent une première réunion de stratégie en fin de semaine à Toronto.

Bien sûr, Québec voit comme « un signe positif » la décision de Paul Martin de combler le fameux « Romanow Gap », l'écart décrit par l'ancien premier ministre de Saskatchewan, au terme de sa commission d'enquête, en novembre 2002. En promettant de vider hier la corne d'abondance, Ottawa paiera finalement 25 % des dépenses de santé des provinces, la cible fixée par Roy Romanow. Concrètement, réélu, un gouvernement libéral injecterait 3 milliards de plus dans les transferts en santé — 1 milliard cette année et 2 l'an prochain. La nécessité de faire passer de 16 à 25 % la contribution fédérale avait été reprise par tous les gouvernements provinciaux, même par celui de Bernard Landry. C'était probablement le prix à payer pour maintenir un front commun cohérent des provinces.

Après des années de compressions aux transferts en santé Ottawa est prêt à délier les cordons de la bourse. Mais une fois vide, la corne d'abondance resssemble curieusement à un entonnoir.

ÉLECTIONS 2004

PLAN MARTIN

Layton incrédule

MICHEL MUNGER
COLLABORATION SPÉCIALE

Devant la promesse de Paul Martin d'investir neuf milliards de plus dans les soins de santé au cours des prochaines années, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a dénoncé les différences entre les engagements libéraux et les réalisations du gouvernement.

Réagissant au plan Martin, M. Layton a dressé une « feuille de route » plutôt sombre du travail accompli par les libéraux depuis 1993, en relevant les promesses faites à l'électorat et en les comparant aux actions du gouvernement à l'époque où M. Martin était ministre des Finances.

Par exemple, le chef néo-démocrate a rappelé que le livre rouge de 1993 proposait de « continuer d'être un plein partenaire des services de santé offerts aux Canadiens... au moyen d'une participation financière significative ».

M. Layton a soutenu qu'au contraire, « le gouvernement fédéral a réduit de 25 milliards le financement des services de santé » et qu'il n'assume plus maintenant que 16 % des dépenses des provinces à ce chapitre.

Le NPD a aussi noté que la mouture 2000 du livre rouge promettait de mettre en oeuvre un régime universel d'assurance médicaments dans tout le pays, et constate que « sept années plus tard, il n'y a pas encore de régime national d'assurance médicaments ».

Le chef néo-démocrate a finalement raillé le bilan du gouvernement en reprenant à sa façon les propos tenus par M. Martin dans la livraison d'hier du *National Post*. « Nous sommes en accord avec Martin : ce ne sont pas les promesses qui comptent, mais bien la véritable feuille de route », a-t-il déclaré.

Le plan du NPD

Le NPD propose, dans la plateforme intitulée « un choix positif », de « mettre en oeuvre les recommandations de Roy Romanow en ce qui concerne un financement fédéral des soins de santé publics, juste et prévisible en garantissant une contribution fédérale dans ce domaine de 25 %, à la hausse comparativement au 16 % actuel. »

Le parti dirigé par M. Layton croit qu'il peut en même temps réduire les coûts du système. « Nous réduirons les coûts des soins de santé en régularisant les prix exorbitants des médicaments sur ordonnance et nous ferons en sorte que les Canadiens puissent se procurer des médicaments sur ordonnance à l'aie d'un régime d'assurance médicaments. »

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et sa femme, Yolande Brunelle (à gauche), étaient présents aux funérailles du comédien Serge Turgeon, à l'église Saint-Jean-Baptiste, hier à Montréal.

Ottawa doit encore cinq milliards aux provinces, estime Gilles Duceppe

« Ça sent l'improvisation »

KARIM BENESSAIEH

Laissez tomber les « plans de dernière minute » en santé et réglez plutôt le déséquilibre fiscal, a suggéré Gilles Duceppe hier aux libéraux, qui estime bien insuffisant le dernier « cadeau » de Paul Martin.

« Au cours des années où il a été ministre des Finances, depuis 1994-1995, ce sont des coupes de l'ordre de huit milliards qu'Ottawa a faites, a-t-il dénoncé. C'est loin d'être rétabli au niveau où c'était, on n'est pas encore rétablis de la politique et de la médecine de Paul Martin. »

De passage dans une pépinière de Drummondville, le chef bloquiste a en outre rappelé que le milliard promis en santé pour l'année 2004-2005 ne représentait que 236 millions pour le Québec. « C'est quatre jours de fonctionnement du système de santé. Ce n'est pas réduire les listes d'attente, ça, c'est une attente prolongée que nous propose Paul Martin. Il tente de gagner du temps sur le dos des patients pour traverser l'élection. »

Le Bloc propose quant à lui une hausse des transferts vers les provinces de 11 milliards en trois ans, ce qui établirait la part d'Ottawa en santé à 19,5 %. Le rapport Romanow suggérait une contribution de 25 %, objectif auquel les libéraux affirment aujourd'hui adhérer. « Mais rappelez-vous ce que M. Martin a répété je ne sais combien de fois en Chambre, a rétorqué M. Duceppe. On lui a dit qu'il ne finançait que 16 %, il se levait et nous disait : « Nous finançons 40 % des soins en santé ». Aujourd'hui, il nous parle d'atteindre le 25 %. Est-ce à dire que depuis deux ou trois ans, il nous mentait carrément ? Ça sent l'improvisation. »

Nouvelle intrusion

« J'ai l'impression qu'on va avoir une multiplication des plans et si on les additionne et on les met dans le même sac, ça va devenir le plan de sauvetage de la campagne des libéraux », estime M. Duceppe.

Les conditions d'Ottawa pour l'utilisation des nouvelles sommes sont par ailleurs jugées inacceptables par le chef du Bloc, qui y voit une nouvelle intrusion dans les compétences provinciales. « Ils n'ont pas de savoir-faire, d'expertise au plan de l'administration des hôpitaux et des services rendus à la population. Il y a 8000 fonctionnaires au ministère de la Santé à Ottawa ; ils n'administrent pas un hôpital. »

Le Bloc recrute le président de la FEUQ

Dans sa chasse aux jeunes, le Bloc québécois a réussi une première prise de choix : le président sortant de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Nicolas Brisson. Le militant souverainiste de 29 ans a été embauché à titre de directeur adjoint de la campagne de François Rebello, candidat bloquiste dans la circonscription montréalaise d'Outremont, a appris *La Presse*.

Ce château fort libéral, qui devrait logiquement être remporté le 28 juin par le lieutenant québécois de Paul Martin, Jean Lapierre, n'effraie pas M. Brisson. « Je sais que les chances sont minces, mais je veux que la victoire ait une portée significative », a-t-il précisé en entrevue.

Celui qui a présidé la FEUQ pendant trois ans, avant d'annoncer son départ le 1er mai dernier, explique avoir été convaincu par le programme de François Rebello. « La raison de mon engagement, c'est que je crois en l'importance d'avoir François en politique active. Il défend des valeurs importantes pour les jeunes comme l'investissement responsable, la justice sociale, l'intégration des immigrants. Il ne faut pas que Montréal se *ghettoïse*, il y a une deuxième génération d'immigrants, les enfants de la loi 101 qui parlent français et veulent participer à la société québécoise. » Au tournant des années 2000, Nicolas Brisson a présidé le forum jeunesse du Bloc, poste duquel il a démissionné pour portester contre le parachutage d'un candidat désigné par Gilles Duceppe dans la circonscription de Chicoutimi. « J'ai tourné la page », dit-il.

Karim Benessaieh

L'autre opposition

Le Parti vert du Canada tente de quitter le camp des tiers partis

LAURA-JULIE PERREAULT

Pas facile de faire partie du club des tiers partis. Aux dernières élections, les formations qui en étaient membres ont chacune réussi à se rallier moins de 1 % des suffrages. Les leaders de ces organisations politiques n'ont pas été invités au combat des chefs. Les médias ne les ont mentionnés qu'au passage. Les sondages les ignorent. Mais encore une fois, cette année, ils récidivent.

Ils sont maintenant cinq sur la ligne de départ, soit un de moins que l'an dernier, le Parti de la loi naturelle ayant été radié en janvier. Le Parti vert du Canada, l'Action canadienne, le Parti communiste du Canada, le Parti marijuana et le Parti marxiste-léniniste doivent tous présenter plus de 50 candidats dans tout le pays pour garder leur statut de parti enregistré auprès du directeur des élections. Mais déjà, en début de course, le Parti vert prend une longueur d'avance. Pour la première fois de leur courte histoire, les verts comptent investir toutes les circonscriptions du pays.

Au Québec, 62 des 75 candidats possibles étaient déjà nommés vendredi dernier et le parti attendait la confirmation des 13 autres. Des sondages indiquent que les Verts pourraient aller chercher 5 % des votes au Canada. En 2000, ils ont récolté 0,8 % du suffrage. Jeudi, à Ottawa, le nouveau chef de l'organisation politique, Jim Harris, a lancé une plateforme électorale complète touchant tout autant la santé, le logement, la fiscalité et la politique étrangère que les préoccupations écologistes, centrales à la plateforme verte. Notamment, le Parti vert promet de taxer moins le revenu des particuliers et davantage les industries polluantes. Jim Harris, conférencier professionnel en plus d'être chef de parti, est convaincu que son organisation gagnera beaucoup de terrain s'il réussit à participer au débat télévisé aux côtés de Paul Martin, Gilles Duceppe, Stephen Harper et Jack Layton, le chef des néo-démocrates qu'il affronte dans la circonscription de Toronto-Danforth.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES, LA PRESSE ©

Marc-Boris Saint-Maurice, chef du Parti marijuana.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Jim Harris, chef du Parti vert du Canada.

Représentation proportionnelle

Comme la plupart des plus petits partis qui voient leurs votes s'envoler en fumée dans le système électoral actuel, le Parti vert a fait de la représentation proportionnelle un de ses chevaux de bataille. Lors de son passage au Québec la semaine dernière, Jim Harris a rencontré le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, pour discuter des stratégies à adopter afin de faire avancer ce dossier autant à Ottawa qu'à Québec.

Terrain commun

La réforme du système électoral est d'ailleurs un des seuls points qu'ont en commun les tiers partis. Le Parti marijuana, le pendant fédéral du Bloc Pot, en plus de demander la légalisation totale du cannabis, promet de disparaître le jour où la représentation proportionnelle entrera en vigueur. Avec plus de 112 candidats au Canada, dont 50 au Québec, ce parti voué à deux causes seulement occupe le deuxième rang dans les intentions de vote parmi les tiers partis. En 2000, ce sont 0,5 % des électeurs canadiens qui ont accordé leur voix à cette organisation dirigée par le montréalais Marc-Boris Saint-Maurice. Ce dernier, devenu la figure de proue de la bataille pour la légalisation du cannabis au Québec, se présente contre Paul Martin dans la circonscription de LaSalle-Émard.

Un parti anti-ALENA

L'Action canadienne, parti formé en 1997 pour s'opposer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) persiste et signe. Le parti, dirigé par l'avocate Connie Fogal, veut non seulement abroger l'ALENA et s'opposer à la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), mais entend aussi réformer la Banque du Canada.

Le Parti communiste du Canada, plus jeune des deux partis d'extrême gauche, s'en prend aussi au néolibéralisme et à la mondialisation. Selon la plateforme électorale communiste, défendue par Miguel Figueroa, le gouvernement libéral au pouvoir « a causé la fermeture d'usines, l'exportation d'emplois et l'appauvrissement des travailleurs en accélérant l'intégration du Canada dans la forteresse nord-américaine ».

Le Parti marxiste-léniniste du Canada n'a toujours pas rendu publique sa plateforme électorale. Depuis 1998, c'est Sandra L. Smith qui tient les rênes de ce parti qui croit que la classe ouvrière doit elle-même devenir une nation « pour investir le peuple de la souveraineté ». La dirigeante du parti défend notamment le droit du Québec à l'autodétermination et les droits ancestraux des Premières Nations.

ÉLECTIONS 2004

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Des électeurs contrariés

ARIANE KROL

GASPÉ – L'actuel député libéral de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Georges Farrah, pourrait avoir fort à faire pour convaincre les électeurs de lui confier un nouveau mandat. Leur principal reproche : n'avoir rien fait pour améliorer le sort de sa vaste circonscription, qui englobe les Îles et la moitié inférieure de la péninsule gaspésienne.

« Il a eu mon vote la fois d'avant, mais il l'aura pas cette fois-ci. Il n'est pas bon, la seule fois qu'il s'est ouvert la trappe, c'est pour se lamenter », dit Guy Boulay, contremaître à Rivière-au-Renard, le plus gros port de pêche au Québec, près de Gaspé.

L'entrepreneur en transport Jean-Louis Paquette n'a pas voté aux dernières élections et il n'est pas sûr d'aller aux urnes en juin non plus. « Ici en Gaspésie, on est oubliés », dit-il en montrant les rues du port. Les trous béants de la chaussée sont remplis par l'eau qui suinte des crevettes débarquées au quai. « En été, ce trou-là devient vert, ça pue le diable ! » s'exclame-t-il avec dégoût.

Charles Ouellette, représentant pour La crevette du Nord Atlantique, votera pour le bloquiste Raynald Blais, même si son parti n'a aucune chance de prendre le pouvoir. « Si le Bloc n'était pas là, on serait bien plus *barouettés*. De toute façon, ici, on a juste des députés, rarement des ministres, on ne pèse pas lourd dans la balance », dit-il.

Assurance-emploi

Dans cette circonscription où une bonne partie de l'activité économique gravite autour de la pêche, de la forêt et du tourisme, les électeurs sont déçus que Georges Farrah n'ait pas obtenu de vraies modifications à la loi sur l'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers. « J'aimerais qu'ils enlèvent les deux semaines d'attente, on est pénalisés parce qu'il n'y a pas de travail. Et le salaire minimum à 7,45 $ l'heure, c'est zéro pour notre région », souligne la vérificatrice à quai, Carmelle Tapp.

Le projet d'incinérateur de Belledune, au Nouveau-Brunswick, est un autre enjeu électoral majeur dans la circonscription. Les habitants de la baie des Chaleurs, qui aperçoivent les cheminées des usines de Belledune par temps clair, craignent que les émanations et les accidents, qui pourraient survenir au cours de l'acheminement de déchets américains par bateau, nuisent à l'essor du tourisme et de l'aquaculture dans leur région. « Les gens sont très déçus de l'inertie de nos députés. Ils disent : « Il Farrah rien », raconte François Bélanger, le patron des Serres Jardins-Nature, de New Richmond, le plus gros producteurs de tomates bio au Québec.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Déchargement d'une cargaison de crevettes au port de Rivière-aux-Renards, en Gaspésie. De nombreux électeurs de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont très insatisfaits du travail accompli par le député libéral Georges Farrah.

« Des bagatelles »

Même la réouverture de la pêche à la morue, annoncée au début de mai par le ministre fédéral des Pêches et Océans, Geoff Regan, ne semble pas amadouer grand-monde. « C'est de la *boëtte* d'élections », juge Ghislain Cyr, pêcheur de poissons de fond aux Îles-de-la-Madeleine. La « boëtte » est le terme que tous les pêcheurs des Îles emploient pour désigner les appâts qu'ils placent dans les cages pour attirer le homard.

Et les petits quotas de morue alloués cette année n'auront pas d'impact sur l'économie locale, disent les pêcheurs. « C'est des bagatelles, un cadeau politique. Ils ne veulent pas se mettre personne à dos avant les élections », considère Réginald Cotton, propriétaire d'un chalutier en Gaspésie.

ARRIVEZ LES POCHES VIDES, REPARTEZ LES MAINS PLEINES.

Motorola T720, écran couleur

0 $*

Aucun bon requis !

PLUS 3 MOIS D'APPELS LOCAUX ET DE MESSAGERIE TEXTE ILLIMITÉS†

Offre d'une durée limitée !
Chez les concessionnaires autorisés participants seulement.

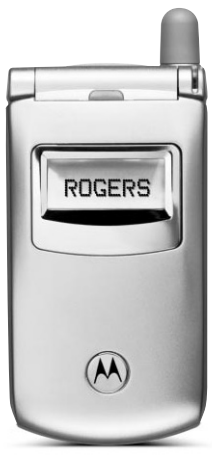

Forfaits mensuels à partir de 20 $

- Sans-fil à rabat avec écran couleur
- Pince de ceinture comprise
- Affichage externe pour identification de l'appelant
- Graphiques, jeux et sonneries téléchargeables

ROGERS SANS-FIL MC

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

MONTRÉAL

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666

Place-Ville-Marie
(514) 394-0000

8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999

1201, avenue Greene
(514) 933-8000

5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

6224A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000

Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949

Place Versailles
(514) 355-0003

Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356

3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333

2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000

Place Vertu
(514) 745-0745

2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville
(450) 449-4998

BROSSARD

Mail Champlain
(450) 671-3300

Place Portobello
(450) 671-4744

CHÂTEAUGUAY

129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000

LAVAL

2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060

1888, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640

241C, boul. Samson
(450) 969-1771

LONGUEUIL

1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566

REPENTIGNY

Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756

ROSEMÈRE

Place Rosemère
(450) 971-2000

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299

SAINT-JÉRÔME

60, rue Bélanger
(450) 431-2355

SHERBROOKE

2980, rue King O.
(819) 566-5555

TERREBONNE

1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964

Offre en vigueur jusqu'au 31 mai 2004 et jusqu'à épuisement des stocks. Offert chez les concessionnaires participants seulement. *L'offre du Motorola T720 à 0 $ est applicable à tout nouvel abonnement à un forfait de 20 $ et plus. †L'offre de trois mois d'utilisation illimitée est applicable à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits de 25 $ et plus et comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités à l'exception des messages surfacturés (en déplacement ou internationaux, alertes MSN et messages relatifs aux concours et aux promotions). Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MCRogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

2231681A

EN BREF

Proposition verte du NPD

Le chef du NPD, Jack Layton, a proposé hier la création d'un programme national d'adaptation antipollution (*retrofit*). Il en a fait l'annonce à Saskatoon dans un édifice adapté pour conserver l'énergie. Le programme proposé, dont les coûts n'ont pas été chiffrés, vise à adapter des solutions antipollution (meilleure isolation, panneaux solaires, etc.) aux édifices tant publics que privés. Le gouvernement canadien a déjà réalisé des économies de 24 millions par année en améliorant la qualité énergétique de 7000 édifices. « Nous estimons qu'un tel programme permettrait de créer 839 000 emplois-personne par an », précise M. Layton. André Duchesne

Candidat libéral trop zélé ?

Les bloquistes de la circonscription de Charlevoix-Montmorency ont trouvé pour le moins zélés les bénévoles du candidat libéral de la circonscription voisine (Beauport), Dennis Dawson, en notant la présence d'au moins une affiche de ce dernier dans leur territoire. Le panneau fautif se trouvait à la sortie du boulevard des Chutes de l'autoroute 40, soit à un kilomètre, peut-être plus, de la circonscription de Charlevoix, selon Jacques Nadeau, adjoint du député bloquiste Michel Guimond. M. Nadeau reconnaît quand même que le redécoupage des circonscriptions n'est pas très clair pour tout le monde, ce qu'a affirmé aussi Dennis Dawson. André Duchesne

La grand-mère de Scott

Dans un petit restaurant de Belleville, en Ontario, hier matin, Paul Martin se pointe à 8 h pour rencontrer les gens qui viennent y prendre leur petit-déjeuner. Tout se passe bien. Le chef libéral monte sur une chaise et fait son petit discours pour inciter les gens à voter pour son candidat local, Bruce Knutson. Une vieille dame aux cheveux blancs observe la scène, sceptique. Il s'agit de la grand-mère de Scott Reid, proche collaborateur de M. Martin. La digne dame a toujours été une bonne partisane des conservateurs et a bien l'intention de le demeurer. Gilles Toupin

Calgary en trois

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a fait ses prédictions hier en prévision de la série finale de la Coupe Stanley, mettant aux prises les Flames de Calgary et le Lightning de Tampa Bay. « Les Flames en trois, a fièrement déclaré le chef conservateur en montant à bord de l'avion de campagne de son parti, oubliant que la série en est une de quatre de sept. Le Lightning va jeter l'éponge à l'issue du troisième match. Une quatrième rencontre ne sera donc pas nécessaire », a-t-il expliqué. Joël-Denis Bellavance

ÉLECTIONS 2004

Désillusionné, Ghislain Lebel jette l'éponge

ANDRÉ DUCHESNE

La souveraineté est devenue un idéal tombé entre les mains de « carriéristes politiques », a lancé avec dépit le député indépendant de Chambly-Borduas et ancien bloquiste, Ghislain Lebel, en annonçant son retrait de la vie politique il y a quelques jours.

Se disant ostracisé par ses anciens collègues du Bloc québécois, mais toujours populaire dans sa circonscription au sud de Montréal, dont il était le représentant depuis 11 ans, M. Lebel entendait se présenter comme candidat indépendant aux élections du 28 juin avant de surprendre tout le monde en annonçant son départ.

« Ma déception face au projet souverainiste cause mon départ. J'en ai assez et c'est pour ça que je quitte la vie politique. (...) Nous étions là pour défendre nos intérêts constitutionnels à Ottawa, mais dès le premier jour, on laissait tomber la garde pour répondre aux pressions », a-t-il déclaré dans un article du *Journal de Chambly*. « Ce n'est pas d'hier que j'affirme ça. La souveraineté est devenue un concept dilué, sans saveur. C'est devenu plus une affaire de gros sous que de dignité », a-t-il aussi ajouté en entrevue à *La Presse*.

Or, curieusement, l'homme semblait prêt à une nouvelle bagarre il y a encore quelques jours. Il avait même fait imprimer ses affiches électorales coiffées du slogan « Debout avec vous », et ses troupes étaient portées par un sondage le donnant à égalité avec le candidat du Bloc québécois, Yves Lessard.

D'importantes dépenses

« L'impression de mes panneaux m'a coûté 10 000 $. Or, je pense que j'aurais dû investir encore 30 000 $ ou 40 000 $ de plus dans une campagne. Je n'ai pas les moyens du Bloc. Et en plus, je prévois un gouvernement minoritaire, donc d'autres importantes dépenses à moyen terme. »

Le passage de M. Lebel dans la circonscription fédérale de Chambly aura été teinté par son opposition à l'entente paraphée par le gouvernement du Québec et les Innus (dite Approche commune), à laquelle le Bloc a donné son appui. Cela l'a conduit à démissionner comme député bloquiste.

Au *Journal de Chambly*, M. Lebel a déclaré que le chef du Bloc, Gilles Duceppe, avait donné ordre à ses députés de ne plus lui parler et que ces derniers détournaient la tête en le croisant dans les couloirs du parlement. Il ne se voyait plus prêcher seul dans le désert. « Je n'étais plus heureux », ajoute-t-il.

Âgé de 58 ans, il compte retourner à la pratique du notariat. Au Bloc, on a décliné l'offre de *La Presse* de commenter l'affaire, mais on affirme qu'avec ou sans M. Lebel dans le paysage électoral, cette circonscription est gagnée au parti souverainiste.

Journée pénible pour Jean Lapierre

NATHAËLLE MORISSETTE

Dure journée hier pour Jean Lapierre : d'une part, le premier ministre Paul Martin a été forcé de se porter à sa défense à la suite des commentaires qu'il a faits lundi sur la possibilité pour les libéraux de former un gouvernement minoritaire et, d'autre part, le Conseil de presse du Québec lui a jeté un blâme pour des propos qu'il a tenus quand il était journaliste à la station de radio CKAC.

« Ce que Jean a dit, et je suis d'accord avec lui, c'est qu'on veut un gouvernement majoritaire parce qu'on a un *agenda* qui est très ambitieux, a mentionné M. Martin. Il est très confiant et je suis très confiant que nous allons avoir un gouvernement mino... eh, majoritaire », s'est rapidement repris le chef libéral, qui participait, de Toronto, à une entrevue sur les ondes de TVA.

Rappelons que M. Lapierre a reconnu, en entrevue à la radio, que le scénario d'un gouvernement libéral minoritaire était possible au terme de cette campagne électorale.

« Si on est minoritaires (...) à ce moment-là, c'est certain qu'il y a moins de stabilité. C'est pour ça que moi, je préfère un gouvernement majoritaire où tu prends des engagements sur quatre ans, que tu peux les livrer sur quatre ans et être jugé sur quatre ans. Sinon... il faut croire au destin, il faut croire à la démocratie. Moi, je n'exclus aucun scénario », a-t-il déclaré lundi. Le lendemain, il a affirmé que ses propos avaient été mal rapportés.

Pour ajouter au malheur du lieutenant politique de Paul Martin au Québec, le Conseil de presse lui a jeté un blâme pour avoir utilisé des mots grossiers à l'égard de l'administration de l'hôtel de ville de Montréal lors d'une émission qu'il animait sur les ondes de CKAC en décembre 2003.

Avec la Presse Canadienne

NOUS OFFRONS DES CENTAINES DE PRIX À GAGNER POUR SOULIGNER NOS CENT ANS AU CANADA ET VOUS REMERCIER D'AVOIR FAIT DE FORD LE CHOIX Nº 1 AU PAYS†.

†Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003.

Ford

CENT ANS
ÇA SE FÊTE !

À GAGNER
100*
VÉHICULES
OU DES CENTAINES
DE RABAIS
10 000 $
5 000 $
2 500 $
1 000 $

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE VÉHICULE FORD OU LINCOLN NEUF EN STOCK DE VOTRE CHOIX À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CE VÉHICULE.

« La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année » – Jacques Duval, *Guide de l'auto 2004.*

« Meilleur camion neuf 2004Δ »

3231364

3226000A

Ford Motor Company 100 ANS AU CANADA
ford.ca

Bien pensé

*AUCUN ACHAT REQUIS. UNE INSCRIPTION PAR PERSONNE. Le concours est ouvert aux résidants canadiens admissibles détenant un permis de conduire valide dans la province où ils résident. Il se déroule du lundi au samedi dans toutes les provinces et territoires (sauf le Québec) du 29 avril au 30 juin 2004; au Québec, le concours se déroule du lundi au vendredi du 29 avril au 30 juin 2004 (la « Période du concours »). Visitez un conseiller Ford participant pendant la période du concours et choisissez n'importe quel véhicule Ford ou Lincoln neuf en stock et inutilisé des années-modèles 2003, 2004 ou 2005. Vous devez louer ou acheter ce véhicule et en prendre livraison le 30 juin 2004 au plus tard. Remplissez le bulletin d'inscription et tous les autres formulaires requis et le représentant du conseiller vous attribuera un numéro d'identification du véhicule. Ensuite, en présence du représentant, vous devrez faire un appel à l'aide de la ligne directe du concours Ford, accessible du lundi au samedi, de 7 h 30 à minuit (HAE), à compter du 30 avril 2004, pour tous les résidants canadiens, excluant ceux du Québec. Dans le cas des résidants du Québec, le représentant fera l'appel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à minuit (HAE). Les participants au concours sauront alors si leur appel est tombé dans l'une des minutes choisies pour l'attribution d'un prix. À gagner : 100 Grands Prix équivalant chacun à la propriété inconditionnelle du véhicule choisi (incluant toutes les taxes applicables) (le(s) « Grand(s) Prix »). La valeur approximative du Grand Prix dépendra du véhicule acheté ou loué et des options ajoutées. Également à gagner : 100 prix constitués d'un rabais de 10 000 $, 100 prix constitués d'un rabais de 5 000 $, 100 prix constitués d'un rabais de 2 500 $ et 100 prix constitués d'un rabais de 1 000 $ (les « Rabais »). Tous les Grands Prix et les Rabais (collectivement désignés les « Prix ») incluent la TPS et les autres taxes applicables et ne peuvent être appliqués qu'à l'achat ou à la location du véhicule Ford ou Lincoln neuf et inutilisé en stock 2003, 2004 ou 2005 choisi, livré au plus tard le 30 juin 2004. Les Prix seront attribués par région, à raison de 17 de chaque prix pour la région du Centre, de **20 de chaque prix pour la région de l'Est,** de 8 de chaque prix pour la région de l'Atlantique, de 8 de chaque prix pour la région méso-canadienne, de 16 de chaque prix pour la région de l'Ouest, de 11 de chaque prix pour la région du Pacifique et de 20 de chaque prix pour la région des Grands Lacs. Les Prix ne peuvent être échangés pour de l'argent. Les Rabais ne peuvent être jumelés à certaines offres, notamment à l'offre de remise aux diplômés. Tous les frais engagés par les participants au concours lorsqu'ils réclament ou utilisent leur prix [incluant, sans s'y limiter, le permis, certaines taxes environnementales et autres, l'assurance, l'immatriculation et les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM)] sont la responsabilité des gagnants. Certains prix peuvent ne pas être attribués si aucun appel n'a été effectué dans la minute précise choisie pour ces prix. Pour gagner, les participants sélectionnés doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique. **Consultez le règlement complet du concours chez votre conseiller Ford ou à ford.ca.** ΔSelon l'Association des journalistes automobile du Canada.

ÉLECTIONS 2004

Le premier ministre néo-brunswickois appuie Stephen Harper

Bernard Lord souhaite la défaite de Paul Martin

JOËL-DENIS BELLAVANCE

FREDERICTON – Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, profite de la présente campagne électorale pour régler ses comptes avec le chef du Parti libéral, Paul Martin. En plus d'accorder son appui inconditionnel au chef du Parti conservateur, Stephen Harper, hier, M. Lord a ouvertement invité les électeurs d'un bout à l'autre du pays à défaire les libéraux de Paul Martin.

« J'appuie Stephen Harper parce que je crois qu'il représente le meilleur choix aux élections du 28 juin. Le Parti conservateur reflète les valeurs et les principes qui sont importants pour moi en tant que premier ministre, mais surtout comme Canadien. Et je crois que les Canadiens veulent un changement », a déclaré hier M. Lord au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*.

De toute évidence, M. Lord, qui avait songé à briguer la direction du Parti conservateur au début de l'année, n'a toujours pas digéré que M. Martin vienne faire campagne contre lui l'an dernier aux élections provinciales. Le geste de M. Martin n'était pas passé inaperçu, d'autant plus qu'il faisait lui-même campagne à la direction du Parti libéral au moment de son passage au Nouveau-Brunswick. M. Lord semble d'ailleurs tenir en partie responsable M. Martin de sa mince victoire aux dernières élections, lui qui ne dispose que d'une majorité de deux sièges à l'Assemblée législative même si les sondages lui prédisaient une victoire facile.

Diaboliser Harper

« Il n'y a aucun doute que M. Martin est venu faire campagne contre moi. Ses ministres sont venus faire campagne contre moi l'année dernière et ses députés aussi. Et moi, ça me fait plaisir d'appuyer Stephen Harper. C'est un nouveau parti. J'ai appuyé la création du nouveau parti parce que je crois que c'est important que les Canadiens aient un choix. C'est une occasion en or pour les Canadiens de reprendre le pays en main », a affirmé le premier ministre.

En entrevue, M. Lord a vertement critiqué la stratégie utilisée jusqu'ici par les libéraux de Paul Martin qui cherchent à diaboliser Stephen Harper ou à le qualifier de mauvais Canadien parce qu'il propose de réduire le fardeau fiscal des contribuables à un niveau inférieur à celui imposé aux Américains. « Je trouve cela déplorable de voir le premier ministre tenter de diaboliser de la sorte le chef du Parti conservateur. Il faut que les partis nous disent d'abord ce qu'ils ont à offrir aux Canadiens. Quand j'ai fait campagne ici, je disais aux gens ce que nous allions faire et après, nous le faisions », a-t-il affirmé.

M. Lord d'ailleurs accusé Paul Martin d'utiliser la carte de l'avenir du régime de soins de santé au pays afin de se faire du capital politique durant la campagne électorale. « M. Martin et les libéraux prétendent être les grands défenseurs du système de santé. Il est temps qu'ils deviennent les grands *financeurs* (sic) du système. Lorsqu'ils ont eu la chance de le faire au dernier budget, ils ont refusé de le faire. Maintenant, les élections sont déclenchées et la valse des milliards arrive. Les gens vont voir cela avec un peu de cynisme », a-t-il dit.

« Changement bénéfique »

Après le passage remarqué de Stephen Harper, lundi soir à Montréal, où il s'est engagé à régler le dossier du déséquilibre fiscal, à respecter les champs de compétence des provinces et à protéger le français au Québec et ailleurs au pays, Bernard Lord a invité les électeurs du Québec à considérer le Parti conservateur comme solution de rechange aux libéraux fédéraux au lieu d'endosser le Bloc québécois.

« J'invite les Québécois à garder l'esprit ouvert. L'option de rechange qui peut remplacer le Parti libéral à Ottawa, c'est le Parti conservateur. Je crois que c'est le temps pour le Canada de faire ce changement-là. Ce serait bénéfique pour l'ensemble des régions, y compris le Québec », a-t-il affirmé.

Après avoir obtenu l'appui de Bernard Lord, le chef conservateur a poursuivi sa campagne à Charlottetown, hier soir, où il a obtenu l'appui de Pat Binns, premier ministre conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard. Aujourd'hui, M. Harper devrait continuer de récolter des appuis, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Hamm, devant se rallier à sa cause à Halifax.

2004 COROLLA CE

189 $
par mois/location 48 mois◆
Transport et préparation inclus
Comptant de 1 750 $
Option 0 $ comptant
également disponible à la location
prix ACCÈS
À partir de
15 393 $*

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE COROLLA CE 2004 : Moteur VVT-i de 1,8 litre, 16 soupapes, DACT, 130 ch • Véhicule à émissions ultra-faibles (ULEV) • Système audio à 4 haut-parleurs avec lecteur CD • Banquette arrière divisée 60/40 • Volant inclinable à trois branches • Coussins gonflables côtés conducteur et passager • Phares à halogène • Rétroviseurs à télécommande assistée • Glaces teintées • Deux miroirs pare-soleil • Enjoliveurs de roues complets

Passez en mode sport au prix Accès de 19 724 $*. Équipement supplémentaire COROLLA SPORT 2004 : Climatiseur • Aileron et jupes latérales • Système audio à 6 haut-parleurs avec lecteur CD • Volant gainé de cuir • Tachymètre • Phares antibrouillards • Roues de 15 po en alliage d'aluminium • Système d'accueil sans clé et verrous de portières assistés

2004 COROLLA CE

2004 COROLLA SPORT

VENTE ÉTIQUETTE ROUGE

0 $ SUR TOUTES LES COROLLA 2004 EN STOCK
PREMIÈRE MENSUALITÉ◆ OU DÉPÔT DE SÉCURITÉ◆
À LA LOCATION

OU

3,8 % FINANCEMENT
À L'ACHAT 36 MOIS†

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS · PEA · Programme Avantages pour diplômés 1 000$ de remise**

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offre de location au détail valable sur les modèles Corolla CE 2004 (BR32EM AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Corolla 2004 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé. Offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles Corolla 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † L'offre de financement à l'achat de 3,8 % pour un terme de 36 mois est valable sur tous les modèles Corolla 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accès pour les modèles Corolla CE 2004 (BR32EM AA) et Corolla Sport 2004 (BR34EM AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de mai 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mai 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

3224585A

3224591

Nouveau et exclusif à METRO

Offre de lancement

Metro vous propose sa nouvelle crème glacée Selection Merite améliorée.

Six parfums savoureux qui sauront vous garder au frais l'été durant :

- Vanille française
- Morceaux de chocolat
- Érable et noix
- Tourbillon de framboises
- Tornade de caramel
- Mokaccino

MERIT Selection MERITE

Restez au frais cet été !

1 $ de rabais*

Profitez de notre offre de lancement pour goûter à la nouvelle crème glacée Selection Merite.

* Limite de un coupon de réduction par transaction. Valable seulement à l'achat de la crème glacée Selection Merite. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Coupon de réduction non transférable et non monnayable. Non valable si vendu, transféré ou reproduit. Valide chez Metro seulement. Date limite : 7 juin 2004. Au marchand : postez avant le 31 août chez Redemco, C.P. 128, Longueuil (Québec) J4K 4X8

2602471

METRO
www.metro.ca

3223250A

Conçue pour toutes les familles.

LA DODGE CARAVAN 2005
OFFRE DE LANCEMENT EXCEPTIONNELLE

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE : Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Habitacle pour 7 passagers • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Système de prévention du vol Sentry Key[MD]

LOUEZ À

199 $[†]

PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS.
Comptant initial de 4 575 $ ou échange équivalent.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Options de location de 48 mois offertes[†]	
Mensualités	**Comptant initial**
232 $ 294 $	2 999 $ 0 $

OU

CHOISISSEZ

0 %[**] de financement à l'achat pour 48 mois

Système DVD disponible

OU

OU LOUEZ LA

DODGE GRAND CARAVAN 2004 À

199 $[†]

PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS.
Comptant initial de 4 802 $ ou échange équivalent.
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Options de location de 48 mois offertes[†]	
Mensualités	**Comptant initial**
237 $ 299 $	2 999 $ 0 $

OU

CHOISISSEZ

0 %[Δ] de financement à l'achat pour 60 mois plus une remise comptant de 2 000 $.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE : 11 po supplémentaires de longueur et capacité plus grande de chargement de 724 L (25,6 pieds cubes) • Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Climatiseur • Freins antiblocage • Lève-glaces, rétroviseurs chauffants et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage • Système antidémarrage Sentry Key[MD]

Dodge Caravan
LA MINI-FOURGONNETTE PRÉFÉRÉE AU PAYS

SHREK 2
SEULEMENT DANS LES CINÉMAS

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE OU DODGE.CA ** 0 % de financement à l'achat pour 48 mois sur les Dodge Caravan 2005 en stock. Δ 0 % de financement à l'achat pour 60 mois sur les Dodge Grand Caravan 2004 en stock. Un montant de 2 000 $ sera déduit du prix négocié sur le véhicule financé après les taxes. Les taxes sont payables sur le montant total négocié. L'offre de la remise de 2 000 $ s'applique seulement au financement à l'achat et ne peut être combinée au prix de location mentionné. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C et pour la Dodge Grand Caravan 2004 (à empattement long) avec l'ensemble 28C + GXW. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. **, Δ, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxe sur le climatiseur, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 et 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

FINANCEMENT EXCLUSIVMENT OFFERT PAR
SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

3199704A

3231815

ÉLECTIONS 2004

PHOTO ARCHIVE LA PRESSE ©

Paul Martin, il y a quelques jours, disait compter sur l'appui des députés de Jean Charest, un retour de l'appui qu'il leur avait donné aux dernières élections au Québec.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

« M. Landry et les députés seront au service du Bloc, à sa totale disposition durant la campagne », affirme sans détour le directeur général du PQ, Pierre Châteauvert. Ci-dessus, Gilles Duceppe et Bernard Landry, au printemps 2003.

Les organisations du PLQ et du PQ au coeur de l'action

Le grand frère n'est pas celui qu'on pense...

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Si ce n'est toi c'est donc ton frère... Dans les comités électoraux, accrochés au téléphone ou même grimpés dans les poteaux pour l'affichage, des centaines de libéraux fédéraux et de bloquistes s'affaireront d'ici le 28 juin. Mais quand on y regarde de plus près, on constate bien vite qu'il s'agit en bonne partie de libéraux provinciaux et de péquistes.

Les élections fédérales sonnent l'appel d'un vaste quadrille où s'entrecroisent quatre partis politiques. Seules exceptions, en 1984 et 1988, la connivence entre Robert Bourassa et Brian Mulroney avait fait entrer les conservateurs dans la danse et laissé sur la touche les libéraux de John Turner.

Lieutenant de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, candidat dans Outremont, connaît bien les libéraux provinciaux — il était membre des jeunes du PLQ bien avant de devenir chef de cabinet d'André Ouellet. L'appui du PLQ aux troupes de Paul Martin, « il faut regarder cela comté par comté, ce n'est pas une machine qui appuie l'autre », a expliqué M. Lapierre cette semaine à *La Presse*. « Généralement, les gens sont actifs aux deux niveaux, sur le terrain, ce sont les mêmes personnes. Cette fois, c'est facile parce qu'il n'y a pas de réticences face au chef (M. Martin a remplacé Jean Chrétien), mentionne Jean Lapierre On n'est pas en 1984 ou en 1988. » À l'époque, Robert Bourassa, tout en plaidant officiellement l'impartialité, avait envoyé ses troupes derrière les conservateurs de Brian Mulroney. Même Paul Martin, il y a quelques jours, disait compter sur l'appui des députés de Jean Charest, un retour de l'appui qu'il leur avait donné aux dernières élections, a-t-il même rappelé.

Le PLQ fut dans le passé plus jaloux de son autonomie — pour conserver l'appui des nationalistes modérés, Daniel Johnson avait vivement réprimandé le président du PLQ, Jacques Lamoureux, et une brochette de députés pour avoir appuyé ouvertement les candidats de Jean Chrétien aux élections de 1997. Mais il luttait contre une tendance très lourde, la parenté entre libéraux provinciaux et fédéraux. Me Lamoureux avait même été dans le passé l'organisateur d'André Ouellet et de son successeur Pierre Pettigrew.

Le PQ à la disposition du Bloc

Entre le Bloc québécois et le PQ, on est plus direct. « M. Landry et les députés seront au service du Bloc, à sa totale disposition durant la campagne », a affirmé sans détour Pierre Châteauvert, directeur général du PQ. Pour permettre aux militants de se concentrer sur la campagne fédérale, le PQ a bien volontiers reporté à septembre le conseil national prévu pour juin. Les membres du PQ recevront bientôt une lettre les invitant même à contribuer au financement du Bloc.

Les deux organisations « se parlent quotidiennement » et une demi-douzaine de permanents du PQ sont désormais sur la liste de paye du Bloc, sans compter les nombreux employés politiques qui donnent bénévolement leur temps. Des bras pour l'organisation essentiellement car le parti fédéral est autonome sur les contenus. « C'est beaucoup le même monde. Rendu en campagne on se reconnaît tous la face », conclu Châteauvert.

Entre libéraux de Québec et d'Ottawa, la parenté est aussi évidente. Même du côté des organisateurs. Depuis 1998, Pietro Perrino, principal organisateur du PLQ était passé dans le giron de Paul Martin et n'attendait qu'un signe. L'arrivée de Paul Martin a aussi sonné la relève de la garde au PLC, section Québec. Richard Mimeau, permanent du PLQ de 1985 à 2000, est devenu directeur général. Tous deux sont des amis de longue date de Robert Parent, directeur général du PLQ, et de Benoît Savard, organisateur du PLQ.

Échanges informels

Pour M. Mimeau, ces échanges entre le PLQ et le PLC sont aussi nombreux qu'informels. Le cabinet de Jean Charest n'a donné aucune consigne — les députés peuvent appuyer les libéraux fédéraux sur une base personnelle, mais sur le terrain, il prédit qu'une majorité de libéraux provinciaux se retrouveront au sein des troupes du PLC. D'ailleurs, plusieurs candidats fédéraux tels que Jean Lapierre et Dennis Dawson étaient au PLQ bien avant de se tourner vers Ottawa. Laurier Thibault, vétéran du PLQ, candidat dans Berthier, tente d'emprunter la voie ouverte par Lisa Frulla, Serge Marcil, Georges Farrah, Lucienne Robillard, Yvon Charbonneau, qui ont tous siégé comme libéraux à l'Assemblée nationale avant d'entrer aux Communes.

Sous le couvert de l'anonymat toutefois, un important organisateur du PLQ constate que, cette fois, le scandale des commandites, le chevauchement de la campagne avec celle des défusions et surtout la proximité de l'été au moment du scrutin refroidissent bien des ardeurs chez les bénévoles du PLQ.

Peu d'affinités avec le PC

La complicité avec les conservateurs s'est évanouie depuis longtemps. L'organisateur de Stephen Harper, Richard Décarie, fut en 1994 un transfuge du PLQ passé au PQ. Avec Belinda Stronach, on aurait trouvé davantage de libéraux québécois derrière le PC, explique-t-on. Jean Charest n'aura pas levé le petit doigt pour aider son ancien parti fédéral.

Les libéraux fédéraux ont même importé des façons de faire des cousins provinciaux. À tel point qu'il faudrait se demander si ce ne serait pas le PLQ qui serait « le grand frère » du parti fédéral. « On fait une formation de candidats au PLC et un cours sur la structure d'organisation, c'est la première fois au PLC », observe Mimeau. Ces formations sont depuis longtemps de mise au Québec.

Traditionnellement, la vie militante n'est pas aussi intense au fédéral. Les militants du PLQ sont sollicités trois fois par année pour des conseil généraux. À Ottawa, les dossiers sont moins proches des gens. Le congrès du PLC section Québec d'octobre 2003 était le premier depuis juin 2000.

Aussi, tout autant que l'argent, les listes de membres, les pointages de sympathisants deviennent des documents précieux. Dans les circonscriptions, les listes du PLQ, actualisées par la campagne de l'année passée se retrouvent fréquemment entre les mains des cousins d'Ottawa.

Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle **Pontiac, Buick ou GMC** et courez la chance de le gagner*.

« La Sunfire a un équipement de base complet. J'ai été agréablement surprise par sa faible consommation d'essence. »
– R. Sirois, St-Jean-Chrysostome

PONTIAC SUNFIRE
4 portes

10 998 $
à l'achat**

- Moteur Ecotec L4 2,2 L de 140 HP • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Suspension tourisme • Pneus 195/70R/14 toutes saisons • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Sacs gonflables avant (2) • Phares antibrouillard
- Radio AM/FM stéréo • Et bien plus

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC BUICK GMC

Tirage du prix : 19 juillet 2004.

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 Sunfire (2JB69/R7A) en stock. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *Prix : le véhicule Pontiac, Buick ou GMC essayé par la personne gagnante, et indiqué sur le bulletin pigé, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000 $, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM participants et au 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. **À l'achat, préparation incluse. Transport (900 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

3227947A

3228059

Le cinéma à Montréal: 18 recommandations reçues avec enthousiasme

NICOLAS BÉRUBÉ

Les tournages américains reprendront-ils un jour d'assaut la ville de Montréal ? Après une année de vaches maigres, les représentants de l'industrie du cinéma ont hâte de voir les grosses productions américaines débarquer chez nous. C'est donc avec enthousiasme qu'ils ont accueilli, hier soir, les 18 recommandations émises par la Commission sur la mise en valeur du territoire et du patrimoine sur l'avenir de l'industrie du cinéma à Montréal.

Rédigées en un temps record (sept semaines), ces recommandations visent à résorber la « crise » qui affecte l'industrie du tournage à Montréal, qui n'a pour l'instant aucune grosse production à se mettre sous la dent pour le restant de l'année.

Parmi ces recommandations, on note la mise en place d'un « plan structuré de développement de l'industrie du cinéma » qui serait piloté conjointement par le Bureau du cinéma et des partenaires privés.

Les commissaires recommandent également de renforcer « l'image, la notoriété et la présence de Montréal dans les grands centres de décision de l'industrie, notamment à Los Angeles ». Ils veulent aussi que la Ville se dote d'une stratégie afin de positionner Montréal comme lieu d'avant-garde en matière de tournages faisant appel à la technologie numérique.

« Le cinéma, c'est plus de 500 entreprises de production et 35 000 emplois directs pour la grande région de Montréal. »

Richard Deschamps, président de la Commission sur la mise en valeur du territoire et du patrimoine sur l'avenir de l'industrie du cinéma, affirme avoir pris conscience de l'importance de l'industrie du cinéma. « Le cinéma, c'est plus de 500 entreprises de production et 35 000 emplois directs pour la grande région de Montréal. Il est important que la Ville fasse tout ce qu'elle peut pour encourager cette industrie. »

Marcel Paré, président du groupe Star Suites, s'est dit satisfait hier du travail de la Commission, qui présentera sous peu ses recommandations au comité exécutif de la Ville. « Présentement, 50 % de mes employés sont en chômage parce qu'il n'y a pas de travail, dit-il. Je suis content de voir qu'il y a une volonté de faire la promotion de Montréal. Il faut travailler ensemble pour faire repartir la machine. »

Pour Louis Craig, coordonnateur des effets spéciaux pour une boîte de production montréalaise, il faut que Montréal soit plus dynamique afin d'attirer les gros projets. Il cite l'exemple du film *The Day After Tomorrow*, une production tournée à Montréal qui prend l'affiche vendredi. « Pourquoi ce film a été fait à Montréal ? Parce que les producteurs ont fait une escale d'une heure ici pendant leur vol Toronto-New York. Vous avez donc un film de 150 millions qui a été fait ici à cause d'un coup de chance ! Il faut développer une meilleure stratégie pour que les gens ne viennent plus ici par hasard, mais parce qu'ils veulent travailler à Montréal. »

PHOTO REUTERS

***The Day After Tomorrow*, qui prend l'affiche vendredi, est l'une des plus grosses productions jamais tournées à Montréal. Les producteurs ont découvert la ville... par hasard, lors d'une escale d'une heure dans un vol Toronto-New York.**

INFORMATION

Une équipe solide de journalistes et d'animateurs, un regard qui évolue du matin au soir, des débats sur des questions de fond, la participation de citoyens, une couverture d'est en ouest

Radio-Canada Télévision

CLAIRE.

La seule radio qui couvre la campagne électorale aussi bien en région qu'à l'échelle nationale, et ce, d'un bout à l'autre du pays

RADIO Première Chaîne Radio-Canada

CHOIX

Des nouvelles à l'heure et à la demie, des reportages en direct des régions du pays, les faits et gestes des chefs, des débats avec des candidats

RDI Le Réseau de l'information de Radio-Canada

ÉCLAIRE.

La campagne en temps réel : débats, discussions, analyses, horaire des émissions spéciales à la radio et à la télévision, nouvelles et résultats en ligne, commentaires de nos journalistes aux questions des citoyens

Radio-Canada.ca

Le réseau de Radio-Canada, votre force en période électorale.

ÉLECTIONS CANADA 2004

3231602A

Un 60e anniversaire « convivial »

PIERRE-YVES ROGER
ASSOCIATED PRESS

PARIS — Les cérémonies du 60e anniversaire du débarquement allié en Normandie, qui se dérouleront en présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement, seront placées sous le signe de la « convivialité » mais aussi de la « sécurité », a assuré hier matin le ministre délégué aux Anciens Combattants de la France, Hamlaoui Mekachera.

Lors d'une conférence de presse, M. Mekachera a précisé les grandes lignes de ces commémorations et s'est félicité de l'intérêt des médias pour cet événement et « la force et la modernité des valeurs qu'il illustre ». « Justice, tolérance, liberté, telles étaient les valeurs qui guidaient les hommes du 6 juin 1944 », a-t-il souligné.

Il a précisé que parallèlement à ces commémorations, « moment d'hommage et de recueillement », des mesures de sécurité importantes seraient mises en place, avec un dispositif qu'il a promis « peu visible et contraignant ».

Le plan Vigipirate a été porté à « rouge » lundi dans la zone du débarquement en Normandie.

Le préfet Jean Dussour, secrétaire général de la mission interministérielle chargée des commémorations, a précisé que l'objectif était « de perturber au minimum la vie de la population locale ». Il a expliqué par ailleurs que la cérémonie franco-allemande organisée au Mémorial de Caen sera « un témoignage de l'amitié retrouvée entre les deux peuples » ayant notamment pour but « la transmission d'un message en direction des jeunes ».

Neuf mille militaires des trois armées et 6000 gendarmes seront mobilisés pour assurer la sécurité des cérémonies en Normandie du 5 au 7 juin, notamment le 6 juin à Arromanches (Calvados), où sont attendus 17 chefs d'État et de gouvernement, parmi lesquels le président français Jacques Chirac, son homologue américain George W. Bush, le premier ministre britannique Tony Blair, le président russe Vladimir Poutine, le premier ministre canadien Paul Martin ou encore le chancelier allemand Gerhard Schröder.

Environ 20 000 personnes devraient participer aux commémorations en Normandie, dont près de la moitié d'anciens combattants, en majorité britanniques, et 3800 journalistes.

Au niveau des transports, des trains spéciaux, des navettes de bus assureront l'acheminement des invités et du public. Des écrans géants seront installés sur les points de rassemblement pour permettre aux participants de suivre le déroulement des cérémonies.

D'autres commémorations auront également lieu toute l'année, notamment le 15 août (débarquement de Provence) et le 25 août (libération de Paris). Elles s'achèveront le 2 février 2005 avec la célébration de la libération de Colmar.

PHOTO REUTERS

Cette photo prise le 6 juin 1944 montre des soldats américains blessés sur une plage normande secourus par des équipes médicales.

Chagnon forcé de s'excuser

CHAGNON
suite de la page A1

« Nous retrouvons des niveaux de criminalité qui sont supérieurs dans des endroits où résident des Amérindiens pour une raison bien simple : plus de 55 % de la population a moins de 25 ans. En deux mots, c'est pas mal plus facile d'administrer un centre d'accueil que d'administrer une polyvalente », avait dit M. Chagnon hier matin en Chambre. Même si la majorité des habitants de Kanesatake sont de « bons citoyens », a-t-il souligné, il existe sur ce territoire mohawk depuis quatre mois « un niveau de violence qu'on ne retrouve pas ailleurs » et qui reste « inacceptable », selon lui.

Le ministre Chagnon affirme qu'il ne cherche pas à stigmatiser cette communauté, mais à nommer une réalité. « On m'aurait accusé de me mettre la tête dans le sable si je n'avais pas évoqué cette réalité », pense M. Chagnon.

Cherchant à s'expliquer devant les journalistes, le ministre de la Sécurité publique a indiqué que le seul endroit où la criminalité était en hausse au Québec, c'était au nord du 50e parallèle. « Vous avez remarqué qu'au nord du 50e parallèle, on a une concentration plus grande d'Amérindiens. Il y a dans des sociétés plus jeunes, probablement une propension plus grande à être plus dissipé », a-t-il précisé.

À plusieurs reprises à l'Assemblée nationale, le député Stéphane Bédard a exigé des excuses du ministre Chagnon au nom des citoyens de Kanesatake. « Est-ce que ces commentaires sont de nature à améliorer la situation ? » a demandé le député de Chicoutimi en ajoutant que le ministre avait fait l'« erreur grossière » d'associer des groupes criminels à l'ensemble de la population.

En entrevue au *Journal de Montréal* hier, M. Chagnon avait également parlé de l'incivilité de certains résidants mohawks en des termes peu flatteurs : « Il passe une corneille, t'es pas content, tu sors ton 12, tu tires la corneille. On voit pas ça ailleurs », avait-il déclaré.

Choqué, le grand chef de Kanesatake, James Gabriel, a dénoncé ce qu'il a qualifié de « commentaires déplorables » plus tard en après-midi. Il a demandé au premier ministre Charest d'intervenir, notamment pour que la sécurité soit rétablie et que les élections puissent se tenir à Kanesatake. « Il faut que le gouvernement du Québec arrête de *niaiser*. Il doit prendre des décisions », a souligné M. Gabriel en se disant prêt à rencontrer les trois chefs de l'opposition au sein du conseil de bande afin de parler d'élections.

Le ministre Chagnon pense d'ailleurs que la gouvernance doit prendre le dessus sur les autres dossiers de Kanesatake. Les autorités politiques doivent se parler et convenir de règles et d'un échéancier électoraux. « Les élections auront leur importance à condition que les parties se parlent avant l'élection afin qu'elle se fasse dans un climat stable et correct », précise M. Chagnon qui dit chercher à ce que la sécurité soit assurée sur le territoire mohawk.

De son côté, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, dit que le premier ministre Charest devrait sanctionner son responsable de la Sécurité publique, auteur d'une « comédie d'erreurs » qui n'a pas donné de résultats probants dans la lutte contre le crime sur ce territoire. « Ça ne pourrait pas être plus mal géré. Jacques Chagnon s'en prend à tout le monde, sauf aux criminels », a conclu le chef de l'ADQ.

Avec la collaboration de Denis Lessard

Louez une A6 2.7 T série S 2004 Édition spéciale
pour
699 $
par mois*

A6

audicanada.ca

Suivre, jamais.

quattro

La nouvelle A6 2.7 T série S est comme un top modèle avec un doctorat en génie. Le galbe marqué de sa ligne de toit sème l'émoi. Sa calandre de bolide fait tourner les têtes. Et sa vigueur accrue par son V6 biturbo de 265 chevaux, sa mordante traction intégrale quattro^MD et sa suspension sport conçue pour la course font tourner toutes les routes à son avantage. La A6 2.7 T série S : force, grâce et génie en parfaite harmonie.

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km††

Audi

Taux de financement à l'achat de 1, 9%† sur 60 mois disponible. Visitez www.concessionnairesaudimontreal.com.
Modéle offert avec l'Ensemble supérieur et l'Ensemble climatique.

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 364-7777

Les Automobiles Popular
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471
www.popularaudi.com

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

3226476A

3226477

*Taux de location fermé de 42 mois au taux annuel de 0,96 % offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Acompte de 5 000 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 750 $ et première mensualité de 699 $. Obligation totale découlant du bail : 29 358 $. Montant dû au début du bail : 7 049 $. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A6 2.7 T série S berline 2004 de 66 930 $, incluant quattro, l'ensemble supérieur et l'ensemble climatique. Frais de 0,25 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire à la fin du bail. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. †Financement au taux annuel de 1,9 % offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour un contrat de 60 mois sur tous les nouveaux modèles Audi A6 2.7 T série S berline 2004 avec quattro, ensemble supérieur et ensemble climatique. Aucun acompte ou échange requis. Exemple de financement : 20 000 $ au taux annuel de 1,9 % correspond à 349,68 $ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 980,80 $ pour une obligation totale de 20 980,80 $. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant de l'emprunt et de l'acompte ou échange. Dans les deux cas, taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, assurances, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), transport de 600 $ et autres options en sus. Livraison avant le 3 jun 2004. Offres d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » et « série S » sont des marques de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. ††Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

ACTUALITÉS

Les Américains redoutent un attentat majeur

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Les responsables américains disposent de nouveaux renseignements indiquant que des terroristes se trouvent aux États-Unis et se préparent à lancer une attaque majeure cet été, selon des informations obtenues par l'Associated Press.

Les renseignements fournis ne donnent pas la date, le lieu ou la méthode de l'attaque mais sont parmi les informations les plus inquiétantes reçues par le gouvernement depuis les attentats du 11 septembre, a déclaré un haut responsable du contre-terrorisme fédéral ayant requis l'anonymat.

Selon ce responsable, les terroristes pourraient détenir et utiliser une arme chimique, bactériologique et radiologique pouvant provoquer bien plus de dégâts qu'une bombe conventionnelle.

« Il y a clairement un flot continu d'information selon lequel ils vont nous attaquer et nous frapper durement », a ajouté ce responsable qui a qualifié la menace de hautement crédible.

Le ministre américain de la Justice John Ashcroft et le directeur du FBI Robert Mueller vont donner une conférence de presse aujourd'hui pour présenter les efforts des services de renseignements, de sécurité intérieure et des forces de l'ordre pour détecter d'éventuels complots.

Le FBI, qui a prévu d'envoyer une note à quelques 18 000 services locaux des forces de l'ordre pour les prévenir de la menace, a d'ores et déjà créé un détachement spécial dont le but est de se concentrer essentiellement sur la menace terroriste de cet été.

Parmi les événements prévus cet été aux États-Unis, figurent l'inauguration d'un mémorial de la seconde Guerre mondiale ce samedi, puis un sommet du G-8 en Géorgie le mois prochain, sans compter la convention démocrate à Boston en juillet et la convention républicaine à New York en août.

DÉCOR NW

La plus importante maison d'ameublement et de décoration haut de gamme accessible en Estrie.

En mai

SUPER VENTE GRAND MÉNAGE

• Meubles • Lampes • Cadres • Accessoires • Matelas
• Draperies • Peinture • Couvre-sol • Papier-peint

Lexington • Century • Leda • Taylor King • Hooker • Hekman • Haig • Highland House • Morgan Hill • Tyndale • Maithland Smith • Theodore Alexander • Fine Art • Hancock & Moore

Vous avez l'occasion rêvée de profiter de l'immense choix et des prix exceptionnels sur tout, tout, tout en magasin !

Vous avez même la possibilité de payer dans un an ou en 24 versements égaux

Courez la chance de gagner une **Acura TSX!**

Collaboration de
PRECISION ACURA SHERBROOKE
Détails en magasin.

Concours « Courez la chance de gagner une Acura TSX » pour une période d'un an, taxes et assurances incluses. Règlements en magasin.

Tout simplement unique au Québec

DÉCOR NW

La décoration notre passion

Ça vaut le déplacement!

Au coeur des Cantons de l'Est
5087, boul. Bourque, Sherbrooke (QC)
(819) 823-4100

3231939

L'obus découvert en Irak contenait bien du gaz sarin

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Des tests complémentaires ont confirmé qu'un obus de 155 mm qui avait été découvert en Irak le 17 mai contenait bien du gaz sarin, a indiqué hier un porte-parole du Pentagone.

« Des tests complémentaires ont révélé qu'il s'agissait bien de sarin », a déclaré le colonel Barry Venable. « Nous examinons les nouveaux risques que cela pose à nos activités et à nos personnels en Irak », a-t-il ajouté.

L'obus d'artillerie contenant du sarin avait explosé après sa découverte par des soldats de la coalition, entraînant « une très faible dispersion de cet agent » toxique mortel, avait annoncé le 17 mai un porte-parole de l'armée américaine en Irak.

L'obus, qui n'était pas marqué, pourrait faire partie d'un ancien stock d'armes chimiques, probablement produites par l'Irak avant la guerre du Golfe de 1991, selon des responsables.

L'Irak a utilisé de telles armes durant les années 80 dans sa guerre contre l'Iran et au cours d'opérations contre les Kurdes.

Le régime de Saddam Hussein n'a pas reconnu posséder de telles armes avant l'invasion du pays en mars 2003 et, depuis, les forces de la coalition n'en ont pas trouvé sur le territoire malgré d'intenses recherches.

Et le gaz moutarde...

Un responsable de la défense à Washington a indiqué que la découverte de l'obus signifiait « qu'il peut très bien y en avoir d'autres ». « La question est de savoir qui pourrait en posséder », a-t-il ajouté.

La découverte de sarin est intervenue deux semaines après celle, le 2 mai, d'un premier obus de mortier contenant du gaz moutarde, selon des analyses, qui était posé au milieu d'une route à l'ouest de Bagdad et qui n'avait pas explosé.

Selon des responsables américains, ceux qui ont utilisé ces armes auraient pu ne pas savoir qu'elles contenaient des substances chimiques.

Le gaz sarin est un gaz neurotoxique extrêmement virulent qui bloque la transmission de l'influx nerveux, entraînant la mort par arrêt de la respiration et du coeur.

Sa puissance est telle qu'on le dit 500 fois plus puissant que le cyanure.

EN BREF

25 millions pour la capture d'Al-Zarqaoui

Le département d'État va proposer que soit augmentée à 25 millions de dollars la récompense pour la capture d'Abou Moussab al-Zarqaoui, un Jordanien lié au réseau Al-Qaeda, a annoncé la chaîne de télévision américaine ABC. Un haut responsable du département d'État a indiqué qu'il y avait des discussions à ce sujet, mais pas de décision. « Il y a des discussions sur une augmentation de la prime, mais à ce stade il n'y a ni recommandation, ni aucune décision », a déclaré ce responsable du ministère américain des Affaires étrangères à des journalistes, sous le couvert de l'anonymat. Ce montant est le même que celui offert pour la capture d'Oussama ben Laden, le chef d'Al-Qaeda, a relevé ABC.
Agence France-Presse

Un Français membre présumé d'Al-Qaeda

La police japonaise a effectué plusieurs raids simultanés contre les domiciles et les entreprises d'individus en contact avec un ressortissant français suspecté d'avoir des liens avec le réseau Al-Qaeda. La semaine dernière, les autorités japonaises ont déclaré avoir lancé une enquête sur Lionel Dumont, ressortissant français soupçonné de liens avec le groupe terroriste. Selon les médias locaux, il aurait utilisé un faux passeport pour entrer au Japon en juillet 2002. Français d'origine algérienne, Dumont aurait travaillé comme vendeur de voitures dans la ville de Niigata dans le nord du pays. Dumont aurait fourni de l'argent et de l'équipement aux radicaux islamistes, dont Al-Qaïda, avant d'être interpellé en décembre 2003 en Allemagne et renvoyé en France mardi dernier. Il se trouvait sur la liste des personnes recherchées par Interpol. *AP*

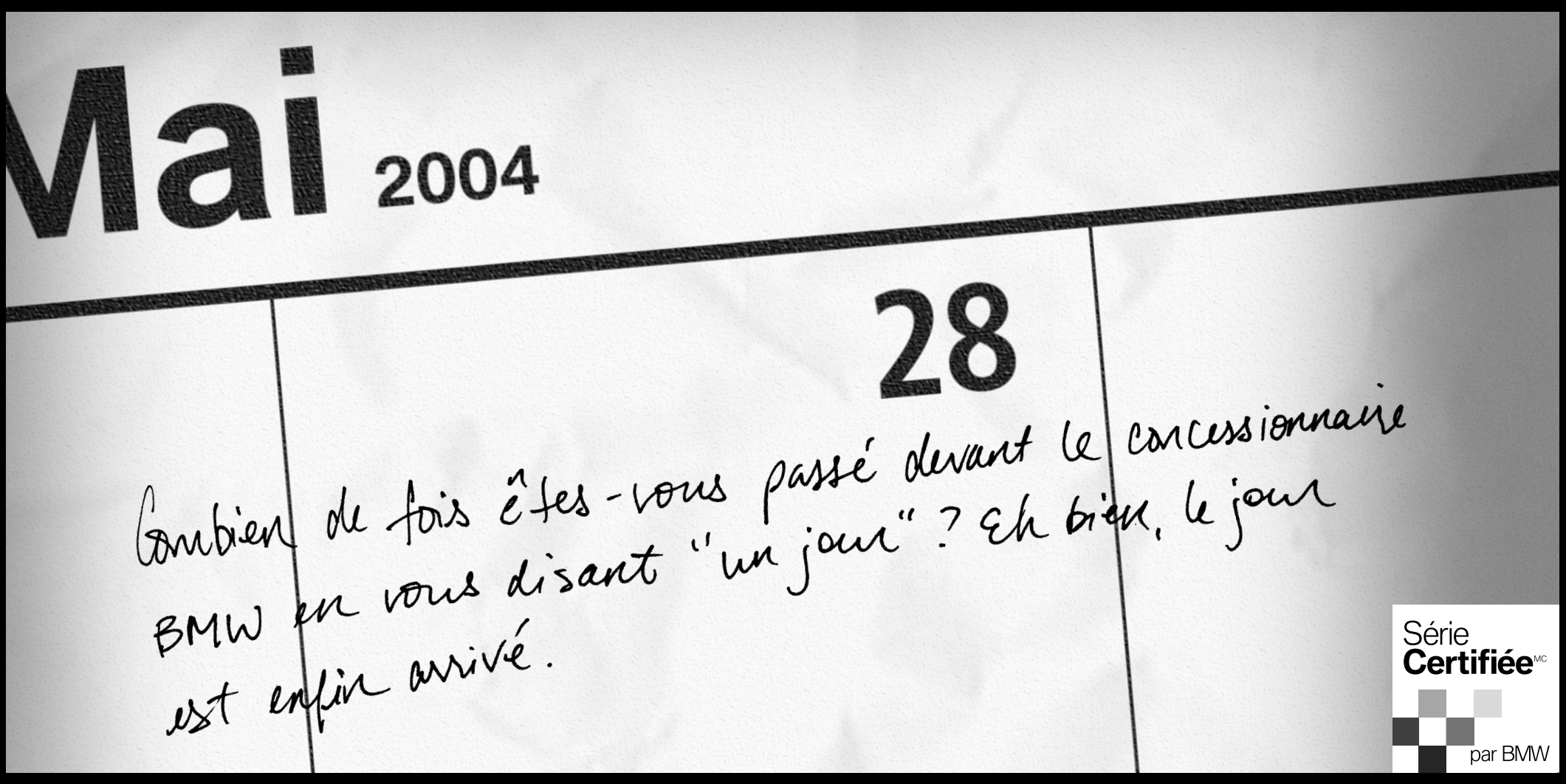

Série certifiée MC par BMW
Une sélection exclusive de BMW d'occasion
www.bmw.ca

Le plaisir de conduire. MC

Grand solde national de Série certifiée MC de BMW d'occasion, le 28 mai.

Un jour à ne pas manquer. Nous sommes heureux de proposer à nos précieux clients actuels et futurs des stocks de BMW de Série certifiée MC sélectionnées, à des prix ajustés et à un taux de financement de seulement 1,9 %. L'occasion que vous attendiez pour prendre le volant d'une BMW!

3230972A

3231387

© BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Excuses du FBI

La police fédérale américaine (FBI) a présenté ses excuses hier à un avocat américain détenu par erreur pendant deux semaines dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 mars à Madrid, qui avait fait près de 200 morts et plus de 1 900 blessés. Ce *mea-culpa* survient après l'abandon par un juge fédéral des poursuites contre l'avocat en question, Brandon Mayfield, un homme de 37 ans converti à l'islam qui avait été arrêté à la suite d'une erreur d'identification d'empreintes digitales. Premier Américain arrêté dans l'enquête sur les attentats de Madrid, il avait été avocat d'un membre d'un réseau islamiste démantelé l'an dernier à Portland, en Oregon. *d'après AFP*

EUROPE

Opération antipédophilie

Près de 350 personnes ont été arrêtées hier en Europe du Nord lors d'une vaste opération concertée contre l'achat de pornographie infantile sur l'Internet, ont annoncé les services de police de Suède, Finlande, Danemark et Norvège. Une partie des arrestations réalisées dans le cadre de l'opération, qualifiée de plus vaste coup de filet de la région pour ce type de crimes, ont pu se faire après observation des services d'échange de données d'utilisateur à utilisateur, auxquels les suspects auraient eu recours pour diffuser des films et documents à caractère pédophile, selon la police norvégienne. *d'après AFP*

ISRAËL

Débat sur Rafah

Les images dévastatrices de l'opération de l'armée israélienne à Rafah ont déclenché un vif débat en Israël sur son opportunité et sa justification morale, comparés à ses maigres résultats sur le plan militaire. Le prix de l'opération aura été « trop lourd », estimait hier dans son ensemble la presse israélienne pour laquelle le monde retiendra surtout de cette opération les images des civils palestiniens fouillant les décombres de leurs maisons rasées par les bulldozers israéliens ou celles des obus de chars tirés en direction d'une foule de manifestants. « Arc-en-ciel » avait pour objet, selon l'armée, de pourchasser les activistes palestiniens et repérer et détruire les tunnels utilisés pour la contrebande d'armes entre l'Égypte et la bande de Gaza. *d'après AFP*

PAKISTAN

Un islamiste, chef de l'opposition

Un islamiste pro-talibans a été nommé hier chef de l'opposition au parlement du Pakistan, au grand dam des partis laïques, a-t-on appris auprès d'un responsable de ces partis. Le président du parlement, Chaudhry Amir Hussain, a désigné à ce poste Maulana Fazlur Rehman, secrétaire général de la Muttahida Majlis-e-Amal (MMA), un bloc formé par six partis islamistes. M. Rehman s'était trouvé à la tête de manifestations violentes lorsque le président pakistanais Pervez Musharraf avait décidé d'abandonner les talibans et de rejoindre la coalition emmenée par les États-Unis pour renverser fin 2001 le régime intégriste au pouvoir à Kaboul. *d'après AFP*

Haïti et République dominicaine Bilan provisoire

Les pluies diluviennes font plus de 500 morts et des centaines de disparus

AGENCE FRANCE-PRESSE

PHOTO WALTER ASTRADA, AP

En République dominicaine, le village frontalier de Jimani, au sud-ouest du pays, a été le plus touché par les intempéries. Les eaux du fleuve Soleil ont débordé dans la nuit de dimanche à lundi, surprenant les habitants dans leur sommeil. Les victimes — au moins 94 — ont été enterrées hier dans une fosse commune.

PORT-AU-PRINCE — Les pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers jours sur les Caraïbes ont fait plus de 500 morts et des centaines de disparus en Haïti et en République dominicaine, selon les bilans provisoires communiqués hier, provoquant également des dégâts matériels en Guadeloupe, dans les Antilles françaises.

En Haïti, les services de la protection civile faisaient état de 158 victimes emportées par les eaux en furie dans la seule localité de Fonds Vérette, à deux heures de route au nord-est de la capitale haïtienne.

Bâtie sur le lit d'une rivière, cette bourgade et ses environs, qui comptent quelque 45 000 habitants, la plupart agriculteurs, avait déjà enregistré des dizaines de morts lors du passage du cyclone *George* en 1998 et de la tempête tropicale *Gordon* en 1994.

Les dégâts causés aux cultures vivrières de base (maïs, bananes, millet) qui nourrissent la population locale sont considérables. Un hélicoptère de la force multinationale intérimaire a décollé hier matin de Port-au-Prince afin d'estimer les dégâts et d'acheminer les premiers secours.

La protection civile a également indiqué que le département du sud-est d'Haïti, frontalier avec la République dominicaine, avait été le plus durement touché par ces pluies.

En République dominicaine, qui partage avec Haïti l'île d'Hispaniola, la deuxième des Caraïbes après Cuba, le bilan communiqué hier par la Commission nationale d'urgence est d'au moins 180 morts, 122 blessés et 250 disparus.

C'est le village frontalier de Jimani, au sud-ouest du pays, qui a été le plus touché, victime du débordement du fleuve Soleil qui prend sa source dans le pays voisin.

Les eaux du fleuve, gonflées par sept jours consécutifs de pluie, ont débordé dans la nuit de dimanche à lundi, surprenant les habitants dans leur sommeil et faisant au moins 94 morts, dans un quartier habité par des Dominicains et des Haïtiens.

Cependant, le bilan pourrait être beaucoup plus élevé, car le nombre de disparus est d'une centaine, selon les témoignages d'habitants et de journalistes.

Alors que l'état d'alerte maximale a été déclaré dans la zone dévastée et que les secours poursuivaient leurs recherches hier, les cadavres des victimes ont été empilés dans la morgue locale, pleurés par des proches en état de choc, selon les images des télévisions.

« Ceux qui ne sont pas reconnus par leurs proches, nous devrons les enterrer dans des fosses communes pour des raisons de salubrité publique », a déclaré le président de la Commission nationale d'urgence (CNE), Radhamés Lora Salcedo.

Dans le reste du pays, les intempéries ont coûté la vie à sept autres personnes et provoqué d'importants dégâts matériels, certaines communes n'ayant plus ni eau ni électricité. Les dégâts devraient être également importants pour l'agriculture.

Selon le journal *Listin* de Saint-Domingue, il pourrait s'agir de la plus grande tragédie due aux intempéries dans l'histoire du pays, avec un bilan supérieur au passage du cyclone *George* en septembre 1998.

Dans le reste des Caraïbes, les pluies ne semblent avoir provoqué que des dégâts matériels.

Dans les Antilles françaises, des pluies continues depuis 10 jours en Guadeloupe ont provoqué des inondations de maisons et des coupures de routes.

La route reliant les deux principales villes insulaires, Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, a été coupée pendant plus de quatre heures lundi par une brusque montée des eaux.

Disparition de Kieffer : le pouvoir ivoirien bloque l'enquête

MARC THIBODEAU

Reporters sans frontières (RSF) accuse les autorités ivoiriennes de bloquer l'enquête sur la disparition du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, qui a été vu pour la dernière fois dans un stationnement d'Abidjan le 16 avril dernier.

Dans un communiqué diffusé hier, l'organisme relève que le juge d'instruction chargé d'enquêter pour « enlèvement et séquestration », Patrick Ramaël, tout juste rentré de Côte d'Ivoire, se plaint « du blocage total dans ses investigations » et déplore que « ses demandes d'audition » de témoins n'aboutissent pas.

Ces développements surviennent après que le juge eut interrogé à la mi-mai le beau-frère de la femme du président ivoirien Laurent Gbagbo, Michel Legré, qui avait rendez-vous avec M. Kieffer le jour de sa disparition.

Selon RSF, M. Legré aurait cité à cette occasion les noms d'au moins huit personnes impliquées dans l'enlèvement du journaliste de 54 ans, spécialisé dans les questions de matières premières. Parmi celles-ci figureraient notamment plusieurs officiels proches de la présidence. L'organisme de défense des journalistes, citant le témoignage présumé de M. Legré à l'issue d'une rencontre hier avec le juge d'instruction, souligne que M. Kieffer aurait été enlevé par plusieurs hommes dans le stationnement d'un centre commercial et emmené dans un camp militaire.

« L'impunité reste malheureusement la règle en Côte d'Ivoire. Il est aujourd'hui indispensable que les autorités ivoiriennes renouvellent leur engagement d'apporter la coopération judiciaire et policière nécessaire à la poursuite de l'enquête et à la sécurité des témoins », a indiqué RSF.

La femme de M. Kieffer, Osange Silou, a déploré à l'issue d'une rencontre avec le juge d'instruction qu'il n'ait pas pu voir toutes les personnes citées par M. Legré. « Malheureusement, quand le juge a voulu interroger ces personnes il n'a pas réussi... Le président Gbagbo m'avait promis, juré, que toutes les personnes qui étaient citées dans cette affaire seraient interrogées, qu'il n'y aurait pas d'obstruction », a-t-elle déclaré à l'*Agence France-Presse*.

Le journal *Notre voie*, organe du Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo, soutenait hier que le juge d'instruction français avait « arraché » des aveux à Michel Legré au cours d'un interrogatoire musclé afin d'obtenir des informations « pour faire tomber le pouvoir ». Cette même publication soutenait au lendemain de la disparition du journaliste qu'il était en fait « chez son épouse au Ghana » et que les rumeurs d'enlèvement n'étaient rien de plus qu'une campagne « d'intoxication » contre le régime. Il accusait par ailleurs M. Kieffer d'avoir mené une campagne de dénigrement contre M. Gbagbo en raison de la révocation du contrat d'une firme de consultants à laquelle le journaliste était liée.

Dans une entrevue que faisait paraître hier le quotidien *Le Monde*, M. Legré a affirmé qu'il n'avait mis aucune des personnes ciblées par le juge d'instruction en cause lorsqu'il a été interrogé. Il a par ailleurs souligné que M. Kieffer était menacé par un homme d'affaires avec qui il avait été associé dans la firme de consultants.

Les journaux d'opposition soutiennent de leur côté que les développements des derniers jours prouvent l'implication de l'entourage présidentiel, qui aurait, selon eux, cherché à éliminer Guy-André Kieffer pour le convaincre « d'arrêter de mettre son nez » dans la filière du cacao, dont le pays est le principal producteur mondial. Le journaliste avait plusieurs fois reçu des menaces en raison de ses écrits sur les dessous économiques de cette filière.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Canada, Reynald Doiron, n'a pas rappelé hier *La Presse* pour commenter le dossier. Il avait assuré le mois dernier, quelques jours après le signalement de la disparition de M. Kieffer, que le Canada travaillait de concert avec la France pour que le « maximum d'efforts » soit fait pour le retrouver.

Son taux d'attraction n'a jamais été meilleur.

Location à partir de 248 $* par mois 48 mois

Comptant	Paiement
2 998 $	248 $*
2 178 $	268 $*
0 $	308 $*

Incluant :
- moteur VTEC™
- climatisation automatique
- chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
- roues en alliage
- système de freins antiblocage (ABS) avec répartition électronique du freinage (EBD)
- et tellement plus...

Transport et préparation inclus ■ Aucun dépôt de sécurité ■ Allocation de 96 000 km

ACURA
www.acura.ca

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
www.gabriel.ca/acura

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.
Brossard
(450) 659-1616
www.acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
www.acuralaval.com

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
www.galeriesacura.com

3224062

3224047A ***Offres de location-bail d'une durée limitée**, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 2 998$ vous donne un versement mensuel de 248$ et un total des paiements de 14 902$. Un acompte de 2 178$ vous donne un versement mensuel de 268$ et un total des paiements de 15 042$. L'option 0$ comptant vous donne un versement mensuel de 308$ et un total des paiements de 14 784$. Taux de location annuel de 3,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. **†Offre de financement à l'achat d'une durée limitée**, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 3,8% pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000$ à 3,8%. Paiements mensuels de 449,79$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 589,92$. Total des paiements de 21 589,92$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er mai au 30 juin 2004.

ACTUALITÉS

Inculpé pour soutien au Hezbollah

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Un Libano-Canadien a été inculpé à New York de soutien matériel à organisation terroriste, pour avoir accepté, à la demande d'un agent double de la police américaine, de fournir au Hezbollah libanais des lunettes de vision nocturne, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Naji Antoine Abi Khalil, qui possède les deux nationalités et préside une société de transports en import-export située à Montréal, était surveillé par la police dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent et en contact avec un agent double.

Celui-ci, lors d'un rendez-vous dans un hôtel de New York à la mi-mai, lui a demandé s'il pouvait livrer des lunettes de vision nocturne au Hezbollah, à Athènes. « Khalil a répondu que ce n'était pas un problème et qu'il avait des amis... » indique le procureur de Manhattan dans un communiqué.

Il a été arrêté le 19 mai, alors qu'il acceptait un premier versement de 2500 dollars de l'agent double, qui était venu lui montrer une part de la marchandise dans un entrepôt new-yorkais. Âgé de 39 ans et résidant à Montréal, Naji Antoine Abi Khalil encourt une peine de 15 ans de prison et une amende de 250 000 dollars.

L'archevêché de Boston ferme 65 paroisses

AGENCE FRANCE-PRESSE

BOSTON (États-Unis) — L'archevêché de Boston, récemment au coeur d'un scandale impliquant des prêtres pédophiles, a annoncé hier qu'il supprimait 20 % de ses paroisses sur fond de problèmes financiers et de recul du nombre de pratiquants.

Quelque 65 paroisses, sur les 357 existantes, devraient être fermées d'ici la fin de l'année, a annoncé l'archevêque Sean O'Malley.

« J'aimerais qu'il y ait un moyen de maintenir ouverts et remplis ces lieux de vie et de prière. Mais il n'y en a pas », a-t-il déclaré.

En 2003, l'archevêché avait conclu avec les avocats de plus de 500 victimes de prêtres pédophiles, un accord de dédommagement portant sur quelque 90 millions de dollars. Mais Mgr O'Malley a souligné hier que la fermeture des paroisses n'avait pas de rapport avec le réglement de ces indemnisations.

Béchir Saad peut rentrer au pays

Ce citoyen canadien était retenu depuis 17 mois en Tunisie

NICOLAS BÉRUBÉ

Le Canadien d'origine tunisienne Béchir Saad pourra finalement quitter la Tunisie, où il était confiné depuis 17 mois parce que les autorités refusaient de lui remettre son passeport. C'est ce qu'a déclaré lundi l'Association des droits de la personne au Maghreb, un organisme d'Ottawa qui s'était mobilisé pour venir en aide à M. Saad.

« C'est une excellente nouvelle, a dit Jamel Jani, porte-parole de l'association. M. Saad était parti pour un voyage d'un mois, et ça fait maintenant deux ans qu'il est pris là-bas. Pour lui, c'est un cauchemar qui prend fin. »

M. Saad a été acquitté en décembre 2002 au terme d'un procès qui avait lieu à Tunis, où on l'accusait d'avoir été associé à un groupe islamique radical. Il avait toujours nié être impliqué dans un tel mouvement. Un juge canadien dépêché sur place avait d'ailleurs appelé à sa libération immédiate, qualifiant son procès de « vraie farce ». Depuis son acquittement, toutefois, les autorités locales refusaient de lui délivrer un passeport tunisien, indispensable pour quitter le pays.

L'Association des droits de la personne au Maghreb croit que les démarches entreprises par certains députés du Bloc québécois, du NPD et par le juge à la retraite Gaston Labrèche ont contribué à faire bouger les autorités tunisiennes.

« Il y a eu une bonne mobilisation, et je crois que ça a fait pression sur les autorités tunisiennes. Maintenant, il faut que la Tunisie comprenne que les problèmes politiques se règlent par des discussions et non par les méthodes policières ou par la torture », explique M. Jani.

Âgé de 43 ans, Béchir Saad est arrivé au Canada en 1989. Il a été arrêté en Tunisie en juin 2002, au cours d'un voyage. Les autorités l'accusaient sous le nom de Béchir Lahouel alors qu'il ne répondait pas à cette identité.

Un fugitif mozambicain arrêté à Toronto

NICOLAS BÉRUBÉ

Un meurtrier qui tentait de fuir le Mozambique a été arrêté à l'aéroport de Toronto, alors qu'il essayait d'entrer au pays comme réfugié.

Anibal Antonio dos Santos, 33 ans, purgeait une peine de 28 ans de prison pour le meurtre du journaliste d'enquête Carlos Cardoso, quand il s'est évadé de prison le 9 mai dernier. Il est ensuite réapparu quelques jours plus tard à l'aéroport de Toronto, où les agents d'Interpol l'ont intercepté.

Selon l'Agence France-Presse, Dos Santos aurait demandé le statut de réfugié lors de son arrivée au Canada. Le ministre des Affaires étrangères du Mozambique, Leonardo Simao, a affirmé à la BBC qu'il avait demandé au Canada de permettre que le détenu soit rapatrié.

Hier, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a refusé de confirmer l'arrestation du fugitif.

Anibal Antonio dos Santos, connu aussi sous le nom de « Aniba-lzinho » a abattu le journaliste Carlos Cardoso en novembre 2000. Au moment de sa mort, le journaliste enquêtait sur un détournement de 14 millions de dollars de la Banque commerciale du Mozambique (BCM), soit la plus grosse affaire de détournement de fonds de l'histoire de ce pays indépendant.

Cinq autres personnes ont été condamnées pour leur rôle dans l'assassinat du journaliste. Une quinzaine de personnes subissent présentement leur procès dans cette affaire.

Dos Santos se serait évadé de prison avec l'aide des gardiens, a affirmé aux médias le bureau du procureur général du Mozambique. Le meurtrier s'était échappé une première fois de prison en septembre 2002, alors qu'il était en attente de son procès. Il avait été retrouvé un an plus tard en Afrique du Sud.

Hier, La GRC n'a pas voulu émettre de commentaires au sujet du prisonnier, pas plus qu'elle n'a voulu préciser la date exacte de son arrestation à Toronto. Le porte-parole invitait plutôt les journalistes à joindre le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. La porte-parole de Citoyenneté et Immigration, Tsering Nanglu, a refusé de commenter l'arrestation de M. Dos Santos, affirmant qu'il s'agissait d'un dossier privé.

Ce numéro est une obligation :

1 800 463-5229

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec sont arrivées !

Émission en vente jusqu'au 1er juin

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

3226677A 3226926

ACURA Plus BLAINVILLE

Un service vraiment remarquable

- Climatiseur 2 zones
- Moteur de 200 chevaux
- Coussins gonflables avant, latéraux et frontaux
- Freins à disque avec ABS
- Roues de 17 pouces
- Intérieur en cuir
- Toit ouvrant
- Et tellement plus

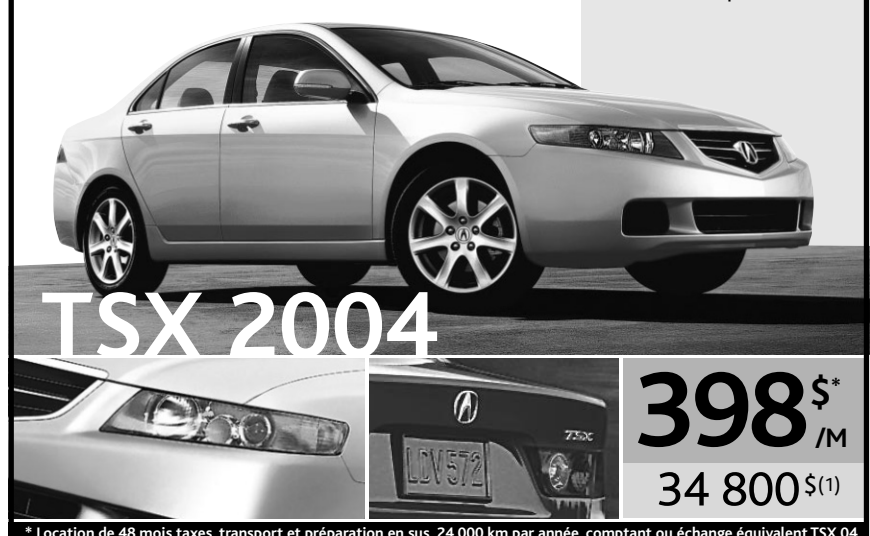

398 $*/M

34 800 $(1)

* Location de 48 mois taxes, transport et préparation en sus, 24 000 km par année, comptant ou échange équivalent TSX 04 (4 998$) 0$ comptant disponible. Valeur résiduelle garantie. Détails sur place. (1) Taxes, transport et préparation en sus sur achat. Les modèles offerts peuvent différer de la photographie.

255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE, BLAINVILLE

450.435.4455

www.acuraplus.com

SORTIE 25 AUTOROUTE 15

ISO 9001 CERTIFIÉ

GARAGE RECOMMANDÉ CAA-Québec

3226141A 3226153

Partez en bonne compagnie !

Amusez-vous à voyager avec vos amis ! Invitez-en un (ou tout le groupe), et partez, en profitant de nos *tarifs-à-deux*. Partagez un même itinéraire à deux ou plus, pour voyager vers l'une des 24 villes desservies par WestJet d'un bout à l'autre du pays, et économisez plus qu'à l'habitude ! Pour profiter de ces tarifs, réservez d'ici le **27 mai 2004**, pour voyager jusqu'au **30 août 2004**. Et lorsque vous ou votre agent de voyages réservez en ligne sur **westjet.com**, vous accumulez de précieux milles de récompense AIR MILES^md, et profitez d'une économie additionnelle de 6$ sur le tarif aller-retour. Voyagez plus-que-doublement mieux, en profitant des *tarifs-à-deux* de WestJet, votre société aérienne nationale à bas tarifs. **Montréal, on sort ensemble ?**

Réservez d'ici le **27 mai 2004** pour voyager jusqu'au **30 août 2004**.
Pour profiter de ces super tarifs, deux personnes ou plus doivent voyager ensemble, et partager le même itinéraire.

À PARTIR DE 83 $* ALLER SIMPLE VERS HALIFAX	À PARTIR DE 86 $* ALLER SIMPLE VERS TORONTO PEARSON AIRPORT	À PARTIR DE 86 $* ALLER SIMPLE VERS LONDON Le service débutera le 5 juillet 2004.	À PARTIR DE 112 $* ALLER SIMPLE VERS MONCTON
À PARTIR DE 128 $* ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY	À PARTIR DE 130 $* ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG	À PARTIR DE 151 $* ALLER SIMPLE VERS GANDER	À PARTIR DE 151 $* ALLER SIMPLE VERS ST. JOHN'S
À PARTIR DE 182 $* ALLER SIMPLE VERS EDMONTON	À PARTIR DE 183 $* ALLER SIMPLE VERS CALGARY	À PARTIR DE 205 $* ALLER SIMPLE VERS REGINA	À PARTIR DE 205 $* ALLER SIMPLE VERS SASKATOON
À PARTIR DE 217 $* ALLER SIMPLE VERS VANCOUVER/KELOWNA	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS COMOX	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS PRINCE GEORGE	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS VICTORIA

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL

Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's... et ça continue !

*Minimum requis de deux invités voyageant selon le même itinéraire. Les tarifs montrés s'appliquent par personne. Le nombre de places à ces tarifs est limité et les places ne sont pas disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Taxes additionnelles, frais supplémentaires et surtaxes en sus, s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Aucune réservation à l'avance nécessaire. Des modifications à l'itinéraire initial pourront faire l'objet d'une hausse de tarif. Les vols pourraient ne pas opérer les jours de vente annoncés. Les tarifs « aller » énoncés incluent le rabais Internet de 3 $. Tarifs légèrement plus élevés sur réservations faites par le biais de notre Super Centre des ventes. Dates d'interdiction les 21, 24 et 25 mai 2004, 1er, 2, 5, 6, 29 et 30 juillet 2004, 2 et 3 août 2004.
Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc., par WestJet et Banque de Montréal.

3231001A

AIR MILES Des voyages et bien davantage md

westjet.com
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, RÉSERVEZ EN LIGNE OU APPELEZ WESTJET AU 1 877 956-6982

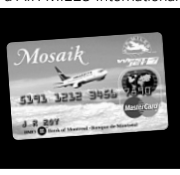

Voyagez à la carte.
Adhérez maintenant. Décollez plus vite.
1-866-MOSAIK1

ÉCONOMISEZ 6$ EN LIGNE

WESTJET Moins cher. Plus sympa.

3231002

L'événement
ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS
Honda

Berline Accord DX 2004

Prix de location

278 $* **par mois/pour 48 mois**

0 $ **dépôt de sécurité**

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

Pour 15 $ de plus par mois, obtenez :

- Jantes en alliage de 15 pouces
- Phares antibrouillards
- Changeur de 6 disques au tableau de bord

Berline Accord DX 2004
Illustrée

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur la berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL). Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour le véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 : a) 278 $ b) 3 553 $ c) 16 897 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

3226954

3226947A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le plan

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Apparaissant devant un parterre choisi — celui d'une école militaire — pour livrer son adresse à la nation, George W. Bush affichait des éraflures au visage, résultat d'un accident de vélo survenu à son ranch du Texas, au cours du week-end. Il serait difficile de trouver meilleure image de la situation dans laquelle il se trouve, gravement amoché par le conflit en Irak.

En effet, le taux de satisfaction du peuple américain face à sa présidence oscille maintenant entre 41 et 47 %, selon les sondages : il s'agit d'un creux qui, si on se fie aux leçons de l'Histoire, met à mal ses chances d'être réélu en novembre. Ensuite, la plupart des ténors médiatiques du pays, même quelques-uns des plus conservateurs, se sont retournés contre lui. Enfin, seulement 30 % des citoyens des États-Unis croient maintenant que le président a un plan susceptible d'amener une fin heureuse à l'aventure irakienne.

Tout objectif fondé sur l'existence d'une quelconque normalité en Irak tient de l'utopie.

Il existe bel et bien, en démocratie, une telle chose qu'une justice immanente à laquelle chacun doit se soumettre tôt ou tard...

C'est donc dans ce contexte que Bush a livré sa vision du processus de transfert des pouvoirs, à Bagdad, vers une autorité autochtone. Un énoncé d'intentions qui a été suivi par le dépôt au siège de l'ONU, hier, d'un nouveau projet de résolution — ce serait une neuvième depuis mars 2003 — destinée à faire avaliser cette transition par la communauté internationale ; ce brouillon a été soumis autant par Londres que par Washington.

Toute l'affaire peut être vue sous deux angles.

Un : à 35 jours de la « souveraineté » irakienne, il est clair que tout objectif fondé sur l'existence d'une quelconque normalité en territoire irakien tient de l'utopie. En fait, rarement a-t-on vu pareil décalage entre le discours et la réalité. Et ce, au point de vue du degré de sécurité sur lequel peuvent compter les Irakiens, qui est proche de zéro. Ainsi qu'à celui de la disponibilité de leaders capables, à un mois d'avis, d'exercer des fonctions de gouvernement de façon efficace et, surtout, crédible aux yeux d'une population divisée, méfiante et même souvent hostile.

Deux : après tout cela, l'implication de la communauté internationale, en particulier par le biais de l'ONU, demeure problématique. Et ce, alors même que sa nécessité devient chaque jour plus pressante au vu de l'ampleur du dégât. Des différents importants — avec la « vieille Europe », avec les voisins iranien et pakistanais, avec le Conseil transitoire irakien — demeurent. Ils touchent notamment le maintien des troupes coalisées en Irak, ainsi que leur commandement (même le premier allié de Washington, le premier ministre britannique Tony Blair, a eu des remarques étonnantes à ce sujet).

Au total, il est clair que la Maison-Blanche est à la recherche d'une façon pas trop inélégante de se retirer à pas menus du bourbier irakien.

Et que, jusqu'à nouvel ordre, personne au monde n'entend lui faciliter la tâche.

La conversion de M. Harper

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le chef conservateur, Stephen Harper, a soulevé l'enthousiasme des quelques centaines de militants venus l'entendre dans un hôtel de Montréal, lundi soir. M. Harper a lu, dans un français fort convenable, un discours fait sur mesure pour les bleus québécois. C'est-à-dire un discours férocement antilibéral, assaisonné de petites ouvertures à l'égard de « la situation particulière du Québec. »

Cela a suffi pour que les partisans se mettent à rêver à une réédition de l'exploit de 1984 ! Tellement qu'ils n'ont pas remarqué à quel point ce que dit M. Harper aujourd'hui tranche avec ce qu'il a soutenu tout au long de sa carrière.

Stephen Harper a toujours combattu l'idée d'offrir au Québec un statut particulier, sous une forme ou sous une autre.

Venant d'un des principaux penseurs de la droite canadienne, la conversion est franchement étonnante.

S'il parle aujourd'hui de la « situation particulière du Québec », Stephen Harper a toujours combattu l'idée d'offrir au Québec un statut particulier, sous une forme ou sous une autre. C'est pourquoi il était contre les accords de Meech et de Charlottetown. Il y a à peine deux ans, M. Harper déclarait, dans une allocution prononcée à Montréal, que ces ententes « visaient à donner au Québec un vague statut spécial en réponse à une menace encore plus vague à sa langue et à sa culture. »

Le chef du Parti conservateur du Canada a toujours été convaincu que le français n'est aucunement menacé au Québec. C'est pourquoi il a dénoncé divers aspects de la loi 101. Au sujet du bilinguisme au Canada, M. Harper a déjà dit : « Ce ne sont pas les classes d'immersion et les boîtes de Corn Flakes qui font une société bilingue, mais la force socio-économique dans un territoire donné. » Quelle révélation a eue M. Harper pour qu'il jure, lundi soir, qu'« un gouvernement dirigé par Stephen Harper considérera toujours le français au Québec et ailleurs au Canada une priorité nationale » ?

Stephen Harper s'est toujours opposé à la stratégie québécoise de l'ancien Parti conservateur, qui visait à séduire les nationalistes horripilés par le fédéralisme centralisateur à la Trudeau-Chrétien. « La coalition naturellement dirigeante du Canada inclut toujours l'option fédéraliste au Québec, et non pas l'option nationaliste », expliquait l'ancien réformiste en 2002. Pourtant, nous ne rêvions pas : c'est ce même Stephen Harper que l'on entendait courtiser le vote nationaliste lundi !

Dans d'autres domaines, M. Harper persiste et signe. Il souhaite toujours une réforme en profondeur du Sénat, ce qui exigerait des amendements à la Constitution. Ne craint-il pas d'ouvrir ainsi une boîte de Pandore ? Non, car le chef conservateur affirme qu'il refuserait que tout autre sujet soit abordé... y compris la question de l'adhésion formelle du gouvernement du Québec au texte constitutionnel !

Stephen Harper prône depuis longtemps un fédéralisme décentralisé, où Ottawa laisserait les provinces gérer seules leurs domaines de compétence. Or, que propose M. Harper aujourd'hui en matière de santé ? Il veut que les provinces rendent des comptes au fédéral sur l'application de l'accord de financement conclu l'an dernier, et il suggère que l'assurance-médicaments soit prise en charge par Ottawa...

Le chef du Parti conservateur du Canada tente visiblement de modifier la perception qu'ont de lui beaucoup de Québécois. Chemin faisant, les opinions tranchées qu'il a longtemps exprimées semblent devoir évoluer. C'est un cheminement que nous accueillons avec intérêt. Cependant, le virage est tellement brusque, et les contradictions tellement flagrantes, qu'on nous permettra d'entretenir encore quelques doutes quant à la sincérité de cette conversion.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Une souveraineté de papier

L'Irak est fermement sous occupation américaine et le restera pour au moins cinq ans, sinon plus

JOCELYN COULON
jcoulon@peaceoperations.org

L'Irak, a dit lundi soir le président Bush, retrouvera sa pleine souveraineté le 30 juin prochain lorsque les États-Unis mettront fin au régime d'occupation. Bien entendu, il n'en sera rien. La souveraineté de l'Irak n'existe que sur le papier. L'Irak est fermement sous occupation américaine et le restera pour au moins cinq ans, sinon plus. Et voici pourquoi.

La souveraineté, c'est le caractère d'un État qui n'est soumis à aucun autre État. C'est donc la capacité pour un pays de choisir ses dirigeants, de se gouverner et de se défendre. Dans le cas de l'Irak, aucune de ces conditions n'est réunie ou ne sera réunie dans un avenir prévisible pour donner foi à la parole du président américain. D'ailleurs, lorsque celui-ci parle de pleine souveraineté, ce n'est pas lui qu'il faut écouter. Laissons plutôt le département d'État remettre les pendules à l'heure. L'Irak aura une « souveraineté limitée », a dit Marc Grossman, le secrétaire d'État adjoint. Son patron, Colin Powell, a immédiatement corrigé cette déclaration, dont l'évocation rappelle trop la doctrine Brejnev envers les anciens pays de l'Est. Les Irakiens devront nous « déléguer une partie de cette souveraineté. » C'est une formule plus positive.

À la fin de juin, les Irakiens ne choisiront pas leurs dirigeants. Un diplomate algérien, Lakdhar Brahimi, en étroite collaboration avec Washington, rendra publique dans quelques jours la liste de ceux et celles qui formeront le gouvernement intérimaire chargé d'expédier les affaires courantes et d'organiser des élections prévues pour janvier 2005. Tous ces gens formeront une belle coalition arc-en-ciel, mais chacun d'eux ne représentera que son ethnie, sa confession ou sa tribu. Ça, les Américains n'y sont pour rien. Saddam Hussein a étêté la société irakienne.

Les États-Unis n'ont pas l'intention de perdre la maîtrise des opérations politico-militaires sur le terrain.

Les ministres seront bien Irakiens, les scrutateurs des bureaux de vote seront onusiens, mais les détenteurs du pouvoir seront américains. Les États-Unis n'ont pas l'intention de perdre la maîtrise des opérations politico-militaires sur le terrain. L'ambassade américaine à Bagdad sera la plus importante mission diplomatique au monde. Plus de 1000 fonctionnaires américains auront pour tâche de conseiller le gouvernement. L'Irak pourra entretenir des relations diplomatiques avec qui il voudra, même avec ses voisins comme l'Iran et la Syrie. Toutefois, avec ces deux pays, Bagdad devra tenir compte, a dit Marc Grossman, des « conseils » de l'ambassade américaine.

Sur le plan militaire, la dépendance irakienne sera encore plus complète que sur le plan politique. Il y a quelques semaines, Paul Bremer, a verrouillé le système. Il a rédigé et approuvé, sans consultation avec les membres irakiens de l'Autorité provisoire de la coalition, une directive plaçant toutes les forces militaires et de sécurité irakiennes sous le contrôle direct et exclusif d'un général américain. Pour faire bonne figure, le gouvernement irakien sera « consulté » sur les opérations américaines en territoire irakien. Le gouvernement irakien, disait récemment Colin Powell, pourra toujours demander à tout moment aux troupes américaines de se retirer d'Irak. Toutefois, cela devra se faire, a dit le secrétaire d'État, après une sérieuse discussion avec les Américains sur la situation du pays en matière de sécurité.

Étant donné que la sécurité se dégrade chaque jour à cause de l'action des terroristes et des membres de l'ancienne armée irakienne disséminés dans la nature, comme a dit le président Bush tout en oubliant de souligner qu'il avait lui-même autorisé le licenciement des soldats irakiens, alimentant du coup le chaos et la violence, le nouveau gouvernement irakien reconnaîtra le caractère indispensable du maintien des troupes américaines.

Il le fera d'autant plus que Washington a prévu constituer une armée irakienne de 35 000 militaires pour « défendre le pays », là où Saddam Hussein en alignait 500 000 face au million de soldats iraniens, aux 500 000 Turcs, aux 350 000 Syriens et, aussi, face aux populations kurdes et chiites en rébellion constante contre son régime. Et pour mieux s'assurer de diviser pour régner, les Américains ont autorisé la création de « bonnes » milices, c'est-à-dire pro-américaines, chez les Kurdes et chez certains Chiites, et stigmatisé les « mauvaises », celles qui osent défier l'occupant, créant ainsi une situation où leur présence devient encore plus indispensable. Enfin, puisque les États-Unis refusent le véritable transfert de souveraineté, ni l'ONU ni l'OTAN n'enverront de troupes pour les soulager.

Devant un tel état des lieux, le nouveau gouvernement irakien n'aura d'autre choix que de supplier les États-Unis de rester. Et c'est exactement ce que les Américains veulent et feront, le président l'ayant confirmé lors de son discours de lundi soir.

« Nous garderons nos troupes (138 000) en Irak aussi longtemps qu'il le faudra », comme en Bosnie depuis 1995, au Kosovo depuis 1999 et en Afghanistan depuis 2001. Ici, le président Bush sait exactement où il va. Les Britanniques aussi. Ils viennent de confirmer leur présence en Irak pour au moins deux autres années, sinon plus. Toutes les dispositions politiques, administratives et militaires visant à émasculer et à assujettir le gouvernement irakien et ses forces armées ont été prises pour permettre à l'occupation de se poursuivre.

L'auteur est chercheur indépendant. Il vient de publier « L'agression. Les États-Unis, l'Irak et le monde » chez Athéna Éditions.
jcoulon@peaceoperations.org

FORUM

Le retour à la normale

ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Les revirements inattendus des derniers mois, le scandale des commandites, la chute de popularité de Paul Martin, la perspective d'un gouvernement minoritaire peuvent laisser croire que les élections générales déclenchées dimanche seront exceptionnelles.

Mais en fait, quand on y regarde de plus près, il s'agit plutôt d'un retour à la normale. C'est le scénario d'avant qui était exceptionnel. La victoire quasi-assurée de Paul Martin, même s'il dirigeait un parti sollicitant un quatrième mandat était, en soi, une anomalie. Elle ne s'expliquait que par le glissement de notre vie politique vers un régime de démocratie à parti unique, qui reposait moins sur les talents libéraux que sur la faiblesse et la division de l'opposition.

Nous revenons à un scénario plus classique, celui où un parti qui est resté trop longtemps au pouvoir est naturellement menacé. La norme, en de telles circonstances, c'est que la réélection sera difficile, même avec un renouvellement de leadership et même si le nouveau chef réussit à se distinguer de l'administration sortante. Dans ce retour à la normale, le défi que doit donc relever Paul Martin est énorme.

Mais que s'est-il passé pour qu'on en arrive là et pour que le scénario de rêve, pour les libéraux, ne se déroule pas ? Deux conditions étaient nécessaires pour assurer une victoire facile de Paul Martin. Convaincre les Canadiens que le Parti libéral, sous sa direction, avait assez changé pour justifier son maintien au pouvoir. Et continuer à profiter du fait qu'il n'y avait pas d'alternative. Trois événements sont venus changer la donne.

D'abord, le parti. L'événement qui a dominé notre vie politique, ce printemps, fut évidemment le scandale des commandites dont l'impact sur l'opinion publique a été plus fort qu'on pouvait l'imaginer. Ce scandale a indigné, mais il a aussi rappelé que la corruption, le laxisme et l'arrogance sont autant de manifestations de l'usure du pouvoir. Dans nos démocraties, les électeurs, au-delà de leur indignation, cherchent à y répondre en souhaitant un changement de gouvernement. C'est ce à quoi on assiste.

Ensuite le chef. Le premier ministre Martin, souvent perçu comme un sauveur, a suscité des attentes qu'il ne pouvait pas raisonnablement combler. Le chef libéral, si à l'aise dans la formulation de grandes politiques, n'a pas manifesté de talents de politicien de terrain capable de livrer les batailles de ruelles imposées par le débat sur les commandites. Décontenancé, détourné de son plan de match qui consistait à bâtir son image en dirigeant le pays, M. Martin n'a pas réussi à se dissocier d'un scandale qui, en toute logique, relevait de son prédécesseur.

Un débat aussi intense, entre deux hommes qui proposent des projets différents, pourrait nous donner la campagne électorale la plus riche depuis longtemps.

Certains lui reprochent d'en avoir trop fait sur les commandites, et d'avoir été trop dur envers l'équipe Chrétien. Une vision cynique qui oublie que les Canadiens lui auraient encore moins pardonné son indifférence. Pour les libéraux dirigés par Paul Martin, la seule façon de légitimer une quatrième victoire est d'offrir aux Canadiens un changement profond, une rupture si grande avec l'administration Chrétien qu'une réélection des libéraux revient à toutes fins pratiques à l'élection d'un nouveau parti et d'un nouveau gouvernement, pour ainsi assurer, au sein même du Parti libéral, l'alternance dont la démocratie a besoin.

Enfin, l'opposition. La fusion des deux partis de droite et la naissance du Parti conservateur ont produit un rejeton plus solide qu'on pouvait le croire. Le chef, Stephen Harper, est articulé, et sa stratégie de ramener son parti vers le centre lui permet de proposer une alternative nationale acceptable pour bien des Canadiens et donc une menace plus pressante pour les libéraux. Le Bloc s'inscrit évidemment dans une autre dynamique et peut servir d'exutoire au mouvement anti-libéral sans avoir à articuler de programme ou de projet.

Ces trois éléments ont clairement pour effet de marquer la fin d'un chapitre de notre histoire politique, celle où une victoire libérale était devenue un automatisme et où le pouvoir revenait par droit divin aux libéraux, seuls capables d'incarner le consensus canadien.

Mais par contre, l'autre chapitre n'a pas vraiment commencé. Le Parti conservateur n'est pas assez mûr pour que l'alternance se fasse de façon automatique. Le chef est toujours méconnu et son évolution vers le centre est trop récente et encore suspecte.

Les deux principaux candidats devront donc se battre avec acharnement pour remporter la victoire le 28 juin, Stephen Harper pour démontrer qu'il a l'étoffe d'un leader national et Paul Martin, déjà reconnu comme un leader, pour montrer qu'il incarne une rupture par rapport à l'administration dont il est issu.

Un débat aussi intense, entre deux hommes qui proposent des projets de société différents, pourrait nous donner la campagne électorale la plus riche depuis longtemps. Il peut aussi mener, comme on l'a vu depuis quelques jours, à la campagne la plus sale depuis longtemps. Souhaitons, pour le bien de la démocratie, que le débats d'idées triomphe.

adubuc@lapresse.ca

Avec la tête et le coeur

Le démembrement de Montréal est-il inévitable?

SIMON BRAULT

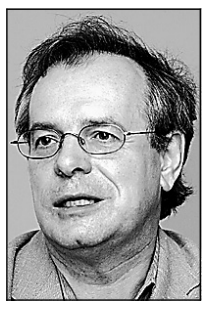

L'auteur est vice-président du Conseil des Arts du Canada et président de Culture Montréal, organisme qui fait justement la promotion de la culture comme moteur de développement de la métropole.

Au surlendemain de la signature de registres ouvrant la voie à 22 référendums, les traits noirs qui traversent la carte de l'île de Montréal, comme autant de repères pour une éventuelle chirurgie de démembrement, sont très troublants. En effet, si un scalpel devait découper la Ville en suivant avec précision ces traits, notre histoire collective tomberait à la renverse en mettant en évidence ce qui nous divise.

Les inégalités sociales et les replis identitaires ancrés dans l'appartenance linguistique s'en trouveraient validés et consolidés. La solidarité projetée céderait le pas à la valorisation des clôtures physiques et mentales qu'on érige pour protéger ses privilèges. La démocratie exercée à la pièce imposerait une organisation morcelée de la cité à plus de 72 % des citoyens qui vivent dans l'île.

Par ailleurs, frustrés de ne pouvoir reconstituer intégralement ce qui existait avant la fusion, ceux qui s'investissent corps et âmes depuis deux ans dans une croisade aussi exaltée qu'opiniâtre, annoncent déjà leurs intentions de contester sans relâche les lois et les structures qui obligeraient les banlieues réhabilitées à confier l'essentiel de leurs destinées à la ville centre. Sommes-nous sur une voie prometteuse ? Certainement pas ! Mais comment faire tourner le vent défusionniste qui souffle sur une ville qui s'est toujours enorgueillie de sa convivialité exceptionnelle et qui a tant besoin de mettre en commun ses forces pour prospérer ?

Que dire ?

Certains prétendent qu'il faut opposer la rationalité économique et le réalisme politique aux arguments émotifs amplifiés par les leaders défusionnistes. D'autres constatent, avec dépit, que les considérations stratégiques mille fois évoquées par les élites ou les éditorialistes ne pèsent pas lourd quand il est plus de mise d'être voisins que citoyens. Les frustrations engendrées par les nids-de-poule et autres calamités de proximité, combinées au ressentiment contre des décisions politiques prises de haut, constituent une charge explosive qu'aucun sermon sur les enjeux de la mondialisation ne parviendra à désamorcer.

Faut-il pour autant baisser les bras et laisser les choses suivre leur cours jusqu'au 20 juin ?

Nous croyons que non. Nous croyons, au contraire, qu'il faut exprimer les sentiments, les émotions et les besoins de centaines de milliers de citoyens de l'île qui ne seront pas convoqués à quelque référendum que ce soit mais qui ont aussi droit à la démocratie municipale. Nous croyons qu'il faut répercuter les voix de très nombreux citoyens qui ont choisi de ne pas signer les registres parce qu'ils souhaitent tourner la page et passer à autre chose de plus constructif. Nous croyons qu'il faut faire campagne pour l'adhésion à Montréal, pour ce qu'elle est déjà et surtout pour ce qu'il y a de prometteur dans la volonté de mettre en commun toutes nos intelligences et toutes nos ressources.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

« Comment faire tourner le vent défusionniste qui souffle sur une ville qui s'est toujours enorgueillie de sa convivialité exceptionnelle et qui a tant besoin de mettre en commun ses forces pour prospérer? » se demande l'auteur Simon Brault.

Problématique complexe

La problématique de l'identité, ou plutôt des identités, dans une grande ville est très complexe. Au-delà du sentiment d'appartenance à une rue, à un quartier ou à un arrondissement, il y a des identités conférées par le travail, les loisirs, les activités culturelles et même par les difficultés et les moments de crise que traversent les être humains qui vivent ensemble sur un territoire donné et à un moment précis de l'histoire. Ce serait accepter de s'appauvrir que de renoncer à toutes ces identités urbaines sous prétexte de raviver un sentiment d'appartenance à une ancienne structure juridique de toute façon irrémédiablement modifiée. Les rues et les quartiers sont restés là, les communautés qui y vivent aussi. Mais il s'agit de les garder rattachés à un seul corps et à un seul coeur pour que le tout se développe au profit de chacune de ses parties.

Il faut arrêter le geste précis du chirurgien que nous avons appelé à notre secours pour guérir nos frustrations passagères. L'amputation ne guérira rien. C'est probablement d'une thérapie collective dont nous avons besoin. Et nous pouvons notamment compter sur les manifestations culturelles extraordinaires qui cimentent déjà Montréal pour y parvenir.

Nous avons déjà toutes et tous goûté la potion de la créativité, de la convivialité et du partage et nous savons qu'elle rend forts dans un monde de plus en plus urbanisé où les multiples places publiques comptent autant que les réseaux infinis dont nous dépendons. Pensons-y bien d'ici le 20 juin et convions tous les citoyens de l'île à adhérer enfin à Montréal avec la tête et avec le coeur.

Non, ce n'est pas un leurre!

Le déséquilibre fiscal est une réalité qui fait mal au Québec et aux provinces

PIERRE PAQUETTE

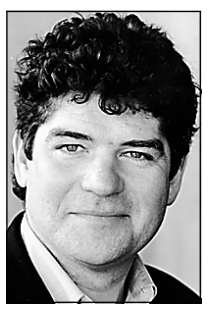

L'auteur est député et porte-parole du Bloc québécois en matière de Finances.

Il est étonnant de constater qu'il y a encore des analystes (André Pratte, éditorial intitulé « Un leurre », *La Presse*, jeudi 20 mai 2004) qui nient la réalité du déséquilibre fiscal. C'est d'autant plus étonnant lorsque cela se passe une journée seulement après qu'Ottawa eut publié des résultats faisant état d'un surplus budgétaire de 7,6 milliards pour l'année 2003-2004.

Si à peu près tout le monde dénonce le déséquilibre fiscal, c'est parce qu'il saute aux yeux. L'expression « déséquilibre fiscal » désigne une situation où les ressources fiscales d'un gouvernement ne lui permettent pas de faire face à ses responsabilités, tandis que l'autre a trop d'argent pour faire face aux siennes.

Corriger le déséquilibre fiscal, ce n'est pas seulement hausser les transferts, comme vous semblez le dire dans votre éditorial. C'est surtout de voir à ce que les revenus de chaque ordre de gouvernement correspondent à leurs responsabilités. Actuellement, les revenus autonomes du gouvernement du Québec, ses propres ressources fiscales, couvrent à peine 80 % de ses dépenses totales. Inversement, près de la moitié des dépenses fédérales sont effectuées dans des champs de compétence qui ne relèvent pas de lui mais du Québec. Et il n'y aurait pas de déséquilibre fiscal ?

Ottawa vient de déclarer un surplus budgétaire de 7,6 milliards pour l'année dernière, et ce, malgré une hausse de 11,2 milliards (6,9 %) de ses dépenses. La même année, huit provinces sur dix se sont retrouvé en déficit. Globalement, les provinces ont enregistré des déficits combinés de 6,3 milliards. L'Ontario, le Québec, Terre-Neuve, la Colombie-Britannique sont en situation de déficit. Et il n'y aurait pas de déséquilibre fiscal ?

De l'arrivée des libéraux au pouvoir à Ottawa jusqu'en 2003, les revenus du gouvernement fédéral ont augmenté de 1569 dollars par habitant (alors que ses transferts en santé diminuaient de 34 $ par habitant). Depuis l'élimination du déficit, le gouvernement fédéral a trouvé le moyen de dégager des surplus de 54 milliards, d'augmenter ses dépenses de 62 milliards, d'augmenter de 39 % ses dépenses de fonctionnement et d'embaucher 46 000 fonctionnaires supplémentaires. Pendant ce temps, la majorité des provinces se voient dans l'obligation de procéder à des compressions budgétaires. Et il n'y aurait pas de déséquilibre fiscal ?

Le déséquilibre fiscal est une réalité. Une réalité qui fait mal au Québec et aux provinces. En bout de ligne, ce sont les citoyens qui en payent le prix.

HYUNDAI

TOUT TOUT TOUT CE QUE VOUS RECHERCHEZ DANS UNE VOITURE

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS.

DE SÉRIE SUR TOUTES LES HYUNDAI NEUVES.

0% financement à l'achat jusqu'à **60** mois sur modèles sélectionnés†

Sonata GL 2004

PDSF DE 22 395 $**

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 60 mois

OU

Louez à partir de **205$*** par mois/60 mois
Comptant de 2995 $
0 $ de dépôt de sécurité

- Moteur 2,4 litres à DACT
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques
- Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Climatiseur • Régulateur de vitesse
- Transmission automatique SHIFTRONIC^MC
- Télédéverrouillage avec alarme
- Et beaucoup plus

« La berline intermédiaire d'entrée de gamme s'étant classée au plus haut rang aux États-Unis pour la qualité initiale. »‡‡
J.D. Power and Associates

Accent GS 2004

- Moteur multisoupapes à DACT de 1,6 litre
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Deux coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double • Suspension indépendante aux quatre roues • **Direction assistée incluse** • Et beaucoup plus. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE ACCENT GSi 3 PORTES.

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **149$*** par mois/60 mois
Comptant de 595 $
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

PDSF DE 13 295 $**

Elantra GL 2004

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA‡

PDSF DE 15 625 $**

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 60 mois

OU

Louez à partir de **159$*** par mois/60 mois
Comptant de 1995 $
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

- Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Dossier arrière rabattable 60/40 • Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Porte-verre double • Suspension indépendante aux 4 roues • Et beaucoup plus

Santa Fe GL 2004

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Radio AM/FM/CD • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **199$*** par mois/60 mois
Comptant de 2995 $
0 $ de dépôt de sécurité

PDSF DE 21 095 $**

Tiburon 2004

PDSF DE 20 495 $**

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **249$*** par mois/60 mois
Comptant de 1995 $
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

- Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillard • Roues en alliage d'aluminium • Radiaux Michelin® P205/55R-16 • Freins à disque aux 4 roues • Et beaucoup plus

XG350 2004

- Freins antiblocage ABS et antipatinage
- Coussins gonflables frontaux et latéraux
- Sellerie en cuir • Sièges avant chauffants
- Toit ouvrant électrique • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Contrôle automatique de la température • Régulateur de vitesse
- Transmission automatique SHIFTRONIC^MC
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques
- Et beaucoup plus

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **369$*** par mois/60 mois
Comptant de 3995 $
0 $ de dépôt de sécurité

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA‡

PDSF DE 32 995 $**

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km Garantie globale♦

5 ans/100 000 km Assistance routière

L'assistance routière 24 heures comprend : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

HYUNDAI *Gagnant*

www.hyundaicanada.com

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Accent GS/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/XG350; PDSF à partir de 13 295 $/15 625 $/20 495 $/22 395 $/21 095 $/32 995 $. Taux d'intérêt annuel de 0,57 %/0,11 %/3,27 %/0,99 %/3,90 %/2,93 %, mensualités de 149 $/159 $/249 $/205 $/199 $/369 $ pour 60/60/60/60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9535 $/11 535 $/16 935 $/15 295 $/14 935 $/26 135 $. Option d'achat de 4411 $/4697 $/6418 $/7769 $/8790 $/9699 $. Comptant de 595 $/1995 $/1995 $/2995 $/2995 $/2995 $/3995 $, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Prix de location de l'Accent GS 2004 et de l'Elantra GL calculés après déduction du PDSF d'un crédit de location en gros de 350 $/200 $ du fabricant (crédit de location en gros du fabricant pour l'Accent GS et l'Elantra GL annoncées uniquement). Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon; en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 $ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF des Accent GS/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/XG350 à partir de 13 295 $/15 625 $/20 495 $/22 395 $/21 095 $/32 995 $. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Accent, Tiburon, Santa Fe et XG350 2004; jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Elantra et Sonata 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 $ à un taux annuel de 0 %/0 % équivaut à des mensualités de 208,33 $/166,67 $ pour 48/60 mois. Coût de prêt de 0 $/0 $ pour une obligation totale de 10 000 $/10 000 $. En optant pour le financement à l'achat de l'Accent GS ou de l'Elantra GL 2004 annoncées, l'acheteur renonce au crédit de location en gros. Si le crédit de 350 $/200 $ s'appliquait à l'offre de financement de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004, le taux d'intérêt annuel effectif de l'offre d'achat serait alors de 1,31 %/0,51 % sur une période de 48/60 mois. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. ♦La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails. ‡La cote de sécurité du conducteur la plus élevée lors d'un impact frontal selon les tests de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. ‡‡ J.D. Power and Associates, sondage 2004 sur la qualité initiale (2004 U.S. Initial Quality Study^MD) réalisé auprès d'un total de 51 208 répondants aux États-Unis ayant rapporté un problème durant les 90 premiers jours depuis la prise de possession de leur véhicule. www.jdpower.com

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10ième Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Poirier Hyundai
1940, 3ième Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

3225784

3225778A